Séminaire,
rue Girouard, Ville.
1 sept/44

93e ANNEE
No 28

LE COURRIER DE ST-HYACINTHE

VENDREDI
7 SEPTEMBRE
1945

NOS INSTITUTIONS - NOTRE LANGUE - NOS LOIS

LA PROVINCE PAIERA DES ALLOCATIONS FAMILIALES

Des mesures ont été prises pour rendre justice aux familles qui comptent de nombreux enfants

L'hon. M. Duplessis, premier ministre de la province, a annoncé que le gouvernement augmentera de $10., par mois l'allocation payable pour la mère et un enfant, et que le gouvernement suppléera aux taux décroissants décrétés par la loi fédérale des allocations familiales.

CORRECTION D'UNE INJUSTICE

Québec, 5.—A partir du premier septembre, non seulement le gouvernement de la province augmentera de $10 par mois l'allocation payable pour la mère et un enfant, mais, de plus, il paiera lui-même au taux décroissant décrété par aux taux décroissant décrété par la loi fédérale des allocations familiales.

Voilà ce qu'a déclaré mercredi matin l'hon. Maurice Duplessis, premier ministre de la province, dans une entrevue accordée aux *courriéristes* parlementaires, après la *signature* par le lieutenant-gouverneur de l'arrêté ministériel concernant cette décision très importante au point de vue social et national.

Le chef du gouvernement a déclaré ce qui suit:

Le dévoué ministre du Travail, M. Antonio Barrette, a présenté aujourd'hui au conseil des ministres un projet d'ordre en conseil de la plus haute importance familiale, sociale et nationale, que ses collègues du ministère ont ratifié avec plaisir et que S. E. le lieutenant-gouverneur vient de sanctionner.

De 1936 à 1939, le gouvernement de l'Union nationale a donné à la législation et à l'administration de la province une orientation profondément familiale, sociale et nationale. Les allocations aux mères nécessiteuses et à leurs enfants ont été instituées et établies par l'Union nationale en 1938. L'immense bien réalisé par ces allocations est incontestable.

Malheureusement, dès son arrivée au pouvoir le gouvernement Godbout a diminué considérablement les allocations payées aux mères nécessiteuses et à leurs enfants.

Dès la première session de la législature, à la suite des élections générales provinciales de 1944, le gouvernement de l'Union nationale, continuant, complétant et améliorant sa politique familiale, sociale et nationale, a fait adopter par la législature la loi provinciale des allocations familiales.

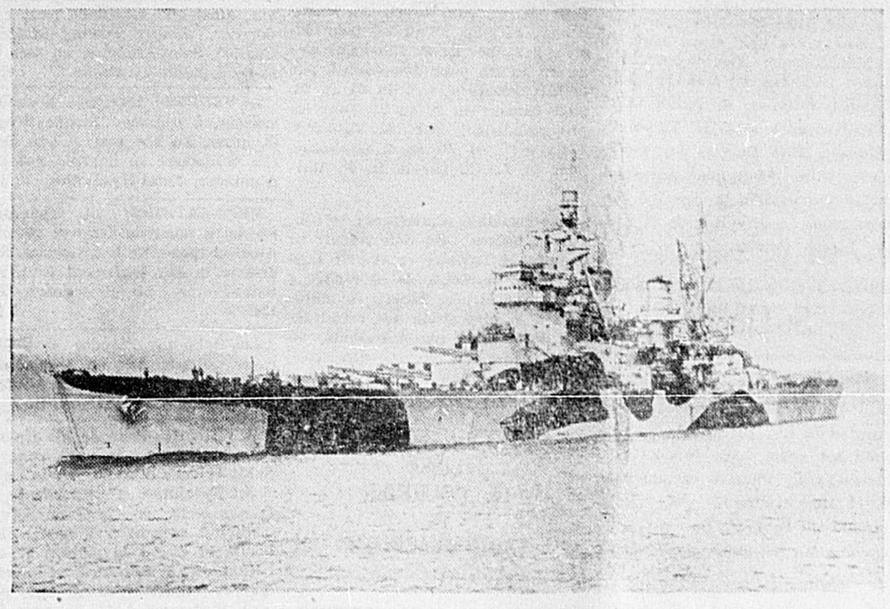
De même que le gouvernement de l'Union nationale a été le premier gouvernement de la province de Québec à instituer une loi d'assistance aux mères nécessiteuses et à leurs enfants, de même l'Union nationale a été le premier gouvernement provincial au Canada à faire adopter une loi d'allocations familiales.

En 1944, le parlement fédéral adopta la loi des allocations familiales fédérales. Dès la première session le gouvernement de l'Union nationale adopta une loi provinciale des allocations familiales pour compléter et améliorer la loi fédérale.

Nous sommes en pourparlers avec les autorités fédérales dans le but de sauvegarder les droits exclusifs et essentiels de la province en matière éducationnelle, en matière de droit civil et de droits familiaux, et j'ai tout lieu d'espérer que les autorités fédérales reconnaîtront la légitimité des revendications du gouvernement de Québec à ce sujet.

(Suite en 8e page)

LE CUIRASSÉ BRITANNIQUE "ANSON"



La photo montre le cuirassé britannique **"Anson"** qui avec les navires **"le Howe"** et le **"Duke of York"** furent mis en chantier en 1937. Il est armé de dix canons de quatorze pouces, de seize canons 5.25" et de différents canons de plus petit calibre.

Noyade du R. Frère Alphonse Desfossés, de Sainte-Victoire

Sainte-Victoire, 5, (Spéciale)

Le R. F. Henri-Noël Desfossés, des Frères Montfortains de Nicolet, fils de M. et Mme Alphonse Desfossés, de Sainte-Victoire de Richelieu, est un des trois religieux, novices de la communauté des Frères Montfortains, qui se sont noyés lundi après-midi, au lac Saint-Pierre. Il était âgé de 21 ans. Les autres sont les RR. FF. Jacques Marier, 19 ans, de Drummondville, et Yves Poisson, 19 ans, Princeville. Les religieux perdirent pied dans un trou, apparemment creusé par les glaces du printemps, à un endroit qu'on tenait pour absolument sûr depuis des années. Le cadavre du Frère Desfossés a été trouvé une heure et dix après la triple noyade.

M. l'abbé Adam de Sherbrooke, nommé chanoine

Natif de Saint-Mathias, le nouveau chanoine passa sa jeunesse à Saint-Charles-sur-Richelieu.—Directeur du Séminaire des Saints-Apôtres, depuis cinq ans.

M. l'abbé Amédée Adam, directeur spirituel du Grand Séminaire des Saints-Apôtres, de Sherbrooke, a été récemment nommé chanoine honoraire par S. E. Mgr Philippe Desranleau, évêque de Sherbrooke. M. le chanoine Adam est originaire de Saint-Mathias de Rouville, où il naquit le 11 juin 1891, fils d'Etienne Adam, cultivateur, et d'Albina Minette. Deux ans plus tard, la famille se fixait à Saint-Charles-sur-Richelieu. En septembre 1906, le jeune Adam faisait son entrée au Séminaire Saint-Charles-Borromée, à Sherbrooke. Il prenait la soutane en 1912 et était ordonné le 5 juillet 1914, après que les dispenses nécessaires eurent été accordées par S. S. Pie X. A ce moment, l'état de santé de l'abbé Adam était si inquiétant qu'on s'attendait à sa mort prochaine, et S. E. Mgr Larocque avait voulu lui donner la consolation de mourir prêtre. Il ne mourut pas, et M. l'abbé Couillard, curé de Notre-Dame de Ham, offrit de lui donner asile chez lui, à la campagne, pour refaire ses forces. M. Adam resta à Notre-Dame de Ham jusqu'en 1919, après quoi il devint chapelain des enfants de l'Hospice du Sacré-Coeur, à Sherbrooke. Il fut ensuite vicaire à Racine, de 1925 à 1928; à Ham-Nord, de 1928 à 1940. Le 8 janvier 1940, S. E. Mgr Desranleau l'appelait au Grand Séminaire, comme directeur spirituel. M. le chanoine Adam avait célébré en juillet 1939 ses noces d'argent sacerdotales.

———:-o-:———

"Le Clairon" et la moralité du vêtement féminin

Communiqué de S. E. Monseigneur Douville

En 1944, le Conseil municipal de la cité de Saint-Hyacinthe passait un règlement défendant le port des "shorts" sur la rue et dans les limites de sa juridiction. Plusieurs autres villes de la province de Québec ont adopté la même attitude.

Nous aimons à louer publiquement les membres de ces Conseils municipaux pour leur attitude si respectueuse des valeurs humaines et chrétiennes.

Par contre, c'est avec un profond regret que Nous voyons des journaux de chez nous se faire les défenseurs du présumé droit de la femme à porter les vêtements qu'elle veut.

Récemment, en effet, un journal de notre ville, *Le Clairon*, reproduisait un article en ce sens publié par un quotidien de Montréal: *Le Canada*.

Le *Clairon* prend-il à son compte les affirmations du *Canada*? Il y a lieu de le croire. En effet, lorsqu'on cite un autre, surtout en page éditoriale, c'est qu'on approuve sa manière de voir. C'est autrement qu'on exprime son opposition à de semblables idées.

C'est donc avec peine que Nous avons lu un tel article en page éditoriale du *Clairon* du 24 août 1945. Notre devoir pastoral Nous impose de protester énergiquement et publiquement, et Nous invitons les citoyens de la ville de Saint-Hyacinthe à suivre notre exemple.

Un tel article est un blâme à peine voilé à l'adresse de l'autorité municipale, qui a passé le règlement contre les "shorts", après avoir pris l'avis de son conseiller légal.

C'est un affront à l'évêque de Saint-Hyacinthe, défenseur et gardien autorisé de la morale chrétienne, qui a lui-même demandé aux autorités municipales de collaborer avec lui en passant un tel règlement.

C'est un mépris implicite des lois de la morale chrétienne et des exigences de la modestie chrétienne, qui requièrent que la femme ait une tenue digne de son caractère et non provocatrice des passions charnelles.

C'est une injure aux femmes de Saint-Hyacinthe respectueuses d'elles-mêmes et de leur prochain, qu'elles ne veulent pas scandaliser.

C'est enfin un article indigne d'un homme qui raisonne droit, parce que l'auteur de cet article et aussi ceux qui l'approuvent appuient leurs conclusions sur des affirmations fausses ou au moins sur des demi-vérités.

† Arthur DOUVILLE,
Evêque de Saint-Hyacinthe.

Un octroi de $1000., accordé à notre O.T.J.

Sur recommandation de M. Ernest-J. Chartier, député de Saint-Hyacinthe à l'Assemblée législative. — Une oeuvre qui progresse.

A la suite des démarches faites par M. Ernest-J. Chartier, député de Saint-Hyacinthe à l'Assemblée législative, le Ministère de la Santé a émis récemment un chèque de $1,000. à l'ordre de l'Oeuvre des Terrains de Jeux de S.-Hyacinthe, à titre d'octroi spécial pour l'année courante.

Cela a permis à l'O.T.J. de faire des dépenses urgentes pour l'installation de jeux et la distribution du lait, aussi l'O.T.J. n'a pas manqué de remercier le gouvernement provincial et le député de Saint-Hyacinthe, de leur encouragement.

• • •

Une autre nouvelle heureuse pour l'O.T.J. est la décision prise, mardi dernier par le conseil municipal de notre ville, de construire au quartier no 1 une piscine d'une capacité de 35,000 gallons, ayant 70 pieds de longueur, 40 pieds de largeur et 3 pieds de profondeur. Le conseil a voté un montant de $4,300. à cette fin. La piscine sera construite entre les rues Saint-Antoine et Sainte-Marguerite.

• • •

Le festival organisé au Parc Bouchard pour marquer la clôture de la saison des vacances sur les terrains utilisés par l'O.T.J. de Saint-Hyacinthe a remporté un succès prometteur. Une foule considérable assistait au tirage organisé par les Chevaliers de Colomb de Saint-Hyacinthe. M. Noël Duquette gagna le prix de $50.00, offert par le conseil 960 des Chevaliers de Colomb de Saint-Hyacinthe; **La Relève** coopérative locale, le prix de $25.00, offert par M. René Saint-Pierre, président de l'O.T.J.; M. René Mongeau, le prix de $10.00, offert par M. J.-A. Pinard, marchand de poêles.

Il y eut jeux de société par les enfants, distritbution de crême glacée à l'assistance, et discours, sous la présidence de M. l'abbé Alphonse Girard, curé de la paroisse Christ-Roi. Adressèrent la parole, M. le curé Girard, S.H. le maire E.-O. Picard, M. E.-J. Chartier, député provincial du comté de Saint-Hyacinthe, M. Alphonse Deschênes, président du comité des jeux de l'O.T.J. de Saint-Hyacinthe; M. Albert Desrosiers, Grand Chevalier des Chevaliers de Colomb de Saint-Hyacinthe; M. René Saint-Pierre, président de l'O.T.J. de Saint-Hyacinthe; M. l'abbé Maurice Degrandpré, aumônier général de l'O.T.J. de S.-Hyacinthe. Tous se sont déclarés enchantés des débuts de l'O.T.J. chez nous. Les enfants seront mieux préparés moralement et physiquement pour l'année scolaire et nul doute qu'ils s'empresseront de revenir bénéficier des avantages de l'O.T.J., l'an prochain.

———:-o-:———

A SA RETRAITE



M. **Joseph-E. Laporte**, surintendant de **Montreal and Southern Counties Railways**, qui vient de prendre sa retraite, après quarante ans de services continus.

Les RR. SS. de Saint-Joseph et la musique

Derniers examens subis par les élèves.—Licence de concert en piano et diplôme de lauréat.—Divers diplômes chez les jeunes.

Un jury distingué procédait aux derniers examens de musique, chez les RR.SS. de Saint-Joseph de notre ville, le 28 août dernier.

Les jurés étaient Mlle Victoria Cartier, officier de l'Académie de Paris, Membre du Jury à l'Ecole de Musique de Paris, Montréal, Membre du Jury à la Société des Musiciens de France; M. Conrad Letendre, bachelier en musique, professeur d'orgue, de piano et d'harmonie au Collège Jean de Brébeuf, à l'Institut Nazareth et au Séminaire de cette ville; M. Rodolphe Pépin, docteur en musique, professeur d'orgue et de chant grégorien, organiste à l'église des Missions, Boston, Mass.

Une **Licence de Concert en piano**, avec la mention **"Très Grande Distinction"** fut décernée à Mlle Andrée Fortier, de cette ville.

Un **Lauréat d'Orgue**, avec la mention **"Grande Distinction"** fut décerné à Mlle Pauline Lachapelle, du village de La Providence.

Les autres diplômes accordés pour l'année musicale 1944-45 sont:

Diplôme Supérieur B. avec mention **"Grande Distinction"**: Mlles Monique Barnabé Sainte-Hélène; Monique Borduas, La Providence; Lucile Dubois, Saint-Dominique; Estelle Giard, Sainte-Rosalie; M.-Marthe Leblanc, Warwick; Ghislaine Leduc, La Providence; Ju-Lyth, Knowlton; Monique Joyal, Saint-Cyrille, Dolorès Roy, La Providence; Monique Vincent, Trois-Rivières. Cette dernière obtint la note **"Distinction"**.

Diplôme Intermédiaire B. avec la mention **"Grande Distinction"**: Mlles Bibianne Boisvert, Acton Vale; Huguette Bouchard, Saint-Hyacinthe; Luce Campbell, La Providence; Huguette Champagne, S.-Joseph-de-Sorel; Hélène Charbonneau, Dunham; Constance Charron, La Providence; Jeanne Gaudette, SaintAntoine; Lise Gaudreau, S.-Hyacinthe; Florence Giroux, Dunham; Huguette Guertin, Saint-Joseph-de-Sorel; Cécile Hébert, Sainte-Hélène; Louise Laplante, S.-Joseph-de-Sorel; Ruth Larivière, Saint-Robert; Jeanne d'Arc Lavallée, Saint-Antoine; Julie Morier, La Providence; Germaine Morrisseau, Knowlton; Pierrette Pépin, Saint-Antoine; Pauline Phaneuf, Saint-Antoine; Suzanne Plouffe, Dunham; Jeannine Trudel, Saint-Joseph-de-Sorel; Cécile Jodoin, S.-Théodore d'Acton.

Diplôme Elémentaire B. avec la mention **"Grande Distinction"**: Mlles Francine Campbell, La Providence; Denise Chagnon, Saint-Antoine; Jocelyne Cournoyer, S.-Joseph-de-Sorel; Brigitte Courchesne, Saint-Hyacinthe; Thérèse Gadbois, Saint-Hyacinthe; Claudette Latour, Saint-Joseph-de-Sorel; Murielle Morin, Saint-Joseph-de-Sorel; Ghislaine Paul, Saint-Joseph-de-Sorel; Raymonde Péloquin, Saint-Robert; Colette Poitras, La Providence; Jeannine Théroux Saint-Robert; Louise Vaillancourt, Saint-Joseph-de-Sorel; Louise Vanier, La Providence; MM. Guy Bocage, Jean-Luc Milot, Claude Riendeau, Raynaid Prouillé, tous quatre de Saint-Hyacinthe.

———:-o-:———

Beau succès de l'exposition de Saint-Liboire

Plus de 2000 personnes visitent les divers pavillons. — Chevaux et bestiaux sont exposés en grand nombre. — Les principaux prix décernés.

Saint-Liboire, 5, (Spéciale)

L'exposition de Saint-Liboire, qui s'est tenue les 28 et 29 août dernier, a remporté un succès éclatant. Plus de 2,000 personnes ont visité les pavillons tous plus intéressants les uns que les autres. On y pouvait voir 78 sujets dans la race chevaline, 142 sujets dans la race bovine. Dans les autres sections, les résultats enregistrés sont excellents.

Le président de l'exposition, M. H. Charpentier, n'a pas caché sa satisfaction, les autres membres de l'organisation non plus tels MM. Hilaire L'Heureux, secrétaire; Victor Rodier, en charge des amusements; Doria Provençal, promoteur des courses.

Les prix ont été décernés comme suit:

BOVINS

Race Canadienne: Hectance Charpentier remporte les premiers prix suivants: Taure adulte, taureau d'un an, vache de 2 ans, troupeau senior; L.-A. Sylvestre décroche les premiers prix dans la classe des taureaux de deux ans, un an et ceu de l'année; vache adulte, taure d'un an, génisse de l'année, troupeau junior de progéniture. Philias Théberge, 1er dans classe des vaches de 3 ans.

Race Jersey: A l'exception de la classe des taureaux de 2 ans où M. Ernest Lavigne prend la première place, Alphonse Bazinet a remporté le premier prix dans toutes les autres classes.

Race Ayrshire: M. Télesphore Jodoin, 1er prix dans la classe des taureaux d'un an et celle des génisses de l'année; Raoul Poitras, 1er prix dans toutes les autres classes.

Race Holstein: M. Georges-A. Fournier, 1er prix dans la classe des taureaux de l'année, des vaches adultes, de trois ans, troupeau Sr et progéniture.

Lionel Guertin 1er prix, taureau adulte, taureau d'un an, vache de 3 ans.

Raymond Girard, 1er prix dans la classe des taureaux de 2 ans.

Wilfrid Desmarais, 1er prix dans la classe des vaches de 2 ans, taures d'un an, et troupeau Junior.

Elie Laplante, 1er prix génisses de l'année.

Races Croisées: Raymonds Girard, 1er prix, vaches adultes, et génisses de l'année. Lionel Guertin, 1er prix taures d'un an, et troupeau Senior. Armand Lagacé, 1er prix vaches 2 et 3 ans;

CHEVAUX

Race Canadienne: Hector Rodier, 1er prix étalons de 4 et 2 ans et jument d'un an. L.-A. Sylvestre, 1er prix jument trois ans et pouliche de l'année. Raoul Poitras, 1er prix jument 4 ans; Cyprien Poitras, progéniture d'étalons.

RACE Belge: J.-B. Seyer, 1er prix étalons de 4 ans; Alfred Meunier, 1er prix étalon de 3 ans; Gustave Fontaine, 1er prix étalons de 2 ans et proéniture d'étalons, juments de 4 et 2 ans; Gérard Lapierre, 1er prix étalon 1 an et pouliche de l'année.

Percherons: Tous les premiers prix remportés par Edmour Blanchard.

Croisés: Lourds. Juments 4 ans, A. Lavigne. Jument 3 ans, Napoléon Laliberté; jment 2 ans, Raymond Girard; jument 1 an, Armand Lagacé; jument de l'année, Napoléon Laliberté.

Croisés. Légers. Jument 4 ans, Raoul Poitras; 3 ans, Georges Fournier; 2 ans, Aimé Croteau; de l'année Lionel Guertin.

Chevaux de trait: Albany Rivard.

Chevaux de voiture et utilité générale: Raoul Poitras remporte le 1er prix dans ces deux classes.

PORCS

Yorkshire: Verrats, 2 ans, L.-A. Sylvestre; 1 an, Raymond Girard; de l'année Hectance Charpentier. Truies, 2 ans, 1 an et troupeau, 1er prix L.-A. Sylvestre; de l'année, Hectance Charpentier.

Croisés: Truies, 2 ans, Aimé Croteau; 1 an et de l'annnée, Roland Croteau.

MOUTONS

Leisester: Béliers 2 ans Télesphore Jodoin; de l'année, Raoul Poitras; Brebis, 2 ans et de l'année, Raoul Poitras. 1 an, Hectance Charpentier.

OXFORD: Raoul Poitras remporte le premier prix dans les classes des béliers de 2 ans 1 an et celle des brebis de l'année. L.-A. Sylvestre, béliers de l'anné et brebis de 2 et 1 an.

Hampshire: Georges-A. Fournier remporte tous les premiers prix.

Cheviot: M. Hectance Charpentier
(suite en dernière page)

On devra refuser plusieurs élèves aux cours d'industrie textile

Plus 600 élèves se sont inscrits au Séminaire, le 5

Au Séminaire de S.-Hyacinthe, le nombre des élèves dépassera cette année ce qu'on a vu dans le passé. A ce jour, le nombre des élèves inscrits est de 606, dont 177 nouveaux, et une dizaine d'autres sont annoncés. L'an dernier, à pareille date, on enregistrait 569 demandes d'admission.

———:-o-:———

Les résultats du baccalauréat, session d'automne

Les autorités de l'Université de Montréal ont annoncé le résultat du baccalauréat, session d'automne. Pour ce qui concerne le Séminaire de Saint-Hyacinthe, on y apprend que M. Ange-Emile Saint-Laurent a pris son titre de bachelier ès arts, en philosophie-sciences, et que M. Jean-Marie Cusson, en lettres-grammaires, a conservé 60 pour cent des points accordés à l'examen.

———:-o-:———

Cours anglais par radio et correspondance

Une assemblée des personnes qui, à Saint-Hyacinthe, s'intéressent au projet d'un cours anglais, par radio et correspondance, sous la direction du professeur J.-B. Archambault, de Montréal, se tiendra dimanche prochain, 9 septembre, à la salle du Patronage des Jeunes Filles, à 11 heures de la matinée.

L'Ecole Technique n'en pourra accepter qu'une cinquantaine, en première année.— Les demandes d'inscription viennent de partout.—Nombreux boursiers.

Si l'on en juge par le nombre des demandes d'inscription à l'Ecole Technique de Saint-Hyacinthe, les cours d'industrie textile qui s'y donneront cette année, avec la coopération et sous la surveillance du Secrétariat de la province, répondent à un urgent besoin. Mardi, jour de la rentrée des élèves, plus de soixante demandes d'inscription étaient entre les mains de M. Stéphane-F. Toupin, directeur de l'institution. Sur ce nombre, 22 détenaient des bourses d'études de compagnies industrielles: 14 de la **Dominion Textile**; 4 de la **Penman's Limited**; 2 de la **Patton Manufacturing Company**, de Sherbrooke, et 2 de la **Drummondville Cotton Company**. D'autres boursiers seront envoyés à l'école par la **Goodyear Cotton Company of Canada** et la **Gotham Hosiery of Canada**, de Saint-Hyacinthe, mais leur nombre n'est pas encore connu définitivement. L'Ecole Technique, dit M. l'abbé F.-X. Côté, directeur adjoint, ne pourra recevoir cette année qu'une cinquantaine d'élèves. Les autres devront attendre à l'an prochain. On a fait subir les examens d'entrée à ceux qui se présentèrent, et les résultats ne seront connus que dans quelques jours. On éliminera les moins préparés à des études supérieures, de façon à maintenir à environ cinquante le nombre des admissions en première année. Les locaux et le personnel ne permettent pas d'en accepter plus. Les cours de première année seront seulement théoriques. Les cours pratiques commenceront en seconde, avec l'installation de la machinerie nécessaire. Celle-ci a été commandée, au coût de quelque $60,000., pour livraison vers le mois d'août 1946.

M. l'abbé Henri Véronneau meurt à l'âge de 50 ans

M. l'abbé Henri Véronneau, curé de Sainte-Angèle, est décédé mardi matin à l'Hôpital Saint-Charles de Saint-Hyacinthe, après une maladie de quelques jours. Il était âgé de cinquante ans. Le défunt était né à Belœil le 1er février 1895, fils de François-Xavier Véronneau, cultivateur, et d'Octavie Favreau. Après ses études secondaires au Séminaire de Saint-Hyacinthe, sa théologie au Grand Séminaire de Montréal, moins la dernière année au Séminaire de Saint-Hyacinthe, il fut ordonné à la cathédrale de cette ville par S. E. Mgr J.-S.-H. Brunault, évêque de Nicolet, le 25 juillet 1921. Il fut successivement professeur au Séminaire, de 1921 à 1926; vicaire à Roxton Falls, à Saint-Simon de Bagot, aumônier de l'Académie du Sacré-Coeur de Sorel, curé de Brigham, puis de Sainte-Angèle, depuis le 29 septembre 1941. Le défunt ne laisse qu'un frère, M. Joseph Véronneau, de Belœil. Les funérailles auront lieu samedi matin à 9 heures 30, à Sainte-Angèle, où se fera l'inhumation.

———:-o-:———

Les Tertiaires

Il y aura cercle d'étude pour les tertiaires, en préparation du congrès, mercredi, à 7 hres 30, à la chapelle Mgr Moreau.

Importante assemblée des Chevaliers de Colomb, le 10 sept.

Le comité exécutif du Conseil 960 des Chevaliers de Colomb convoque tous les membres à la première assemblée annuelle de l'exercice social 1945-46, qui se tiendra lundi prochain, 10 septembre, à 8 heures du soir, au local des Chevaliers, rue du Palais.

M. Aibert Desrosiers, le grand Chevalier, compte que tous les membres se feront un devoir d'être présents à la réunion de lundi, car elle est très importante. On y soumettra en effet le programme des activités préparé pour l'année en cours, et chacun sera appelé à le discuter et à soumettre ses suggestions.

———:-o-:———

De retour

MM. Jack Egan, de cette ville, et Charles Gatien, de Saint-Dominique, sont de retour de Toronto, où ils visitèrent *Standard Paving Company*.

Journées d'études à la Villa, dimanche, pour propagandistes

C'est dimanche, 9 septembre, qu'aura lieu à la Villa Sainte-Jeanne d'Arc de cette ville, une journée d'études pour les dames et demoiselles, propagandistes des retraites fermées, sous le patronage de S.E. Mgr Arthur Douville, évêque de Saint-Hyacinthe.

La journée débutera par la messe, à dix heures, à la Villa. Le programme sera le suivant: 10 heures 30, première séance d'études: retraite fermée et vie chrétienne; midi, diner (offert gratuitement); 2 heures, 2e séance: organisation de la retraite fermée; 3 heures, 3e séance: detraite fermée et mouvements d'Action catholique; 5 heures, salut du T. S. Sacrement.

Il y aura également, à 3 hres de l'après-midi, une séance d'études spéciale pour les membres du clergé.

De nouveaux changements ecclésiastiques

S. E. Mgr Arthur Douville, évêque de Saint-Hyacinthe, annonce dans son diocèse de nouveaux changements ecclésiastiques. Ce sont les suivants:

M. le chanoine Vitalis Davignon est nommé aumônier du Collège de Farnham;

M. l'abbé Rosaire Mathieu, aumônier du Monastère du Précieux-Sang, est nommé aumônier de l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe;

M. l'abbé Omer Jodoin, vicaire à la cathédrale de Saint-Hyacinthe, est nommé aumônier du Monastère du Précieux-Sang;

M. l'abbé Michel Messier, aumônier de l'Hospice Sainte-Elisabeth de Farnham, est nommé assistant-aumônier de l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe;

M. l'abbé Georges-Etienne Saint-Onge, aumônier de l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe, est nommé vicaire à Iberville;

M. l'abbé Gérard Beauregard, vicaire à Iberville, est nommé vicaire à la cathédrale de Saint-Hyacinthe;

M. l'abbé Irénée Courtemanche, vicaire à Roxton Falls, est nommé vicaire à Waterloo;

M. l'abbé Jean-Paul Chainey, vicaire à Waterloo, est nommé vicaire à Roxton Falls.

———:-o-:———

Service anniversaire

Un service anniversaire pour le repos de l'âme de M. l'abbé Arsène Nadeau, ancien curé de Saint-Valérien, sera chanté au Séminaire de Saint-Hyacinthe, jeudi, 13 septembre, à 9 heures 30 du matin.

De passage

M. Adrien Chaput, de Saint-Pie de Bagot, champion du Canada aux dames, recevait récemment la visite de M. Wilfrid Arvisais, d'Ottawa, président de la Ligue des Damistes d'Ontario, et de M. Paul Petit, de Hull.

NOTRE RÉGION

M. Frs Laliberté, de Saint-Liboire, meurt à 77 ans

S.-Liboire, 5, D.N.C.

M. François Lalliberté, de Saint-Liboire, est décédé le 1er septembre, à l'âge de 77 ans et 11 mois. Outre son épouse, née Marie-Louise Desmarais, il laisse quatre fils: MM. Henri, Armand, Edouard et Arthur; quatre filles, Mmes Marcel Carrière (Marie-Anne), Paul Robitaille (Rose), Xavier Lemonde (Léa) et Edmond Dansereau (Marie-Jeanne).

Les funérailles eurent lieu le 3 septembre, à l'église paroissiale de Saint-Liboire, sous la direction de la maison Emile Godère. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Léo Lanoue, curé de Sainte-Rosalie et le service funèbre chanté par M. l'abbé Onésime Beauregard, curé de la paroisse. Les porteurs étaient MM. Edouard et Armand Laliberté, Louis, Evangéliste Laliberté et Maurice et Raymond Carrière. Le deuil était conduit par MM. Henri et Arthur Laliberté.

———:-o-:———

Dîner à Upton, en l'honneur de M. et Mme Ludger Durand

Upton, 4, (Spéciale)

Un dîner intime avait lieu dimanche dernier chez M. et Mme Georges Pion, d'Upton, en l'honneur du 65e anniversaire de mariage de M. et Mme Ludger Durand, parents de Mme Pion (Marie-Anne Durand). Les enfants et petits-enfants des jubilaires étaient tous présents, de même que plusieurs amis de la famille. Une adresse fut lue aux jubilaires par leur petite-fille, Noëlla, cependant que leur petit-fils, Fernand, leur offrait une bourse au nom des invités. M. Durand est aujourd'hui âgé de 88 ans, et Mme Durand, de 84.

Le même jour, on fêta aussi dans la famille Mlle Georgette Pion, à l'occasion de son départ pour Trois-Rivières, où elle a accepté un poste d'institutrice. Son ami, M. Jean-Paul Bachand, de Saint-Liboire, était présent.

St-Damase

Samedi dernier, M. Simon Beauregard, fils de M. Amédée Beauregard, épousait Mlle Thérèse Blanchette, fille de M. et Mme Arthur Blanchette.

—M. Pierre St-Pierre, de St-Pie, fils de M. et Mme Napoléon St-Pierre, épousait Mlle Yvonne Delage, fille de M. et Mme Esdras Delage.

—M. et Mme Honoré Palardy sont les heureux parents d'une fille, baptisée Marie-Danielle-Claudette. Parrain et marraine, M. et Mme Emile Jodoin. Porteuse, Mlle Céline Palardy.

—Mlle Cécile Lussier, fille de M. Toussaint Lussier, est à l'Hôpital Saint-Charles, pour intervention chirurgicale.

—Dimanche dernier, MM. Jean-Claude et Yvon Jodoin passaient la journée à Richelieu, chez les RR. PP. Oblats de Marie-Immaculée.

—Dimanche dernier, nous avions l'honneur d'avoir en notre église les RR. SS. Grises de l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe, et le R. Père Léon-Pascal, Franciscain.

— Plusieurs écoliers et écolières quitteront notre paroisse pour reprendre leurs études dans les collèges et couvents: MM. Jean-Charles Jodoin, Jean-Denis Beauregard, Roméo Bélanger, Léon McDuff, Lucien Beauregard, au Séminaire de Saint-Hyacinthe; Isidore Gaucher, Jacques Dujour, au Collège Saint-Césaire; à l'Ecole Ménagère des RR. SS. Saint-Joseph: Mlles Céline Bélisle et Céline Traversy; à l'Ecole Normale des RR. SS. Saint-Joseph: Mlles Marthe Beauregard et Ursule Traversy; à l'Ecole normale des RR. SS. de La Présentation: Mlles Lucette Leroux et Marcelle Dupont; Au Couvent de Lorette: Mlle Huguette Leroux.

St-Dominique

Mlles Germaine Deslandes et Gervaise Flibotte ont dit adieu au monde pour rentrer chez les RR. SS. de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe.

—M. et Mme Lucien Cordeau et leur fillette Louise sont de retour d'un voyage à Farnham. Ils étaient accompagnés de M. et Mme Raoul Adam et leur fillette, Marie-Rose, de St-Liboire.

—M. et Mme Paul Graveline et leurs enfants sont en promenade chez M. Maxime Graveline.

—M. et Mme Eugène Chagnon et leurs enfants, Mme Origène Dubreuil et son fils, Réginald, sont revenus d'un voyage à Sainte-Anne de Beaupré.

—Mlle Bernadette Houle, de Montréal, est en visite chez Mme Bertha Chagnon.

— M. Ernest Casavant a vendu sa terre à bois à M. Zoël Gaucher, pour la somme de $2,500.

Funérailles de Mme A. Daignault, à S.-Jean-Baptiste

S.-Jean-Baptiste, 4, D.N.C.

Mme Adrien Daignault, née Anna-Berthe Sansoucy, de Montréal, est décédée à l'Hôtel-Dieu de Montréal, à l'âge de 33 ans et 6 mois. Outre son époux, elle laisse dans le deuil son père et sa belle-mère M. et Mme Léopold Sansoucy, de S.-Jean-Baptiste; ses frères et soeurs Edmond, Camille, Roger, André et Laurent, Marie-Paule, (Mme Guy Daignault) et Agnès; ses belles-soeurs, Mmes Edmond, Camille, Roger, André et Laurent Sansoucy; son beau-frère, M. Guy Daignault; ses beaux-parents, M. et Mme William Daignault, de Rougemont; ses beaux-frères et belles-soeurs, MM. et Mmes J.-B. Auclair, de Montréal, Jean-Paul Daignault et Ulysse Daignault, de Rougemont, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Les funérailles eurent lieu à S.-Jean-Baptiste de Rouville, le 31 août. M. le curé Samuel Léveillé chanta le service. Les porteurs étaient: MM. Hercule Guertin, Eugène Jourdain, Israel Brillon Gérard Brillon, Jean-Noël Brillon et Charles-Emile Benoit, tous cousins de la défunte. L'inhumation eut lieu au cimetière de Saint-Jean-Baptiste de Rouville.

Saint-Charles

On annonce pour cette semaine les mariages suivants:

Mlle Thérèse Rémy, fille de M. et Mme Emile Rémy (Eva Bousquet), de Saint-Charles, et M. Lucien Hébert, fils de M. et Mme Arthur Hébert, de Saint-Marc.

—Mlle Marie-Reine Leboeuf, fille de M. et Mme Arthème Leboeuf (Rose-Alma Charron), de Saint-Denis, à M. Lionel Rémy, fils de M. et Mme Elzéar Rémy, (Eva Désautels), de S.-Charles.

—M. et Mme Arthème Benoit ont reçu dernièrement la visite de leur neveu, le R. F. Antonio Archambault, C.S.V., de la paroisse Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

—Un grand nombre d'équipes ont participé au tournoi de croquet qui eut lieu dimanche dernier, à Saint-Charles. Le premier prix fut décerné à une équipe de Beloeil, formée de MM. Blain et Lambert; le 2e, à MM. Letendre et Jussaumes, de Contrecoeur; le 3e, à MM. Casaubon et Péloquin, de Sorel; le 4e, à MM. Tellier et Péloquin, de S.-Ours. On procéda au tirage d'un $5.00 et le sort favorisa le porteur du billet no 2464, qui devra réclamer son prix chez le secrétaire du club, M. Edmond Guyon. Un prix de présence de $2.00 fut gagné par M. Jean-Guy Archambault, de S.-Denis, détenteur du numéro chanceux: 1890.

—La Commission scolaire du village a fait l'entrée des élèves mercredi, 5, et le Pensionnat, jeudi, 6. Pour la présente année, le personnel enseignant au Couvent, dirigé par les religieuses de la Présentation de Marie, sera ainsi composé: R. Soeur Paul-Marie, directrice; Soeur Armand-Marie, pour les 9e, 8e et 7e années; Soeur Marie-de-l'Eucharistie, 6e, 5e et 4e années; Soeur Marie-Angéline, 3e, 2e et 1ère années; Soeur Marie-Félicie, professeur d'anglais et Soeur Antoine-du-Sacré-Coeur, professeur de musique et de chant.

La Présentation

En visite chez M. Cyprien Charbonneau, dernièrement, M. et Mme Arthur Dupré, d'Edmonton; M. Cha-Emile Charbonneau et Mlle Thérèse Laflamme, de Malartic.

—M. et Mme Joseph Leclerc, de La Présentation, recevaient dimanche, 2 septembre, en l'honneur de M. et Mme Gérard Petit, à l'occasion de leur retour de voyage de noces. Les invités étaient MM. et Mmes Paul-Emile Michon, E. Vincelette, Charles Leclerc, Wilfrid Ménard, A. Lincourt, Lucien Hamel, Lionel Petit, Mlles Ginette Michon, Yvonne Viau, Rita et Collette Leclerc, MM. Edgar, Gérald, Denis et Réal Leclerc, Camille Hamel, Laurent Leclerc, r.c.m.p.

St-Marc

M. et Mme Lionel Petit, de Saint-Marc, recevaient samedi, 1er septembre, en l'honneur de M. et Mme Gérard Petit, à l'occasion de leur retour de voyage de noces. Les invités étaient MM. et Mmes Jean-Noël Petit, Saint-Hilaire; Charles Charron, Saint-Charles; Joseph Leclerc, La Présentation; A. Lincourt et Lucien Hamel, Saint-Hyacinthe; Mlles Micheline Petit, Saint-Marc; Annette et Grmaine Lapierre, S.-Hilaire; Agathe Charron, Edna Anau, Saint-Charles; MM. René, Jean-Guy et Roger Petit, Saint-Marc; Léopold, Gaétan et Michel Petit, Ferdinand Lapierre, Saint-Hilaire; Maurice Petit, Saint-Charles.

La révolution qui se fera par le dedans

par J.O.C.

Nul n'ignore le grand rôle que jouent le coeur et le sentiment dans la vie de la jeune fille. Destinée par Dieu à devenir l'épouse et la maman de demain, elle possède un don de soi, un dévouement sans borne, un besoin d'aimer qu'on chercherait vainement ailleurs. Mais les faits trop nombreux, hélas! le confirment, toute cette richesse que constitue la vie sentimentale de la jeune fille, peut l'entraîner vers l'abîme si une main ferme et affectueuse à la fois ne lui est tendue à l'âge le plus difficile de sa vie. Toutes ces nobles aspirations de la jeune fille doivent être au service d'un idéal: toute sa vie de jeune fille doit être orientée vers sa future mission d'épouse et de maman.

La J.O.C.F. possède cet idéal et elle ne craint pas de le planter bien haut pour les jeunes travailleuses parce qu'elle sait qu'elles sont capables de le suivre.

Elle veut préparer une "Jeunesse Nouvelle pour un Monde Nouveau". Une jeunesse, fière, pure, joyeuse, conquérante. Elle eut lui redonner le sens vrai, droit et fécond de la vie. Elle veut lui révéler la beauté de la vie du sentiment et la délicatesse du coeur. Elle veut retremper de fer leur volonté de femme. Elle veut en faire des femmes fortes, capables de donner les hommes nouveaux que l'avenir réclame.

Pour cela, la J.O.C. est une école d'endurance, d'optimisme et de vie. Pour réaliser son programme de rénovation, elle offre à toutes les Jocistes, ce vaste courant de charité qui unit toutes les Jocistes à travers tous les pays. Amitié agissante, charité rayonnante, tel est bien le mot d'ordre de la J.O.C. Entre Jocistes, l'amitié, la bonne entente, le bon esprit sont des signes distinctifs. En les voyant si unies entre elles, un groupe de voyageurs observant le départ de Jocistes entourées de leurs amies, ne pouvaient s'empêcher de dire ce qu'on disait des premiers chrétiens: "Voyez comme ces jeunes filles s'aiment."

Car cette amitié qui développe en elles ce besoin de faire plaisir de rendre service au travail, dans le quartier, dans les familles, d'inventer mille délicatesses en s'oubliant totalement. C'est cette amitié qui les pousse à sacrifier leurs loisirs, si bien mérités, pour venir en aide à telle jeune fille qui doit en rentrant, soigner sa maman malade et les petits frères et soeurs.

C'est cette amitié encore qui décide telle jeune travailleuse de quitter sa place pour s'engager dans une autre bien moins avantageuse parce qu'on voulait renvoyer à sa place une cmpagne de travail qui est soutien de famille.

Mais c'est cette amitié aussi qui remplit de joie leur vingt ans et qui les arme pour la vie. "J'avais un tel cafard vendredi soir — confie une Jociste obligée de remplacer sa maman malade auprès de sept enfants, le père est également alité depuis douze ans — mais, arrivée à la section, je me suis complètement remise, je n'aurais pas pensé que je puisse encore goûter tant de joie."

Formation du sentiment et du Coeur! C'est bien la J.O.C. qui l'apporte aux jeunes travailleuses. Doutera-t-on de la valeur de ces foyers jocistes où l'épouse, dès sa jeunesse, a exercé ce don de soi total en se penchant sur les misères d'autrui? Doutera-t-on de ces mamans, continuant à rayonner auprès de leur mari et de leurs enfants cette joie et cette charité qui ont été leur préoccupation constante dans la J.O.C.?

C'est en travaillant par le dedans que la J.O.C. prépare l'épanouissement des qualité féminines et en les valorisant, elle prépare la Résurrection de la classe ouvrière.

PAINKILLER

Le meilleur remède de famille

SERVEZ-VOUS EN POUR CRAMPES & REFROIDISSEMENTS FAITES-EN USAGE POUR ENTORSES CONTUSIONS, ETC

SOUTHERN CANADA POWER COMPANY, LIMITED

Le Conseil d'administration a déclaré aujourd'hui les dividendes suivants:

Actions privilégiées participantes 6% cumulatifs

No. 103. Dividende trimestriel de $1.50 par action payable le 15 octobre 1945 aux actionnaires inscrits à la fermeture des affaires le 20 septembre 1945.

L. C. HASKELL, Secrétaire.

Montréal, 27 juillet 1945.

Mme P. Cournoyer, de Saint-Aimé, décédée à 51 ans

Saint-Aimé, 4, D.N.C.

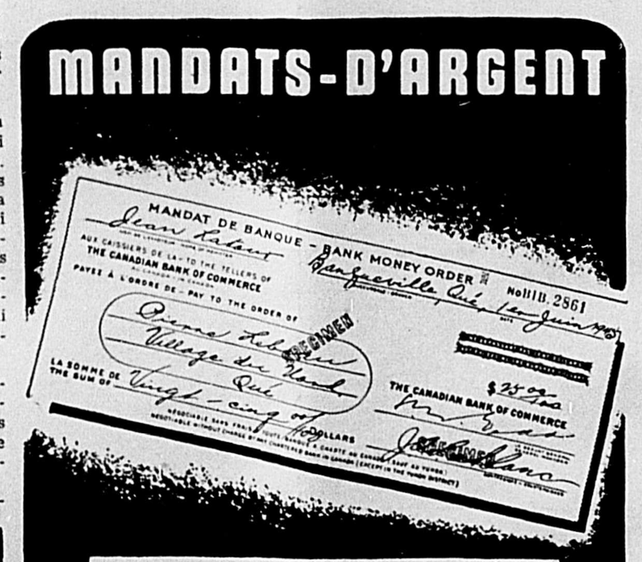
Mme Paul Cournoyer, née Delvina Cournoyer, est décédée ces jours derniers à l'âge de 51 ans. Outre son époux, la défunte laisse une fille, Mlle Blandine Cournoyer, de Sorel; son père et sa mère, M. et Mme Onésime Cournoyer, de S.-Aimé; trois frères: MM. Théodore, Georges, Onésime, de Sainte-Anne; quatre soeurs: Mme R. Thibodeau (Aldéa), Mme Eugène Joyal (Cécile), Mlle Georgine. Les funérailles eurent lieu la semaine dernière, sous la direction de la maison Joseph Poirier.

St-Liboire

M. et Mme Robert Martel, de Saint-Liboire, annoncent la naissance d'un fils, qui a reçu au baptême les noms de Joseph-Gilles-Pierre-Yves. Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Martel, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mlle Thérèse Martel, tante de l'enfant.







● Pour envoi d'argent n'importe où au Canada, nos Mandats valables au Canada sont sûrs, commodes et peu coûteux.

Les paiements à l'étranger peuvent aussi se faire par le moyen de Mandats, Traites et Transferts par Poste, ainsi que par Transferts par câble quand la rapidité est requise.

Expliquez vos exigences à n'importe laquelle de nos succursales et nous vous conseillerons le procédé qui conviendra le mieux à votre cas.

679RFR

LA BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE

Succursale de St-Hyacinthe, J. U. R. Bail, gérant

Prochaines retraites fermées à la Villa

On trouvera ci-après la liste des retraites fermées à la Villa Sainte-Jeanne d'Arc de cette ville.

Du 11 au 14 septembre, pour dames, par le R. P. Bissonnette, o.p; du 14 au 16, pour demoiselles, par le R.P. G. Breault, o.m.i; du 17 au 20, libre; du 24 au 27, pour dames, par le R. P. Gervais; du 28 au 1er octobre, pour demoiselles, par le R. P. Gervais; du 2 au 5, pour dames; du 5 au 8, préparation au mariage; du 8 au 11, libre; du 12 au 15, pour dames, par le R. P. Martineau, c.s.v; du 15 au 18, pour dames, par le R. P. Bilodeau, s.v; du 19 au 22, pour demoiselles, par le R.P. Bilodeau, s.v; du 23 au 26, pour dames; du 26 au 29, pour les propagandistes, par M. l'abbé J. Poitevin; du 30 au 2 novembre, pour la J.A.C., par le R. P. Martineau, c.s.v.

Les retraites commencent le soir, vers 8 heures. On doit retenir sa chambre à l'avance et avertir lorsqu'on est empêchée de se rendre à la date désignée. Trente chambres sont à la disposition des retraitantes. Pour tous renseignements, on doit s'adresser à la directrice, Villa Sainte-Jeanne d'Arc, 305, rue Sainte-Anne, Saint-Hyacinthe.

———:-o-:———

LISEZ LE COURRIER DE SAINT-HYACINTHE

PETITES ANNONCES

Nos lecteurs sont priés de prendre note que toutes petites annonces devront nous arriver avant le mercredi soir, pour publication dans le journal de la semaine. L'abondance des matières et le nombre sans cesse grandissant des PETITES ANNONCES, nous obligent à cette décision. Le public nous rendra service en collaborant dans ce sens.

A VENDRE: machine à coudre **Singer**, neuves, garanties pour cinq ans, ainsi que machines pour cordonnier. Singer Sewing Machine Co, 465, Saint-François, en face du marché, Saint-Hyacinthe. jno

A VENDRE: Machines à coudre usagées, à pédales. Marque **Singer** et autres. En bon état. A bon marché. S'adresser au no 2061, rue Laframboise, Saint-Hyacinthe. jno

REPARATIONS: de chapeaux (dame) à domicile. Travail garanti. Aussi chapeaux faits à la main. S'adresser le soir seulement à 91, rue Saint-Pierre, La Providence, Tél. 1345-w. jno

Les tablettes Slendor sont efficaces. Traitement de 2 semaines, $1.00; 12 semaine $5.00. En vente à la Pharmacie Paul Lanctôt.

A VENDRE: terre de 160 arpents, bien bâtie, dans le petit rang de Saint-Thomas d'Aquin, à 1 mille de Saint-Hyacinthe, à 10 arpents de l'école, à 12 de l'église; service d'autobus passant à la porte; électricité et eau à la maison et aux bâtiments; 1 refroidisseur électrique. A vendre avec ou sans roulant. S'adresser à M. Georges Gariépy, Saint-Thomas d'Aquin. 7s

A VENDRE: maison de 3 logements, située rue Girouard; bons avantages, réparée à neuf, fraîchement peinturée, avec 3 remises neuves, et terrain pour bâtir. S'adresser au no 566, rue Saint-Simon, Tél. 536, Saint-Hyacinthe. jno

DENTISTE: de retour de l'armée, achèterait bureau, louerait local ainsi que domicile, ou considérerait société. S'adresser au **Courrier.**

BRULEURS: Si vous avez besoin de bons brûleurs pour poêle, 6 pouces, **The Alasco Jr.** adressez-vous à M. Maurice Saint-Pierre, agent, 2452, rue Desssaules, Saint-Hyacinthe. 7s

A VENDRE: une terre de 4 arpents de largeur par 21 de longueur, située à 1¼ mille du village de Saint-Liboire; bien bâtie. Vendra à bonnes conditions. S'adresser à M. Ephrem Chicoine, rang Saint-Edouard, Saint-Liboire. jno

A VENDRE: à Saint-Aimé, maison de 10 pièces, avec électricité, eau courant, 2 toilettes à l'eau et lavabo. Remises, écuries attenant à la maison et garage attenant également, terrain 100 x 100, située rue Principale. Aussi terrain de 15 arpents, avec grange sur le bord de la rivière Yamaska. A vendre, cause de décès. S'adresser à Mlle Dolorès Mathieu, Saint-Aimé, Co Richelieu. 31a

ACHETERAIS: à Saint-Hyacinthe de préférence près de l'église, une maison en brique de plusieurs logements. S'adresser au **Courrier.**

A VENDRE: beams de fer; tuyaux de toutes sortes; lits de camp à deux étages; courroies en cuir de 6 à 24 pouces de largeur; barils 90 gallons pour huile à chauffage, etc. S'adresser à M. Blaise Allard, marchand, 4e rue Iberville, Qué. 14s

A VENDRE: grande propriété d'un seul logement avec salle de pool et restaurant 8 banquettes. Affaires, $15,000 par année. S'adresser à M. G.-E. Lemaire, Saint-Ours-sur-Richelieu. 7s

A VENDRE: terre de remplissage. Camion Dodge 1935. Malaxeur, capacité ½ poche, sur roues pneumatiques. S'adresser à Jos. Nolin, contracteur, S.-Joseph-sur-Yamaska. 7s

A VENDRE: terre, avec roulant, à 2 milles du Marché Centre. Conditions faciles. S'adresser à M. François Racine, r.r. no 1, Saint-Hyacinthe. 7s

ON DEMANDE: une grande chambre, non meublée. S'adresser au no 780, rue Larocque, Saint-Hyacinthe. 7s

A VENDRE: terre de 125 arpents, maison habitable, près du village; produisant annuellement 100 tonnes de foin. Conditions facile. Prix, $7,800. Vend cause départ aux Etats-Unis. S'adresser à M. Joseph Ethier, Saint-Nazaire, d'Acton. 7s

ECHANGERAIS: logement de 5 pièces, et chambre de bain, situé à 1835, des Cascades, 2e étage, pour un de 5 pièces dans un bas. S'adresser au no 1835, rue des Cascades, Saint-Hyacinthe. 14s

A VENDRE: Chevrolet coach 1933, propre et bien chaussé, radio et chaufferette. Coffre-fort de 1000 livres. Système électrique 32 volts Fairbanks. Cabinet de vaisselle en chêne. S'adresser au **Courrier.** 7s

A VENDRE: brûleurs, 6½ et 9 pouces diamètre. Pour toute installation à l'huile, s'adresser à M. A. Lamothe, vendeur autorisé, 3, rue Brodeur La Providence, Co S.-Hyacinthe. 14s

ON DEMANDE: logement de 5 ou 6 pièces, chauffé de préférence. S'adresser à l'Ecole Technique. 7s

A LOUER: 2 chalets à Saint-Hilaire; eau, toilette, plage. S'adresser à M. Joseph Auclair, Tél. Beloeil 523. 14s

COURS DE VENTE: Cours de vente français assurent succès vente et commerce, étude à domicile avec diplômes. Renseignements: Association Vendeurs Agréés, 10 est, rue S.-Jacques, Montréal. 21s

IMMEUBLES: Si vous désirez vendre, échanger ou acheter des propriétés, nous avons des propriétés de toutes sortes, telles que terres, maisons de tout prix très avantageux, et places d'affaires en ville, boulangeries, et en campagne; aussi beurreries, très bons restaurants. Si vous désirez faire un bon placement et épargner de l'argent, adressez-vous à Fridolin Gélinas ou Arthur Dubé, 190, rue Saint-François, S.-Hyacinthe, Tél. 1173-w, ou 813, Café Canadien. 7s

A VENDRE: machine combinée Fameuse Universelle, avec planeur-corroyeur de 6 pouces, scie ronde de 14 pouces, scie à ruban avec roues de 22 pouces. Un appareil à percer. S'adresser à M. Etienne Bathalon, Acton Vale, Co Bagot.

A VENDRE: série complète de formes pour fabrication de tuyaux de ciment de 4 pieds de diamètre, en bon état; ciment et petite roche, le tout à vendre ensemble. Poêle à bois émaillé crème et noir presque neuf, marque **Beau Chef.** S'adresser à Mme Pierre Benoit, Saint-Jude, Tél. 5-r-2. 14s

A VENDRE: divers articles de ménage. Cause: départ de la ville. S'adresser au no 2696 rue Saint-Pierre, Saint-Hyacinthe.

A VENDRE: 1 manteau de fourrure, brun castor, grandeur: 32; en parfait état, a bas prix. Aussi 1 complet bleu marine, en serge, non usagé, grandeur: 40. S'adresser, le soir entre 7 et 10 heures, au no 2173, rue Sainte-Anne, Saint-Hyacinthe.

A VENDRE: 3 manteaux de 16 ans pour jeunes filles, dont 1 de chat sauvage, le 2e de tweed noir et blanc, et le 3e un **camelhair.** S'adresser à M. Avitus Bélisle, village Sainte-Rosalie.

A VENDRE: poêle. S'adresser au no 991, rue Saint-Antoine, Saint-Hyacinthe.

A VENDRE: propriété de plusieurs logements, située au centre de la ville. S'adresser au no 637, rue Girouard, Saint-Hyacinthe.

A VENDRE: automobile marque Hupmobile, 1930, bons pneus, à bonnes conditions. S'adresser au no 1096, rue Saint-Dominique, Saint-Hyacinthe.

A VENDRE: belle grosse fournaise, en parfait état, chauffant au bois et au charbon, pouvant chauffer 15 pièces. S'adresser à Mme Joseph Beauchemin, 1105, rue Saint-Joseph, Saint-Hyacinthe.

PERDUE: couverte d'automobile, en laine, sur la rue S.-Dominique, vis-à-vis couvent de Lorette. Récompense promise à qui la rapportera à M. Jean Guertin, S.-Thomas d'Aquin.

A VENDRE: manteau de fourrure, teint rat musqué. S'adresser à M. Paul-Emile Gauthier, 1040, rue Bourdages, Saint-Hyacinthe.

ON DEMANDE: un logement de 5 pièces. S'adresser au **Courrier.**

A VENDRE: une terre à bois, cinq milles de la ville, 30 arpents, près du chemin gravelé, aussi terrain vacant situé rue Morin, 57 x 100 pieds, avec eau et égout posé, prêt à être bâtie. S'adresser à 484 rue Sainte-Anne, Ville. 1f

A VENDRE: une maison en brique, 4 logis, dont un prêt à être occupé, peu d'argent comptant, conditions faciles. S'adresser à 484, rue Sainte-Anne, près Banque de Montréal, Saint-Hyacinthe. 1f

Pourquoi ne pas être propriétaire? A vendre: une maison 1 logis, bien située conditions faciles. A vendre aussi un bon **stocker** en parfait état. S'adresser à 993, rue Saint-Antoine, Saint-Hyacinthe. 1f

A VENDRE: une arracheuse à patates sur pont, presque neuve. S'adresser à M. Roméo Archambault, Saint-Thomas d'Aquin.

A VENDRE: maison de 3 logements, 3 garages; électricité, système de chauffage à air chaud, belle cave cimentée. A vendre à bonnes conditions. S'adresser au no 3085, rue Notre-Dame, Saint-Hyacinthe.

A LOUER: chambre meublée. S'adresser au no 1387, rue Saint-Paul, 2e étage, Saint-Hyacinthe.

A VENDRE: poêle et ameublement de cuisine. S'adresser au no 1189, rue Bourdages, S.-Hyacinthe.

A VENDRE: 1 maison en bois de 6 pièces, eau, électricité, hangars, puits, etc. située au village de Saint-Jude. $3,500., très moderne, construite il y a 8 ans, chambre de bain, garage et hangars ainsi qu'une boutique à bois attenant. S'adresser à Mme Pierre Benoit, Saint-Jude, Tél. 5-r-2. 14s

CUIR REPOUSSE: Nettoyage complet de tous articles en cuir repoussé tels que sacoches, portemonnaie, etc. S'adresser à P. Landry, 44 rue Concorde. 14s

A VENDRE: au rang Saint-Roch, à Saint-Barnabé, ferme de 180 arpents, bien bâtie, à 3 milles du village, à 15 arpents de l'école; chemin gravelé avec ou sans roulant. S'adresser à M. Joseph Gadbois, S.-Barnabé-Sud, Co. S.-Hyacinthe. 14s

A VENDRE: Divanette et deux fauteuils en véritable cuir. Très propre. S'adresser à 1, rue Crevier, La Providence.

POOL A VENDRE: magnifique occasion pour celui qui désire avoir une table de pool à bonnes conditions. S'adresser au no 750, rue Girouard, Saint-Hyacinthe.

A VENDRE: 1 chesterfield, 1 tapis, 1 chaufferette à huile. S'adresser à Mme Carignan, 612, de la Concorde, Saint-Hyacinthe, ou Tél. 397-w.

A VENDRE: Pontiac sedan, 1932, bien propre, bons pneus. S'adresser au no 3, rue Saint-Louis, Village Saint-Joseph-sur-Yamaska, Co Saint-Hyacinthe.

A VENDRE: manteau de fourrure Hudson seal, taille: 14 ans. Aussi 1 collet en renard gris. Le tout en parfait état. S'adresser au no 2748, rue Girouard, Tél. 448, Saint-Hyacinthe. jno

A VENDRE: avec ou sans roulant, ferme de 41½ arpents de largeur par 14 de longueur, avec bâtisses nécessaire pour la ferme; aussi un grand poulailler, électricité installée partout. Située à 4 arpents du village. Cause de vieillesse. S'adresser à M. Joseph Duphily, La Présentation. 21s

ECHANGERAIS: un logement à Saint-Hyacinthe pour un au village de Saint-Pie de Bagot. S'adresser par téléphone au no 707-r-4. 14s

TAXI: Je désire aviser mes clients, et le public en général, que je viens de reprendre un service de taxi, avec voiture de luxe. Charles-Emile Hébert, 1282, rue S.-Paul, Tél. 885-w, S.-Hyacinthe. 14s

A VENDRE: Pontiac, 1929, bons pneus, moteur en très bon état. Bien propre. S'adresser le jour seulement, au no 815, rue Désaulniers, Saint-Hyacinthe.

A VENDRE: bonne terre franche de 90 arpents, à 1½ mille du village; grosse conserverie, à 2 arpents de l'école, chemin gravelé, eau à la grange, à la maison par robinet, avec ou sans roulant. Gros rendement en foin, grain, jardinage. S'adresser à M. Osias Beaudry, Saint-Pie de Bagot, rang de la presqu'ile. 14s

A VENDRE: manteau de fourrure, rat musqué, grandeur: 40; aussi manteau noir imitation de seal de laine; tapis à la main, ainsi que des catalognes pour plancher. Aucune offre raisonnable refusée. S'adresser à Mme Joseph Manègre, Tél. 48, Upton, Co Bagot. 14s

A VENDRE: maison avec grand terrain, au village Sainte-Rosalie, près route Saint-Hyacinthe-Drummondville, S'adresser au no 237, rue Saint-Pierre. La Providence Tél 838-w. 21s

A VENDRE: emplacement situé à Saint-Barnabé, 3 logements, garage, 3 places de chevaux, 1 arpent en fraisiers et framboisiers. Voisin de l'église, service d'autobus 2 fois le jour. S'adresser à M. Osias Larivière, Saint-Barnabé-sud, Co, S.-Hyacinthe. jno

A VENDRE: terre de 120 arpents, bien bâtie, dans le petit rang de Saint-Thomas d'Aquin, à 3 milles de Saint-Hyacinthe, à 20 arpents de l'église, à 10 arpents de l'école, service d'autobus à la porte, électricité à la maison et aux bâtiments. Vendra cause santé. S'adresser à M. Armand Gauvin, S.-Thomas d'Aquin. 21s

A VENDRE: automobile Nash, 1941, bons pneus, et très propre. S'adresser au no 1452, rue S.-Paul, entre 6.30 et 8 heures tous les soirs.

A VENDRE: 1 tour à bois, 1 scie circulaire (**jigg-saw**), 1 scie à ruban, 1 sableur. S'adresser au no 240, rue Sant-François, S.-Hyacinthe.

ACHETERAIS: une fournaise à huile, marque **Duo-Term** de préférence. S'adresser entre midi et 1 heure, ou entre 6 et 7 heures le soir, au no 1557, Marguerite-Bourgeois, Tél. 471-w, S.-Hyacinthe.

A LOUER: maison de 8 pièces au no 289, rue Saint-Pierre, La Providence, pour l'hiver et le printemps; meublée électricité, frigidaire. S'adresser au no 1505, rue Saint-Antoine, Saint-Hyacinthe.

A VENDRE: Buick, 1930, en bon état ,pneus comme neufs, 2 pneus de rechange, fait 17 milles au gallon, en vente à $175. Cause, licenciement de la marine. S'adresser au no 462, rue Sainte-Marie, Saint-Hyacinthe.

A VENDRE: studio et 1 bureau, 5 chaises de galerie. S'adresser au no 68, rue Saint-Pierre, La Providence, Tél. 509.

A LOUER: 1 appartement meublé, comprenant chambre à coucher, chambre de bain, cuisine et solarium. Aussi 1 chambre meublée. S'adresser au no 2420, rue Morin, Saint-Hyacinthe. jno

REPARATIONS

Pour vos réparations de montres, horloges de toutes sortes, voyez M. J.-A.-R. Morin, bijoutier, déménagé au no 610, rue Mondor, Saint-Hyacinthe (sous-sol du Grand-Hôtel).

J.-A.-R. MORIN

bijoutier

610, rue Mondor

Saint-Hyacinthe

"Nous sommes divisés parce que nous avons hérité des qualifications de rouges et de bleus... Cessons nos luttes fratricides; unissons-nous!"
Honoré MERCIER

93e ANNEE, No 28

LE COURRIER DE ST-HYACINTHE

NOS INSTITUTIONS – NOTRE LANGUE – NOS LOIS

Nous avons formé une Union nationale au-dessus des partis politiques, parce que nous avions les mains nettes et que nous entendons les garder nettes.
Maurice DUPLESSIS

VENDREDI, 7 SEPTEMBRE 1945

LE COURRIER DE SAINT-HYACINTHE
FONDÉ EN 1853
Rédacteur en chef Harry Bernard
Le Courrier de Saint-Hyacinthe est publié et imprimé par la Compagnie d'Imprimerie et de Comptabilité de Saint-Hyacinthe, (Limitée), aux nos 645-655 ave Sainte-Anne, Saint-Hyacinthe.
ABONNEMENT
Canada, $2.00 Etats-Unis, $2.50
VENDREDI, 7 SEPTEMBRE 1945

La saine économie de M. Godbout

Un déficit de $8.000.000., près, à Québec. — Conséquence directe du dernier budget de M. Mathewson.—L'Union nationale le révèle, mais elle ne s'en tient nullement responsable.— Déficit imputable au régime Godbout-Bouchard.

On sait jusqu'à quel point les politiciens libéraux se plaisent à accuser l'Union nationale de gaspillage, de mauvaise administration, de dilapidation des fonds publics. A les entendre et à lire leurs journaux, eux seuls savent administrer avec intelligence, économie et sagesse; eux seuls possèdent le talent qu'il faut pour proportionner leurs dépenses à leur revenu, montrer à la fin d'un exercice un bilan dont on puisse s'enorgueillir, garant d'une saine surveillance de l'argent du peuple. Cela, c'est la ritournelle qu'on chante avant, pendant et après les campagnes électorales, et ceux qui se laissent bercer par elle ont chance un beau matin de s'éveiller désappointés et dépités. Car les stratèges du parti libéral se permettent avec la vérité des libertés au moins étranges. Aussi longtemps qu'ils tiennent en main les rênes, il n'est pas facile de les démasquer ni confondre, même si l'on soupçonne que leurs prétentions ne tiendraient guère à l'examen. Eux seuls ont accès aux livres et documents les plus importants. Qu'ils cèdent la place un moment, et le pot aux roses se découvre. C'est là l'expérience qui vient de se faire à Québec, et que révèle l'hon. Onésime Gagnon, trésorier de la province. Quand l'hon. M. Duplessis et ses collègues assumèrent dans la capitale les responsabilités de l'administration, il y a un an, ils avaient raison de croire que les finances n'y étaient pas aussi brillantes que le voulait la propagande libérale. Aussi prirent-ils leurs précautions. Ils demandèrent alors à M. Rosaire Courtois, comptable de réputation, de faire une enquête complète sur le véritable état financier de la province.

* * *

M. Courtois s'acquitta de sa tâche avec soin et le plus de célérité possible, annonça finalement que la situation au Trésor n'était pas des meilleures, et que l'on pouvait s'attendre à un déficit respectable, à la fin de l'exercice en cours. Le témoignage de M. Courtois était d'autant plus intéressant qu'il n'était pas lui-même un partisan de l'Union nationale, mais un ami de l'administration libérale. Il prévoyait dans le temps un déficit de plusieurs millions de dollars, et l'hon. M. Gagnon vient d'annoncer que le déficit, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1945, se totalise exactement à $7.977.525.37. Si les revenus s'élevèrent au montant de $96.455.703.28, les dépenses ordinaires et les immobilisations atteignent la somme incroyable de $104.433.228.65. "Ces chiffres définitifs, de dire M. Gagnon, ne sont que légèrement différents des chiffres provisoires que je soumettais aux membres de l'Assemblée législative, lors du discours sur le budget, le 5 avril dernier. Les revenus ont été un peu plus considérables que ceux prévus, et le déficit a été légèrement moins élevé que celui que nous prévoyions pour cette époque. Ce bilan est en définitive le résultat du budget présenté à l'Assemblée législative par mon prédécesseur, M. Arthur Mathewson, le 24 février 1944. Il ne change rien aux commentaires que j'ai eu l'occasion de faire à ce sujet, lors du discours sur le budget." Même si le bilan est soumis par le gouvernement de l'Union nationale, il importe de retenir que seul le gouvernement Godbout-Bouchard doit en être tenu responsable.

* * *

Quand l'Union nationale prit le pouvoir, le 30 août 1945, le régime libéral administrait depuis 1939, et l'exercice terminé relevait de lui depuis le 31 mars 1944. Pendant les sept mois qui s'écoulèrent, entre le 30 août 1944 et le 1er mars 1945, le gouvernement Duplessis dut faire face à tous les engagements pris par son prédécesseur, en raison du budget Mathewson. Avec ce résultat net qu'on se trouve aujourd'hui en face d'un déficit de taille. Cela pour bien marquer que ce déficit est imputable au régime Godbout-Bouchard, et non pas à l'Union nationale. Celle-ci le découvre et le révèle, mais elle n'y est pour rien. Et voilà qui nous change des saines finances dont se vantait à tout propos M. Godbout, et à sa suite la meute des bavards libéraux, à tous les carrefours de la province. Quand le régime Godbout remplaça à l'automne de 1939 le premier gouvernement de l'Union nationale, ses porte-paroles les plus autorisés annoncèrent avec tapage que l'on mettrait fin à l'ère du gaspillage, et que désormais la province s'administrerait en vertu de la plus stricte économie. On sait ce qui suivit. Le gouvernement commença par imposer taxes sur taxes, sa teule taxe de vente apportant au Trésor quelque $13.000.000. par an. Le revenu devenant plus imposant que jamais, les dépenses se multiplièrent aussi, à un tel rythme que les déficits se succédèrent rapidement. Avec ce résultat qu'après cinq ans de prudence et d'économie le régime Godbout envisageait un déficit dernier de près de huit millions de dollars, que vient de mettre à jour l'Union nationale. M. Godbout et les siens peuvent vraiment se vanter. Depuis qu'elle a en main l'administration, l'Union nationale n'en finit pas de boucher les trous dus au régime Godbout, dans tous les domaines. Il était plus que temps, en août 1944, que cela changeât.

Harry BERNARD

L'hon. Maurice L.-Duplessis et la fête du Travail, lundi

L'hon. Maurice L.-Duplessis, premier ministre de la province, a fait lundi, à l'occasion de la Fête du Travail, la déclaration ci-après:

La terrible guerre mondiale qui ensanglantait l'humanité et assombrissait l'horizon depuis six ans est enfin terminée, et, cette année, la célébration de la Fête du Travail pourra se faire dans une atmosphère victorieuse et plus sereine.

Le Travail ne sera plus obligé de contribuer à détruire mais il pourra enfin reprendre ses oeuvres de paix et consacrer désormais toutes ses énergies à édifier et à construire.

Remercions humblement la Divine Providence et demandons lui de nous accorder son aide indispensable pour la période de transition que nous aurons à traverser avant que la paix puisse produire tous ses effets. Tous, nous la voulons durable, cette paix, et nous désirons de toutes nos forces qu'elle soit assurée et stable.

Soyons pénétrés de cette grande vérité que nous suggère précisément la devise de Sa Sainteté Pie XII: la paix, aussi bien entre les peuples que chez les peuples, a pour fondement la justice. Rendre à chacun ce qui lui est dû, accomplir par conséquent nos devoirs, la paix est à ce prix.

Le Travail est au nombre de nos principaux devoirs puisque la loi qui l'impose est d'institution divine, ayant été décrétée par celui qui, sur la terre, fut aussi l'apprenti de Joseph de Nazareth.

A la lumière de la fraternité chrétienne, la collaboration et la coopération peuvent se réaliser entre ces deux éléments de prospérité: un capital sain et honnête, un travail consciencieux, tous deux désireux de participer à la réalisation du bien commun.

L'union fait la force, l'union dans le respect des devoirs et des droits, dans la volonté d'assurer à notre province et à notre pays la prospérité durable et féconde que procure l'amour d'un travail justement productif et rémunéré, base de l'épargne populaire qui constitue un facteur nécessaire de bien-être, de progrès et de paix sociale.

Plus que jamais la véritable coopération s'impose: coopération entre l'employé et l'employeur, entre le capital et le travail, entre les différentes classes de la société, entre l'autorité religieuse et l'autorité civile, entre les deux grandes races appelées à vivre ensemble et à travailler au progrès et à la prospérité durable de notre commune patrie.

La coopération, puissant reflet de la charité chrétienne, est la formule de salut par excellence. C'est la véritable coopération, c'est-à-dire celle qui découlant de l'effort individuel et respectant la dignité humaine, produit une force collective dont les effets bienfaisants profitent à toutes et chacune des parties composantes.

A tous les ouvriers de mon cher comté des Trois-Rivières, à ceux de la Mauricie, à ceux de toute la province, j'exprime mes meilleurs voeux. Puisse la Divine Providence donner à tous et à chacun la santé, le bonheur et la prospérité durable, dans la paix sociale, dans la paix nationale. Ces souhaits amicaux que je formule, à l'occasion de la Fête du Travail, traduisent les sentiments intimes du premier ministre et des ministres du gouvernement de la province de Québec.

Belle délégation du J. Commerce au congrès de Granby

Granby, 5, (Spéciale)

Me Joseph Primeau, de Valleyfield a été élu président de la Fédération des Chambres de Commerce des Jeunes de la province, au congrès provincial tenu la semaine dernière à Granby. Il succède à M. Fridolin Simard, d'Amos. Une importante délégation de la Chambre de Commerce des Jeunes de S.-Hyacinthe assistait au congrès. On y remarquait le président, M. Armand Bibeau, MM. Albert Lussier, Richard Thibodeau, Albert Fortin, P.-Emile Brodeur, J.-P. Brouillette, Antonio Rondeau, Gérard Dion, Léo Laroche, Rod. Champagne, Léon Brouillette, Conrad Mongeau, Bernadin Hubert, Roland Brunette, Léo Trudel, Conrad Frigon, Léopold Allard.

La Chambre de Commerce des Jeunes de S.-Hyacinthe, qui, par son président, M. Armand Bibeau, avait proposé le nom de Me Primeau à la présidence de la Fédération, présenta une résolution demandant l'uniformité des heures de fermeture des magasins dans la province.

———:-o-:———

Prix non réclamés au festival de la police, dimanche

Trois prix n'ont pas été réclamés au festival de la police, tenu dimanche dernier à S.-Hyacinthe. Ce sont les nos 993 et 8500, et pour les enfants le no 427.

Les détenteurs des billets ci-dessus mentionnés sont priés de réclamer leurs prix au poste de police.

Noces de perles de M. et Madame Antonio Breton

M. et Mme Antonio Breton de S.-Hyacinthe, recevaient dimanche dernier, à l'occasion de leur noces de perles. M. et Mme Breton née Isola Rocheleau se marièrent à Saint-Jean d'Iberville, le 31 août 1915. Ils ont trois enfants: Jean-Maurice, de Sorel: Gérard et Marcel, S.-Hyacinthe, et cinq petits-enfants, Jacques, Ginette, Michel et Robert. Un superbe cadeau et gerbe d'oeillets furent présentés par le petit-fils des jubilaires, Jacques. Les invités étaient MM. et Mmes Pierre Dax, Gaston Gauthier, Martial Rocheleau, Jean Pelletier, tous de Montréal, Victor Moreau, S.-Jean d'Iberville Ludger Simard et Jean-Maurice Breton, Sorel, J.-A. Morin, Gérard Breton et Marcel Breton, Saint-Hyacinthe, Mmes Hormisdas Rocheleau et A. Bourdon, Montréal; Mlle Angèla Rocheleau, Montréal, M. Arseneault, du Nouveau-Brunswick.

———:-o-:———

La Philharmonique à Sorel, dimanche

La Société Philharmonique se rendra à Sorel, dimanche, 9 septembre, pour remettre à l'Harmonie de Sorel la visite que cette dernière faisait ici dimanche dernier.

Le voyage se fera par autobus, Il reste encore quelques places disponibles et les personnes désirant se joindre aux membres de la Philharmonique sont priées de communiquer avec le président, Me Albert Jodoin, 705, rue Sainte-Anne, Tél. 200.

L'INFORMATION POLITIQUE

À OTTAWA

Le Canada doit maintenant songer à s'acquitter de ses obligations d'après-guerre

D'ici cinq ans, au moins, le Canada restera en quelque sorte sur un pied de guerre. — Les accords de San Francisco nous imposent de grandes responsabilités. — Le gouvernement ne sait encore au juste quelles seront ses sources pour s'acquitter de ces obligations. — Il n'est pas absolument certain qu'une nouvelle *crise de chômage* n'est pas à craindre.— La signification de la prochaine session fédérale.

Ottawa, 4, (Spéciale)

Le parlement canadien se réunit en session au moment où la paix est définitivement rétablie dans le monde entier. Par la capitulation du Japon, samedi dernier, dans la baie de Tokyo, les hostilités ont cessé sur tous les fronts. A la suite de la cérémonie de la signature de l'acte de reddition par le Japon les plénipotenniaires des Etats-Unis et de l'empire britannique n'ont pas manqué de rappeler aux nations-unies que leur tâche consistait, maintenant et surtout à contribuer pour l'oeuvre de la réhabilitation le même effort qu'elles ont contribué, pendant cinq ans, pour assurer la victoire des alliés.

Aussi faut-il s'attendre à ce que ce soit là la note dominante que le gouvernement canadien voudra donner à toute la politique, d'ici au moins cinq ans. La presse londonnienne vient justement d'écrire, à ce sujet, que la Grande Bretagne se ressentira encore pendant douze ans au moins des effets du grand conflit mondial. Il est inévitable qu'il en soit de même pour le Canada qui, depuis le début de la guerre, est devenu l'une des principales nations du monde.

Au cours de sa présente session le parlement devra, d'abord, sanctionner les accords de San Francisco qui comportent pour nous de lourdes obligations de toutes sortes dans le domaine international. Notre pays ne peut se soustraire, maintenant, à la nécessité de contribuer sa large part à la tâche urgente de nourrir les populations affamées d'Europe et à celle de restaurer leur économie si nous tenons à reprendre nos relations commerciales avec tous ces pays dévastés. C'est une conférence inévitable de notre participation à la guerre comme c'est une condition première du retour de la prospérité dans notre propre pays.

Pour l'instant, ce qui paraît le plus urgent est d'établir notre finance nationale sur des bases stables et de convertir notre industrie de guerre pour les fins civiles afin d'éviter une crise de chômage. En d'autres termes la population canadienne doit encore contribuer largement au trésor fédéral et produire abondamment tout ce qui sera nécessaire à la poursuite de notre politique d'après-guerre.

Ce qui presse le plus c'est évidemment de trouver la finance qu'il faudra. En annonçant les détails du prochain emprunt l'hon. M. Ilsley, le ministre des Finances, a suffisamment donné à entendre que le gouvernement a un grand besoin d'argent. On demandera à la population de prêter un billion et demi. Ce montant représente, à lui seul, le budget de dépenses de cinq années d'administration en temps normal. Il est donc évident que notre effort restera tendu pour un temps plus ou moins prolongé.

Après nous avoir fait connaître ce qu'il entend nous emprunter il reste maintenant au ministre des Finances de nous faire connaître aussi ce qu'il se propose de prendre au moyen des impôts de toutes sortes. Lors du dernier emprunt, en mai dernier, le gouvernement nous avait demandé $1,350,000,000. Il en demande, cette fois, 150 millions de plus. Il serait risqué d'en déduire que son intention est de réduire d'autant le fardeau des impôts que le contribuable est appelé à payer.

Dans environ six semaines le ministres des Finances prononcera son premier discours du budget en temps de paix. On s'accorde à dire, à ce sujet, qu'il ne faut pas s'attendre à ce que la politique fiscale du gouvernement soit radicalement changée du seul fait que la guerre est finie.

Au contraire. Comme nous avons de lourdes obligations à assumer d'ici deux ou même trois ans, il nous faudra en quelque sorte, rester sur un pied de guerre. Nous ne devons nullement nous attendre à un dégrèvement appréciable des impôts.

On le voit. Le succès de la politique d'après-guerre du gouvernement repose presqu'entièrement sur la solution heureuse de sa finance. Ce qu'il ne pourra pas obtenir au moyen d'emprunt il l'obtiendra au moyen des impôts. Mais c'est ici que le problème se complique. Le pouvoir central prétend, à tort ou à raison, que ses sources de revenus ne suffisent pas. C'est pour cette raison qu'il s'est empressé de convoquer en conférence les représentants des provinces auxquels il a tout simplement demandé de lui céder certaines sources de revenus assez considérables.

Les provinces sont à considérer cette proposition. Les opinions diffèrent avec les provinces. Ottawa n'est pas encore très sûr de gagner son point. Il craint même que le compromis que l'on devra infailliblement accepter ne lui soit point satisfaisant.

A ce sujet, il est assez intéressant de constater que l'activité politique renaît dans les provinces. L'hon. M. Angus McDonald, ministre de la Marine dans le cabinet King pendant toute la durée de la guerre, vient justement de reprendre la direction du parti libéral et du gouvernement de la Nouvelle-Ecosse On ne peut s'empêcher d'y voir peut-être une intervention de M. King pour affermir ses positions dans cette province en ce qui regarde la proposition qu'il a faite aux provinces dans le domaine fédéral.

Au Manitoba, le premier ministre Garson, chef d'un gouvernement de coalition, vient de convoquer la législature provinciale en session pour étudier cette même proposition. Ce sera une courte session puisque l'on prédit que M. Garson tiendra des élections provinciales avant le 26 novembre, date de la

(suite en 6e page)

À QUÉBEC

Notre province verra bientôt la mise en application de la la loi de la Radio-Québec

La loi, votée au cours de la dernière session, entrerait incessamment en vigueur.— On se rappelle la façon dont l'hon. M. Duplessis fut traité lors de l'élection provinciale, à l'automne de 1939.— La censure des discours par l'équipe des rouges d'Ottawa.—La question de l'Hydro-Québec.

Québec, 4, (Spéciale)

La population de la province de Québec se souvient de la campagne électorale provinciale d'octobre 1939. L'hon. Maurice Duplessis, alors, comme aujourd'hui d'ailleurs, sur la volonté du peuple, était premier ministre de notre province. La guerre venait d'éclater. Le gouvernement King avait fait participer le Canada au conflit, qui devait devenir mondial.

Les libéraux d'Ottawa, de connivence évidemment avec ceux de Québec, puisqu'ils ne font qu'un, somme ils se plaisent à le proclamer suivant leur formule: "Rouge à Québec, rouge à Ottawa" mirent alors en rigueur les mesures de guerre de Meighen et Borden, mesures qu'ils avaient pourtant si fortement et si amèrement critiquées, lors de la guerre 1914-18, mais qu'ils avaient laissées dans les statuts fédéraux.

Profitant de ces mesures dites de guerre. MM. King, Lapointe et autres voulurent mettre la main sur l'autonomie des provinces, agissant de cette façon sournoisement, comme c'est d'ailleurs leur habitude.

M. Duplessis ne prit pas de temps à voir clair dans le jeu des fédéraux.

Il voulut alors, et sans plus tarder avertir la population de Québec de la "trahison" qu'Ottawa se préparait à perpétrer contre les provinces et contre Québec en particulier. Pour combattre Ottawa, il fallait venir devant le peuple pour demander un mandat de guerre. En 1936, l'Union Nationale et M. Duplessis avaient obtenu un mandat d'administrer la province, en temps de paix.

Et pour obtenir un mandat du peuple, en système démocratique vraiment compris et au sens de la constitution, il fallait venir devant lui honnêtement et franchement par voie d'élections générales.

C'est ce que fit M. Duplessis, le 25 septembre, 1939, en faisant dissoudre les chambres par lieutenant-gouverneur de la province, qui était alors l'hon. Esioff-L. Patenaude. Ce fut alors un coup de massue sur la tête des libéraux et de Québec et d'Ottawa.

Il fallait alors trouver un moyen pour battre Duplessis, à tout prix, et surtout pour l'empêcher de dire la vérité, toute la vérité à la population. C'est feu Ernest Lapointe, qui trouva la formule.

Ottawa décida donc d'imposer la censure, que l'on avait pourtant, de 1914 à 1918, qualifiée de loi "maudite et inique". Et c'est dans le journal "Le Canada" du temps, que l'on peut trouver ces expressions. De plus, dans ce même journal, dans le même temps, l'on écrivait "que, jamais, au grand jamais, les libéraux, lorsquils seraient au pouvoir ne feraient appel à la censure". Une autre promesse, que l'on foulait aux pieds, la première occasion se présentait.

Mais ce n'était pas tout. On poussa plus loin le fanatisme et l'effronterie. On exigea que les causerie à la radio fussent aussi censurées et savez-vous par qui? Par M. Lapointe, lui-même, qui prenait charge de la campagne provinciale dans Québec, et même s'il était un ministre fédéral. Causeries censurées pas M. Lapointe, puisque c'était de lui, le ministre de la Justice de qui relevait la censure fédérale. M. Lapointe avait donc le pouvoir de dire ce quil lui plaisait à la radio. Et du même coup, il avait le contrôle sur les paroles et pensées des autres.

Mais l'audace n'était pas encore poussée assez loin. On interdit de plus, la radiodiffusion des assemblées politiques publiques. On ne voulait évidemment pas donner de chance à M. Duplessis, à ses candidats et aux soutenants du parti de l'Union Nationale. N'était-ce pas là de la dictature de la plus belle eau? Pourtant, on avait crié que le Canada avait déclaré la guerre à l'Allemagne pour combattre la dictature et pour la conservation de toutes les libertés démocratiques, notamment la liberté de parole et d'expression.

Or, dès ce moment, M. Duplessis, et il avait mille fois raison, promit la création d'une radio provinciale, afin de pouvoir permettre aux gens de Québec de s'exprimer et quand bon leur semblerait.

Mais, comme M. Duplessis ne fut pas alors reporté au pouvoir, il ne put mettre à l'exécution son projet. Durant les cinq années, qu'il dans l'Oposition, il ne perdit aucune occasion, tant sur les tribunes publiques que sur le parquet de l'Assemblée législative, d'affirmer que, dès son retour à la tête de l'administration de la province, l'une des premières lois, qu'il ferait adopter serait de une créant Radio-Québec.

Et M. Duplessis, comme toujours d'ailleurs, tint parole. A la session dernière, la première depuis les élections générales du 8 août dernier, il fit voter par les deux chambres un bill, créant une Radio-Québec, pour permettre de faire entendre la voix du Canada français. Les représentants du peuple autorisèrent alors à cette fin une dépense, qui peut aller jusqu'à 5 millions.

Or voici que nous apprenons que cette loi de Radio-Québec sera mise en application très prochainement, même au cours du mois de septembre de la présente année. Dans ce cas, tout comme d'ailleurs dans les autres, M. Duplessis ne manque pas de courage. Et toute la population lui en est fort reconnaissante.

Hydro-Québec

A la dernière session provinciale, le gouvernement de l'Union Nationale a fait adopter une loi, pour régler la question financière des actionnaires de **Montreal Light Heat and Power**, question laissé en suspens par le régime Godbout.

Suite à la page 6.

Billet du jeudi

Les amours d'Elizabeth Barrett et de Browning

Les *Sonnets from the Portuguese*, d'Elizabeth Barrett Browning, se classent parmi les plus beaux de la langue anglaise. L'auteur y consacra deux longues années. Un jour de 1847, à Pise, où elle vivait avec son mari, le poète Robert Browning, Elizabeth remit à celui-ci une liasse de vers d'amour.—Lisez-les, dit-elle, et déchirez-les si vous ne les aimez point. Elle se sauva dans sa chambre, et l'homme commença de lire ces pages ardentes évoquant leur amour, commencées à Londres, alors qu'il paraissait sans espoir, reprises et terminées sous le soleil d'Italie. C'était les fameux sonnets. Browning en fut émerveillé. Il courut dire à sa femme son admiration et l'engagea à les publier.—Je n'oserais garder pour moi seul, dit-il, les plus beaux sonnets jamais écrits en aucune langue, depuis Shakespeare. Ces poèmes auront bientôt cent ans d'existence et ils ont peu vieilli. On y trouve bien quelques images et tournures aujourd'hui désuètes, caractéristiques de leur temps, mais l'ensemble reste frais, d'un lyrisme heureux et d'une grande élévation d'esprit. S'il existe d'innombrables éditions des oeuvres d'Elizabeth Barrett Browning, assez peu s'adressent au public de langue française. Cette lacune vient d'être comblée en partie par une maison américaine d'édition (1) qui nous offre en un même volume les sonnets dans le texte, et en regard une traduction française et en vers, d'André Maurois. Si l'entreprise était téméraire, le traducteur parait s'en être heureusement tiré. Sans doute le terme français ne correspond pas rigoureusement à l'anglais, mais le sens y est, et le sentiment, et la flamme poétique.

* * *

Maurois connait d'ailleurs ses limites, et celles que lui imposaient deux prosodies qui n'ont rien en commun. Il écrit avec à-propos: "Traduire un poème est difficile; le traduire en vers est presque impossible... Les mots anglais, plus brefs que les nôtres, permettent de faire entrer dans un sonnet plus de matière que les mots français. J'ai cherché avant tout à sauver le rythme et cette souplesse ondulueuse de la phrase qui enjambe les vers et s'enroule au cadre rigide du poème." Pour pleinement goûter les sonnets, il faut connaître l'amour unique qui les inspira. Aussi Maurois fait-il précéder sa traduction d'une introduction, — en français et en anglais,—où il conte l'essentiel du roman de Browning et d'Elizabeth. Celle-ci naquit à Carlton Hall, Durham, le 6 mars 1806, fille d'un Anglais fort riche. Elle avait onze frères et soeurs, dont dix vivaient à la mort de leur mère. Vers la quinzième année, Elizabeth doit s'aliter à la suite d'une chute de cheval; les médecins croyaient à une lésion de la moëlle épinière et redoutaient en plus la tuberculose. Elizabeth se fait peu à peu une vie de recluse, dans la sombre maison de son père à Londres, à 50 Wimpole Street. Elle écrit pour occuper ses loisirs forcés, a bientôt un nom dans les lettres. Le père règne dans la maison comme un patriarche des temps bibliques. Ses deux autres filles, Henrietta et Arabel, ne sont pas mariées, et d'ailleurs M. Barrett "n'eût pas admis qu'un homme lui volât ses filles." Au vrai, Elizabeth n'est pas aussi malade qu'elle le croit elle-même. Intelligente et instruite, elle est aussi d'une nature ardente, même fébrile.

* * *

De six ans plus jeune, Robert Browning, fils d'un fonctionnaire de la Banque d'Angleterre, l'admire d'abord dans ses poèmes, puis s'éprend d'elle sans l'avoir vue. Poète lui-même, appelé à devenir l'un des plus célèbres de son pays, il croit avoir découvert l'âme-soeur. Il lui écrit, obtient d'être reçu. Ils saiment presque aussitôt. Elle a trente-huit ans, lui trente-deux, mais la jeune fille ne se sent pas le courage de ses sentiments. Non seulement elle s'estime trop malade pour se marier, mais elle ne saurait affronter l'égoïsme de son père, qui plus que jamais entend garder ses filles autour de lui. Barrett sait que Browning fréquente sa maison, mais il ignore le nombre et la durée de ses visites. L'hiver de 1844-45 est dur pour Elizabeth, et les médecins conseillent un séjour en Italie. Le père ne consent pas au voyage, et Browning offre à celle qu'il aime de l'épouser sans tarder, de l'emmener lui-même en Italie. Elizabeth hésite, mais l'idée fait son chemin. Les choses se précipitent quand le vieux Barrett annonce son intention d'abandonner Wimpole Street pour se retirer à la campagne avec les siens. Après de longs pourparlers, Browning convainc sa fiancée de le rencontrer à l'église de Marylebone, où le mariage a lieu secrètement. Quelques semaines plus tard, ils partent pour la France et l'Italie. M. Barrett ne pardonnera jamais à sa fille. Les époux ne se séparèrent plus, et comme il est dit aux contes de fées, ils eurent un enfant et furent très heureux. Après la mort d'Elizabeth en Italie, le 30 juin 1861, son mari retourna à Londres, où il se consacra exclusivement à son oeuvre littéraire.

L'Illettré

(reproduction interdite)

(1) Brentano's, New York.

NOUVELLES DE LA RÉGION

Belle fête de la jeunesse à Saint-Liboire

Organisée par la maison R. Bernard, elle réunit la jeunesse étudiante de la paroisse.— Retour au pays du soldat Bernard Beaudry.

S.-Liboire. 4, (Spéciale)

Une belle fête avait lieu samedi dernier, à la salle d'Agriculture du comté de Bagot, à Saint-Liboire. Organisée par la maison R. Bernard, de Saint-Liboire, la fête réunissait tous les étudiants et étudiantes de la localité, à l'occasion de leur départ pour leurs études. Elle avait aussi été organisée pour marquer le retour du soldat Bernard Beaudry, de Saint-Liboire, récemment revenu d'outre-mer, avec quelques blessures, après avoir participé à l'expédition de Dieppe et avoir été fait prisonnier en Allemagne.

Parmi les invités on remarquait Mlles Carmen Gauthier, de Montréal; Thérèse Ouellette, Saint-Hyacinthe; Yvette Létourneau, Acton Vale; Louise Dumaine, Monique Dumaine, Jeannine Lefebvre, Upton; Marie-Estelle et Monique Bernard, filles de M. et Mme R. Bernard; Madeleine Côté, Claire Lemonde, g.m., Madeleine Lemonde, Marguerite Jodoin, Jeannette Lafleur, Françoise Chabot, Estelle Authier, Claire et Rolande Landry, Marthe Montpetit, Marie Ménard, Rita Ménard, Jeannine Marcotte, Gilberte Adam, Léna et Gisèle Quintal, Gisèle Lapointe, Thérèse Carrière, Luce-Agathe et Gilberte Touchette, Madeleine Deslauriers, S.-Liboire; MM. Marcel Chartier, e.e.m, Sherbrooke; Jacques-Maurice Goulet, e.e.m., Montréal; Gaston et Jean-Maurice Joncas, Denis Boudreault, Saint-Hyacinthe; Jean Bernard, de la R.C.A.F., fils de M. et Mme R. Bernard; Marcel Deslauriers, e.e.m., Fernand Deslauriers, Marcel Lemonde, e.d., Denis et Jean-Noël Lemonde, Pierre Lapalme, Jules Touchette, Jean-Paul Landry, Ulysse et Jacques Gosselin, Bernard et Philippe Beaudry, Jean-Paul Richer, Jean-Paul Rodier, Jean-Charles Touchette, Fernand Dupont, Jean-Paul Bachand, Emile di Palma, Saint-Liboire.

Décrire l'entrain de la fête n'est pas possible. Les jeunes s'amusèrent ferme. Il y eut chansons, sketches, déclamations. Un magnifique goûter fut servi par Mmes W. Bernard, de Saint-Hyacinthe, et R. Bernard, de Saint-Liboire. Le jeune Boudreault, de Saint-Hyacinthe, se chargea de la musique et de l'installation des haut-parleurs.

—:o:—

Heureuse gagnante

L'heureuse gagnante du $5.00 en marchandises, offert cette semaine par M. Jos. Fontaine, député aux Communes, est Mme Haldo Charron, de La Providence.

Soirée de danse au Manège militaire, samedi soir, 8 sept.

Roland Hébert qui dirigeait l'équipe locale de hockey l'an dernier, nous annonce qu'il organise une grande soirée de danse, samedi prochain, 8 septembre, au manège militaire au profit du club de hockey Saint-Hyacinthe. Cette danse débutera à 9 heures. L'orchestre de la Marine fera les frais de la musique. Roland Hébert nous annonce qu'il aura de plus, des attractions spéciales notamment un fameux danceur du nom de Frencie Mendey et d'une jolie danceuse Lana Richards, de New York. Le prix d'admission est de $1.00 par personne et tout le monde sera bienvenu.

Comité en voie de formation

Le gérant Roland Hébert nous informe de plus qu'un comité de citoyens est en train de se former ici. Ce comité verrait surtout à financer une équipe locale dans la ligue Intermédiaire. La ligue grouperait les clubs Cyclones de Montréal, Lachine, Cornwall, Joliette, Sherbrooke et S.-Hyacinthe. Parmi ceux qui formeraient le comité d'organisation on remarque les noms de MM. Lucien Larivée, Raoul Lassonde, Thomas Blanchard, Donat Grenier et Paul Saint-Onge. On donnera de plus amples informations dans notre édition de la semaine prochaine.

S.-Louis

Samedi dernier, avait lieu en l'église de St-Louis de Bonsecours le mariage de Mlle Gertrude Plouffe, fille de M. et Mme Arthur Plouce, à M. Wilfrid Godin, de Sorel, fils de M. Joseph Godin, décédé, et de Mme Godin, de Sorel. Les mariés partirent ensuite pour un voyage à Québec.

—Samedi, 25 août, avait lieu le mariage de Mlle Laurette Beaucage, fille de M. et Mme Alfred Beaucage, à M. Jean-Baptiste Dupré, de Contrecoeur, fils de M. et Mme Aldéric Dupré, de St-Louis-de-Bonsecours.

—Samedi dernier, M. et Mme Philias Laplante, Mlle Georgette Laplante ainsi que M. Armand Mathieu, de Saint-Hyacinthe, Mlle Blanche Laplante, M. Jean-Baptiste Laplante, de Saint-Hyacinthe également, Mlle Lauréa Mathieu et M. Rosaire Laplante, de Saint-Louis, assistaient au mariage Lauzière-Beaucage, à Saint-Léonard.

—M. et Mme Murice Ferland, de Saint-Norbert, étaient de passage à Saint-Louis, chez M. et Mme Jean-Baptiste Grenon, dimanche.

—M. et Mme Amélée Chabot ainsi que M. et Mme Zéphyr Ferron, de Saint-Hyacinthe, visitaient des parents à Saint-Louis dimanche dernier.

—M. et Mme Henri Montigny recevaient dimanche dernier M. et Mme Edouard Montigny, de Saint-Hyacinthe.

—M. et Mme Arsène Laplante, de Saint-Hyacinthe, étaient de passage à Saint-Louis, chez M. et Mme Aimé Joyal.

M. Alfred Dufresne, de Sainte-Rosalie, décédé à 87 ans

Sainte-Rosalie, 4, D.N.C.

M. Alfred Dufresne, de Sainte-Rosalie, est décédé récemment à l'âge de 87 ans. Il laisse un fils, M. Charles-Auguste, ainsi que plusieurs petit-fils; trois filles: Mme Arthur Bourgeois (Maria), de Saint-Joseph; Victor Langelier (Georgette), Montréal; et Mlle Blanche. Une soeur lui survit, Mme L.-A. Choquette, de Saint-Hyacinthe.

Les funérailles eurent lieu le 24 août, à l'église paroissiale de Ste-Rosalie, sous la direction de la maison René-J. Mongeau, de Saint-Hyacinthe. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Albert Ouimet, et le service funèbre chanté par M. l'abbé Léo Lanoue, curé, assisté de MM. les abbés Gilles Giard et Albert Ouimet, comme diacre et sous-diacre. Les porteurs étaient MM. Hector Robichaud, Charles Tanguay, Edouard Lalliberté, Augustin Lemonde, Avitus Bélisle et Euclide Gosselin. MM. Charles-Auguste Dufresne et Victor Langelier conduisaient le deuil.

M. H. Bolduc meurt subitement dimanche à Saint-Eugène

S.-Eugène, 4, D.N.C.

M. Henri Bolduc, de Saint-Eugène de Grantham, est décédé subitement dimanche dernier, à l'âge de 60 ans. Outre son épouse, le défunt laisse trois fils: MM. Ronald, Bernard et Louis; quatre filles; Mlles Germaine, Yvonne, Lucile et Berthe.

St-Simon

Dimanche, 2 septembre, le R. P. Turcotte, prêtre de Ste-Marie, confrère du R. P. Hugues Lefebvre, chantait la messe. Ces deux Pères furent prisonniers des Allemands en France, durant trois ans.

— De passage au presbytère de Saint-Simon, M. Félix Bernier, son frère Noël, et leurs deux soeurs, Mme Desrosiers et Mme Brunelle.

—M. et Mme Denis Denis, de S.-Joseph de Sorel, en visite chez leur beau-frère, M. Alpha Chicoine, de St-Simon.

—M. Michel Mainville, de Saint-Cuthbert, de passage chez M. Alp. Chicoine.

— M. et Mme Georges Charbonneau, de Montréal, en visite chez son gendre, M. Anatole Bousquet.

—M. et Mme Roland Cournoyer, (Lucile Bouthillette), de Saint-Simon, annoncent la naissance d'un fils, baptisé Jos.-Alain-Clément. Parrain et marraine, M. et Mme Willie Cournoyer, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Marlette Cournoyer, tante de l'enfant.

St-Eugène

Naissance. — Joseph-Paul-Emile-Réal, fils de M. et Mme Napoléon Thibeault (Marie-Jeanne Boucher). Parrain et marraine, M. et Mme Paul-Emile Saucier, de Saint-Hugues. Porteuse, Mme Guilmain.

—L'ouverture des classes eut lieu le 4 septembre, avec les institutrices suivantes: Ecole du village, les RR. SS. de l'Assomption de Nicolet; Ecole no 1, Mlle Marielle Joyal; Ecole no 2, Mlle Alice Vanasse; Ecole no 3, Mlle Berthe-Alice Bolduc; Ecole no 4, Mlle Suzanne Saint-Sauveur; Ecole no 5, Mlle Solange Gélinas; Ecole no 6, Mlles Fernande Cardin et Simone Demers.

— M. Fernand Saint-Sauveur s'est porté acquéreur de la boulangerie de M. Fernand Bourret, lequel commence un commerce de meubles.

Saint-Pie

A M. et Mme Gérard Lalonde, un fils, baptisé Joseph-Maurice-Guy. Parrain et marraine, Maurice Lalonde et Rita Bouvier.

Le 27 août, à M. et Mme Germain Bousquet, un fils, baptisé Joseph-Emile-Normand. Parrain et marraine, M. et Mme Emile Maheu, grands-parents.

—A l'église de Saint-Pie, le 27 août, eut lieu le libéra de Délima Boulay, épouse d'Alfred Blais, décédée le 23 à Saint-Paul d'Abbotsford, à l'âge de 75 ans.

—Le 23 août, à l'église de Saint-Pie, eut lieu le mariage de Lauretta Desforges, fille de M. et Mme Jérédie Desforges, décédés, à M. Dorès Racicot, fils de M. et Mme Alfred Racicot.

—M. et Mme Albert Labossière ont l'honneur de faire part du mariage de leur fille, Lucienne, à M. Marcel Noiseux, fils de M. et Mme Lionel Noiseux, de Saint-Hilaire. Le mariage sera célébré le 4 septembre, en l'église de St-Pie.

—Mlle Marthe St-Pierre a passé une semaine à St-Gabriel de Brandon, la semaine dernière.

Mme Alfred Blais, de Saint-Paul, meurt à 75 ans

Saint-Paul, 4, D.N.C.

Mme Alfred Blais, née Délima Boulay, de Saint-Paul d'Abbotsford, est décédée subitement ces jours derniers, à l'âge de 75 ans et 5 mois. Outre son époux, la défunte laisse deux fils et trois filles: MM. Joseph, de Hearst, Ont., et Henri, de West Shefford; Mmes Alexandre Senay et René Auger, de Montréal, ainsi que Mlle Alma Blais, de Saint-Paul. Les funérailles eurent lieu lundi, à l'église paroissiale de Saint-Paul, sous la direction de la maison J.-R. Poirier, de Saint-Césaire. La levée du corps fut faite par M. l'abbé M.-A. Lavallée, curé, qui chanta aussi le service funèbre. Le deuil était conduit par M. Victor Auger, et les porteurs étaient MM. Dasilva Ménard, Alphonse Chauvin, Joseph Boivin, Philias Loiselle, Doriva Rainville et Alfred Lamarche.

—:o:—

Le R.P. C. Michaud, revient du Bengale

Saint-Guillaume, 4, (Spéciale)

Le R. P. Camille Michaud, o.m.i., arrivé récemment du Bengale, où il était en mission depuis 1928, était de passage ces jours derniers à Saint-Guillaume d'Upton, où il a rendu visite à son père, M. Guillaume Michaud, ainsi qu'à ses divers frères et soeurs, établis dans la région.

St-Aimé

Les membres féminins du club de tennis ont servi dimanche dernier un lunch et un réveillon en l'honneur des membres des clubs de Saint-Denis, Saint-Pie, Saint-Ours, qui ont pris part au grand tournoi qui eut lieu ce jour-là sur le court local.

—Mlle Irène Gagner, de Montréal, est venue passer la fin de semaine à sa résidence, à S.-Aimé.

—M. et Mme Gaston Dufault et leurs enfants, de Longueuil, ont passé la fin de semaine chez M. et Mme Michel Dufault.

—M. et Mme Albert Bélanger de passage dans la métropole, ces jours derniers.



Contribution de la
BRASSERIE DAWES "BLACK HORSE"
5-15WF



"La 'Riga' est ce que j'appelle un excellent remède. Quand la constipation me déprime, la 'Riga' me remet VITE. Les enfants aiment la Limonade Purgative Riga, elle a si bon goût et contribue à les tenir réguliers. Mais ouil la Limonade Purgative Riga est un bon laxatif—demandez-la à votre marchand."
RIGA


VOUS POUVEZ VOUS BERCER— PENDANT QUE LA GILLETT dégage les renvois d'eau!

NE vous faites pas mourir à débloquer des renvois d'eau obstrués. Versez-y simplement de la Lessive Gillett. En un rien de temps, les renvois sont dégagés et l'eau y coule librement. N'oubliez pas non plus que la Gillett en solution* est un merveilleux nettoyeur—qui décrasse, dégraisse et facilite toutes sortes de nettoyages. Achetez-en aujourd'hui!

BROCHURETTE GRATUITE! Ecrivez à Standard Brands Ltd., Fraser Ave. à Liberty St., Toronto, Ont., pour obtenir un exemplaire GRATUIT de la brochure Gillett expliquant comment la Gillett dégage les renvois d'eau, détruit le contenu des cabinets extérieurs, nettoie, stérilise, fait du savon et aide de multiples autres façons.



* Ne faites jamais dissoudre la lessive dans l'eau chaude. L'action de la lessive alcaline réchauffe l'eau.

Les Quaker Corn Flakes Offrent $1500.00 EN PRIX!



1er prix le poney ou $300.00 EN ESPÈCES

pour nommer ce poney

300 PRIX DE VALEUR EN TOUT!

Un passe-temps amusant. Et cette fois, ce pourrait être un passe-temps profitable.

Nous faisons cette grande offre parce que nous tenons à vous faire essayer les Quaker Corn Flakes . . . car nous sommes certains que vous conviendrez que les Quaker Corn Flakes sont les plus délicieux.

Soumettez autant de noms que vous voudrez pour le poney. Vous pouvez suivre votre imagination, votre originalité pour créer un nom de toute pièce. The Quaker Oats Company of Canada Limited se réserve le droit de substituer la valeur en espèces à tout prix qu'elle ne parviendrait pas à se procurer à cause des restrictions du gouvernement.

RÈGLES

1. Ecrire en lettres détachées (caractères d'imprimerie) le nom que vous suggérez pour le poney. Ecrivez également votre nom et votre adresse de la même manière.
2. Chaque nom soumis doit être accompagné d'un dessus de boîte de Quaker Corn Flakes. Vous pouvez soumettre autant de noms que vous voulez, mais vous devez inclure un dessus de boîte pour chaque nom. Adressez votre lettre à: The Quaker Oats Company of Canada Limited, Peterborough, Ontario.
3. L'enveloppe contenant votre entrée doit porter une marque postale qui ne soit pas postérieure à minuit, le 15 oct. 1945.
4. Un nom peut être un seul mot ou plusieurs mots. Il suffit que ces mots soient des noms propres, des noms communs, des adjectifs, etc. Les juges tiendront compte de l'originalité, du caractère unique ou approprié des noms.
5. Les juges détermineront la procédure à suivre pour juger le concours, et leur décision sera finale. Les juges sont: S. T. Hanlon, Canadian Grocer; Wm. J. Bryan, Retail Grocer; A. Tremblay, Le Détaillant.
6. Les gagnants seront avisés aussitôt que possible après la clôture du concours. Nulle entrée ne sera retournée. The Quaker Oats Company of Canada Limited aura tous droits aux entrées. Au cas où des noms gagnants seraient soumis par plus d'un concurrent, celui qui aura soumis le premier gagnera le prix.
7. Le concours est limité au Canada. Nul employé de The Quaker Oats Company of Canada Limited ou de son agence de publicité ne peut prendre part au concours.

NE MANQUEZ PAS D'ENVOYER CECI AUJOURD'HUI

THE QUAKER OATS COMPANY OF CANADA LIMITED,
Boîte 100, 410 rue St-Nicholas, Montréal, Qué.
Veuillez entrer le ou les noms suivants dans le concours des Quaker Corn Flakes pour nommer le poney.

....
(Ecrire en lettres détachées)
J'inclus un dessus de boîte de Quaker Corn Flakes pour chaque nom soumis.
Nom .....
(Ecrire en lettres détachées)
Adresse .....
Ville ..... Prov. .....

Ne courez pas de risque
MENAGEZ LES TISSUS

L'approvisionnement des textiles n'est pas suffisant pour répondre à la demande.

Pendant six ans, la majeure partie de la production mondiale de textiles a servi à des fins de guerre.

La victoire n'a pas amélioré la situation.

Il n'y aura pas assez de textiles au Canada pour plusieurs mois encore.

EN VOICI LES RAISONS


Pour les matières premières et certains filés et tissus, le Canada doit compter beaucoup sur diverses sources d'approvisionnements.


L'industrie du textile chez toutes les nations unies souffre encore d'une pénurie sérieuse de main-d'oeuvre.


On doit remédier à la rareté des tissus en Europe. Ces pays ne pourront recommencer à produire des textiles avant plusieurs mois.


Les armées d'occupation ont besoin d'une quantité considérable de toutes espèces de textiles.


La demande de textiles s'est accrue considérablement au pays durant la guerre. Elle continue à augmenter.


Les hommes et les femmes libérés des forces armées canadiennes ont à se procurer des vêtements civils, ce qui accroît la demande des textiles au pays.

LE MOT D'ORDRE: LA CONSERVATION

Cette année, on a de nouveau émis à l'industrie du textile des directives de production.

Elles ont pour but d'orienter la production vers les marchandises les plus nécessaires. Mais les directives seules ne sauraient remédier à la situation mondiale.

La réponse, c'est la conservation. Plus que jamais, il faut conserver, réparer, refaire les vêtements et prendre un grand soin des tissus en tout temps.

EN VUE D'APPORTER À LA CANADIENNE une aide pratique pour l'entretien de la garde-robe familiale, la Commission des prix a préparé une série d'annonces dont voici la première. Chaque annonce subséquente indiquera des moyens éprouvés de refaire ou remodeler les vêtements démodés. Si vous désirez de précieux conseils sur la mode, l'économie et la CONSERVATION, surveillez les journaux.

SERVICE DES CONSOMMATEURS
LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE
CONSERVEZ ET MÉNAGEZ CES TEXTILES

LES SPORTS

Mike Schum est en tête des frappeurs des Saints

Le gérant Mike Schum est encore en tête des frappeurs du S.-Hyacinthe à la suite des trois premières joutes des séries de détail. Mike a la jolie moyenne de 534 grâce à 8 coups sûrs en 15 apparitions au bâton, il a le plus de coups sûrs, soit 8, et le plus de points avec 5. Le lanceur Berman Brousseau a le plus de deux buts, soit 2.

Voici le tableau indiquant la moyenne au bâton des joueurs des Saints pour les séries éliminatoires seulement.

	A.B.	Pts	C.S.	2b.	3b.	C.	E.	Moy.
Schum	15	5	8	1	—	—	2	534
Blackburn	6	1	3	—	—	—	2	500
Runge	9	2	4	—	—	—	—	444
Savary	15	2	6	1	—	—	2	400
Wedley	13	3	5	—	1	0	4	385
Aubuchon	12	4	4	—	—	—	—	333
Brousseau	12	1	4	1	—	—	—	333
Clover	8	1	2	—	1	—	1	250
Flibotte	9	0	2	—	—	—	—	222
Bazinet	5	0	1	—	—	—	—	200
Doiron	0	0	0	—	—	—	—	000
Thibert	0	0	0	—	—	—	—	000
Levandis	0	0	0	—	—	—	—	000

Granby et Acton se disputeront la série semi-finale

Les clubs Granby et Acton Vale se disputeront la série semi-finale de 2 dans 3. Le gagnant de cette importante série sera opposé au vaillant Saint-Hyacinthe dans une série de 3 dans 5 pour le championnat de la ligue Yamaska, du président Durivage. Cette série semi-finale débutera à Acton Vale dimanche prochain pour se continuer et se terminer à Granby le dimanche suivant.

Granby l'emporte:

Les Red Sox de Granby, du gérant Armand Proulx, ont réussi à éliminer le dangereux club de Marieville, deux parties à zéro, en triomphant dimanche dernier dans la deuxième joute par le compte de 5 à 2 dans une joute fort intéressante. Le lanceur Lecompte, du Granby, eut le dessus sur son rival le vétéran John Pomoski dans un beau duel de lanceurs. Lecompte alloua quatre coups sûrs tandis que Pomoski espaça six coups sûrs. Cabana, Bédard et Dion furent les étoiles de la joutes pour le Granby.

Acton Vale gagne:

Le lanceur gérant Jean-Paul Tétreault s'est grandement mis en vedette en tenant les durs cogneurs du Farnham à trois maigres coups sûrs pour ainsi conduire son équipe à une victoire. facile de 2 à 0. Jean-Paul ne donna que deux buts sur balles. Le gaucher Tarte des visiteurs se montra aussi effectif mais Acton sut grouper ses coups sûrs pour compter deux points. Degrandpré et Tétreault furent les meilleurs à l'offensive pour les vainqueurs. Pour les visiteurs Fontaine et Lequin brillèrent le plus.

Comme on le sait, dimanche prochain, le club Acton Vale recevra la visite du Granby dans la première joute d'une série de 2 dans 3. Le gagnant rencontrera le Saint-Hyacinthe pur le championnat du circuit Durivage.

———:-o-:———

LISEZ
LE COURRIER
DE
SAINT-HYACINTHE

Direct Balwin à S.-Jacques se classe 3-2-2 au Richelieu

Direct Balwin à M. S.-Jacques, de cette ville, s'est grandement distingué dimanche dernier, au Parc Richelieu lors de la matinée de courses sous harnais offertes par le promoteur Emile Gauthier, en se classant 3-2-2 dans la classe 2.26 trot, pour une bourse de $300. Marcel The Best une jument appartenant à la Crèmerie Saint-Hyacinthe et conduite par son propriétaire, M. Arthur Giard, s'est classée 1-4-R avant que son propriétaire la retira de la course pour la bonne raison qu'elle avait couru le vendredi précédent. Toddy Girl se classa 2-1-1 en faveur de Direct Balwin et de Marcel The Best. Les temps furent de 2.18¼, 2.18¼, 2.17¼. Grâce à son système parfait d'égouttement, la piste était en excellent état, et des temps rapides furent enregistrés.

Voici les résultats:

Classe 2.26 trot, bourse de $3.00.			
1—Toddy Girl	2	1	1
2—Marcel The Best	1	4	R
3—Direct Baldwin	3	2	2
4—John Hill	4	3	3
5—Lollie Stout	5	5	4
6—Dominion Stars	6	6	5
7—Patsy Stars	7	6	R

Temps: 2.18¼, 2.18¼, 2.17¼.

———:-o-:———

La Providence est en tête de la Ligue de croquet de la ville

La ligue de Croquet de Saint-Hyacinthe, formée le printemps dernier, termine sa saison régulière cette semaine.

La Providence reçoit Les Chevaliers de Colomb dans une dernière rencontre, et le club de la Municipalité voisine na' qu'une partie à gagner pour se classer en tête et se voir décerner le championnat de la ligue.

Nous donnons plus bas le classement au 3 septembre courant.

	P	G	P	PC
La Providence	48	32	16	667
Le Marchands	51	32	19	628
Chev. de Colomb	48	24	24	500
Vaudreuil	51	21	30	412

Le S.-Hyacinthe bat le S.-Jean, dimanche, dans le 3 dans 5

L'invincible club Saint-Hyacinthe, de MM. Morin et Jodoin, a continué sa marche triomphale en éliminant le Saint-Jean, 3 parties consécutives, pour ainsi gagner leur série de 3 dans cinq, 3 parties à zéro. Maintenant le Saint-Hyacinthe rencontrera le gagnant de la série Granby vs Acton, série débutant dimanche prochain à Acton Vale. Cette série est de deux dans trois.

BLACKBURN L'EMPORTE

Devant plus de 800 personnes, le club Saint-Hyacinthe s'est assuré les honneurs du programme double avec le Saint-Jean, en l'important deux fois par les comptes de 7 à 6 en dix manches et de 6 à 0. Les lanceurs Blackburn et Brousseau se sont montré solides au monticule. Le premier espaça onze coups sûrs tandis que le second n'en alloua que deux aux visiteurs. Dans la première joute les "Saints" ne s'assurèrent la victoire qu'à la dixième alors que Brousseau fut le héros en cognant un magnifique simple dans le champ droit pour faire compter Runge et ainsi donner la victoire à son équipe. Le Saint-Jean avait pris les devants à la dixième en comptant un point non mérité. Les Saints se rallièrent magnifiquement pour s'assurer la victoire. Dans cette première joute les locaux commirent un grand total de 7 erreurs toutes coûteuses.

BROUSSEAU LANCE TRES BIEN

Dans la deuxième joute, le lanceur Brousseau fut encore le héros en lançant une magistrale partie en n'accordant que deux maigres coups sûrs aux visiteurs pour ainsi remporter une victoire facile.

Les Saints comptèrent dès la première manche grâce à un coup sûr de Savary d'une erreur et d'un autre coup sûr de Schum. Ils augmentèrent leur avance à la quatrième en comptant deux points puis ils s'assurèrent un triomphe certain en croisant le marbre à trois reprises à la cinquième. Le troisième but des locaux, Wedley, fut certes le héros à l'offensive dans la première poute en cognant quatre coups sûrs en cinq voyages au marbre. Savary, Schum, Brousseau et Blackburn y allèrent de deux coups sûrs chacun Pour les vaincus, Thibault fut le meilleur avec trois coups sûrs dont un solide de deux buts.

Dans la deuxième joute, Savary, Schum et Runge y allèrent de deux coups sûrs chacun tandis que pour les visiteurs Choinière fut le seul à pouvoir frapper en lieu sûr.

A la défensive le premier but Runge joua une magistrale partie et il fit plusieurs arrêts sensationnels.

Voici le sommaire de ces deux joutes:

Première partie—

SAINT-JEAN

	Pos.	Ab.	R	H	Po.	A	E
Bessette		8	6	0	1	3	0	0
Lanthier		6	5	0	1	3	3	1
Laperrière	x	9	4	0	1	1	1	0
Thibault		4	4	2	3	2	1	1
Vézina		2	5	0	0	3	2	0
Coupal		5	5	1	2	1	1	1
Lacasse		1	4	0	0	3	7	1
Choinière		7	4	1	0	0	0	0
Simard		3	3	2	1	14	0	0
xLarocque frappe pour Laperrière		1	0	1	0	0	0	
Roy frappe pour Simard		1	0	1	0	0	0	
TOTAUX		42	6	11	30	15	4	

SAINT-HYACINTHE

	Pos.	Ab.	R	H	Po.	A	E
Flibotte		7	5	0	0	2	0	0
Savary		6	5	1	2	2	2	0
Wedley		5	5	2	4	1	1	3
Schum		4	5	2	2	2	1	2
Runge		3	5	1	1	7	0	0
Aubuchon		2	4	1	1	2	1	0
Clover		8	3	0	0	1	0	0
Brousseau		9	5	0	2	0	0	0
Blackburn		1	3	0	2	13	1	2
TOTAUX			40	7	14	30	6	7

SCORE PAR MANCHE

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
S.-Jean	0	0	0	0	2	1	2	0	0	1
S.-Hyacinthe	1	1	2	0	1	0	0	0	0	2

Deux buts — S.-Jean: Thibault, 1

Trois buts—S.-Hya: Wedley, 1

Sacrifices—S.-Hya: Aubuchon, 1

Buts volés— S.-Hya: Wedley, 1; Brousseau, 1

Erreurs— S.-Hya: Wedley, 3; Schum, 2; Blackburn, 2; S.-Jean, Lanthier, 1; Thibault, 1; Coupal, 1; Lacasse, 1.

S-outs—par Blacburn, 12; par Lacasse, 3.

B sur B— de Blackburn, 3; de Lacasse, 3.

Coups (hits) de Blackburn, 11 en 10 manches; de Lacasse, 14 en 10 manches.

Frappé par lanceur: par Blackburn, 1.

Lanceur gagnant, Blackburn; lanceur perdant, Lacasse.

Arbitres: Mitchel au marbre; Roy sur buts.

• • •

2ème partie

SAINT-JEAN

	Pos.	Ab.	R	H	Po.	A	E
Bessette		8	4	0	0	2	2	1
Lanthier		6	4	0	0	0	4	1
Laperrièrex		9	3	0	0	0	0	0
Thibault		5	4	0	0	4	1	1
Vézinaxx		2	3	0	0	0	0	0
Larocque		4	3	0	0	2	0	1
Choinière		7	4	0	2	3	0	1
Simard		3	3	0	0	10	0	1
Coupal		1	3	0	0	2	4	0
Boutinx 7e		9	0	0	0	0	0	0
Roy xx 7e		2	1	0	0	1	2	0
Lacasse frappe pour Simard			1	0	0	0	0	0
TOTAUX			33	0	2	24	13	6

SAINT-HYACINTHE

	Pos.	Ab.	R	H	Po.	A	E
Flibotte		7	5	0	1	3	0	0
Savary		6	5	1	2	0	2	2
Wedley		5	4	0	0	1	0	1
Schum		4	5	1	2	2	2	0
Runge		3	2	0	2	12	0	0
Aubuchon		2	4	2	1	0	2	0
Clover		8	3	1	1	2	0	0
Blackburn		9	3	1	1	2	0	0
Brousseau		1	3	0	1	5	3	0
TOTAUX			34	6	11	27	9	3

SCORE PAR MANCHE

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
Saint-Jean	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S.-Hyacinthe	1	0	0	2	3	0	0	0	x

Deux buts—S.-Jean: Choinière, 1; S.-Hya: Brousseau, 1

Trois buts—S.-Hya: Clover, 1

Sacrifices — S.-Hya: Clover, 1; Brousseau, 1

Buts volés— S.-Hya: Schum, 1; Blackburn, 1

Erreurs—Saint-Jean: Bessette, 1; Lanthier, 1; Thibault, 1; Larocque, 1; Choinière, 1; Simard, 1; S.-Hya: Savary, 2; Wedley, 1.

Double-jeux: S.-Jean, De Thibault à Vézina, à Simard.

S-outs: par Coupal, 2; par Brousseau, 4.

B sur B: de Coupal, 2.

Coups (hits): de Coupal, 11 en 8 manches; de Brousseau, 2 en 9 manches.

Frappé par lanceur: par Brousseau, 1; Coupal, 1.

Lanceur gagnant, Brousseau; lanceur perdant, Coupal.

Arbitres: Mitchell au marbre; Roy sur buts.

Tournoi de tennis gagné par S.-Pie, à S.-Aimé, dimanche

Saint-Aimé, 4, D.N.C.

Un intéressant tournoi eut lieu dimanche dernier, à Saint-Aimé, entre les clubs de tennis de Saint-Ours, Saint-Denis Saint-Pie de Bagot et Saint-Aimé. Les parties furent très disputées. Chaque joueur argent mis beaucoup d'ardeur au jeu. Finalement le club de S.-Pie remporta les honneurs de la journée. Voici les détails de cette rencontre:

Première rencontre: Desparts et Normand (Saint-Aimé) vs Meunier et Champigny (Saint-Denis). Saint-Aimé gagne 8-6, 8-6.

Phaneuf et Bonin (Saint-Denis) vs Lanoie et Bélanger (S.-Aimé). Saint-Aimé gagne 6-2, 6-3.

Seconde rencontre, semi-finale: Abbé Desparts et Normand (Saint-Aimé) vs Archambault et Larivière (Saint-Ours). Saint-Aimé gagne 6-1, 6-3.

Lanoie et Bélanger (Saint-Aimé) vs Desparts et Chaput (Saint-Pie de Bagot). Saint-Pie gagne 6-2, 6-0.

Rencontre finale: Desparts et Chaput (Saint-Pie) vs Abbé Desparts et Normand (Saint-Aimé). S.-Pie gagne 6-3, 7-5.

———:-o-:———

Feu Réjean Lemay, de Saint-Jude

Saint-Jude, 4, D.N.C.

Réjean Lemay, fils de M. et Mme Ernest Lemay, de Saint-Jude, est décédé le 26 août, à l'âge de 9 ans. Outre ses père et mère, le jeune défunt laisse plusieurs frères et soeurs. Les funérailles eurent lieu lundi, 27 août, à l'église paroissiale de Saint-Jude.

ROI DE LA DANSE



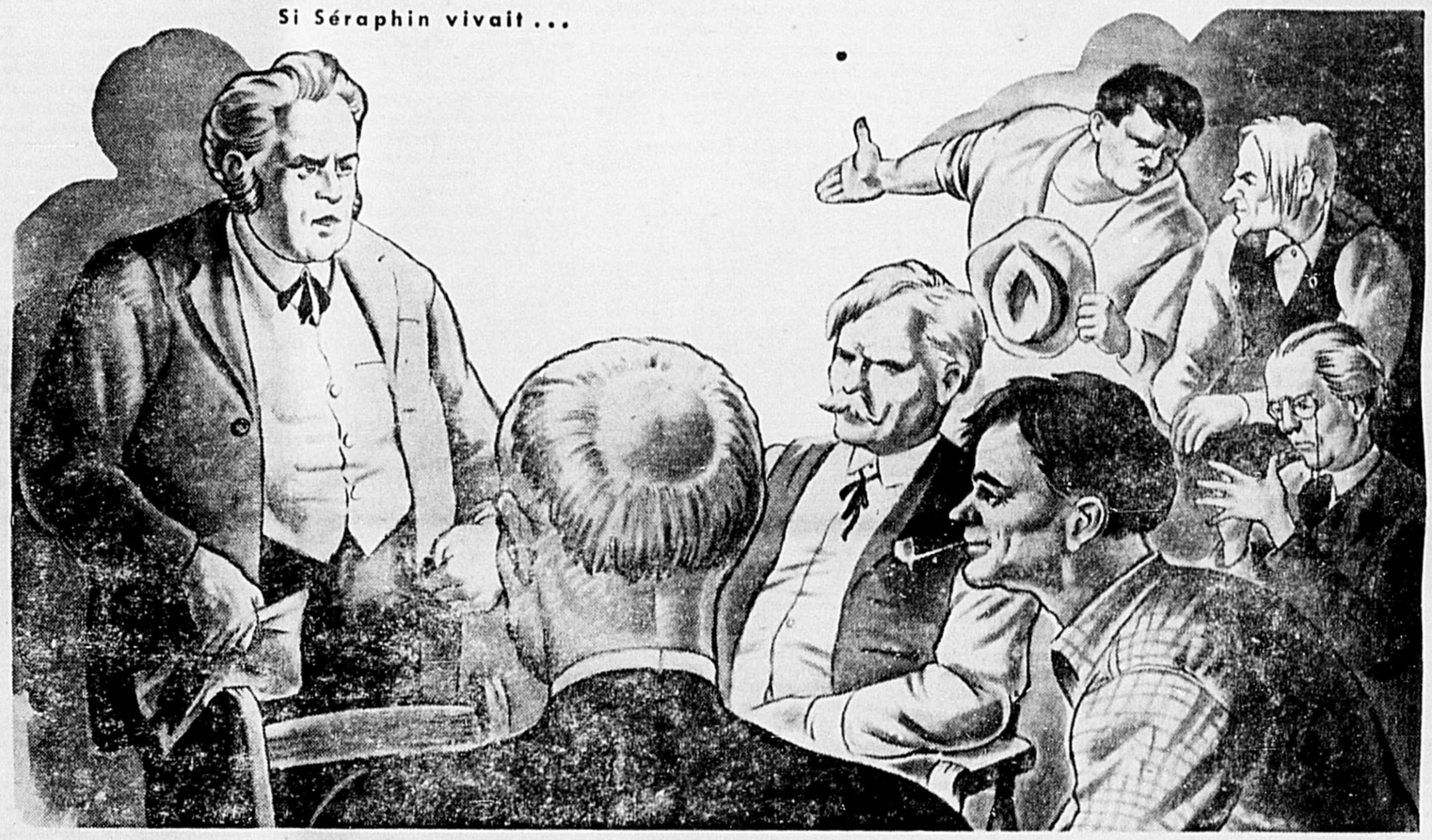
Frenchie Mendey, surnommé le roi de la danse à claquettes au Canada, qui offrira un programme spécial avec Lana Richard, demain soir, à l'arsenal de la rue Laframboise, au cours de la soirée organisée par le Club de hockey de Saint-Hyacinthe.

LA CIRE À PLANCHER
HAWES'
La Cire Favorite au Canada
Le Secret des
BEAUX
PLANCHERS


W-66F

QUAND VOUS ACHETEZ DES CIGARETTES, DITES SIMPLEMENT:
"Un paquet d'Sweet, s'il vous plaît"

CIGARETTES SWEET CAPORAL
"La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé"

Si Séraphin vivait...

"Tonnerre de tonnerre,
NOUS ALLONS FAIRE UN SUCCÈS DE CETTE AFFAIRE!"

DOCTEUR CYPRIEN: Nous avons formé un comité pour aider la Commission des prix à faire connaître la nécessité du rationnement de la viande dans les pays d'en-haut. J'ai demandé à notre maire, Alexis, de convoquer ce comité dans la salle du conseil pour discuter de cette importante mesure que le Gouvernement se voit obligé d'imposer.

ALEXIS: Bouleau noir, docteur, on est avec vous!

NOTAIRE LEPOTIRON: Pourquoi, docteur, notre pays qui produit tant de viande est-il forcé de la rationner?

LE DOCTEUR: D'abord, parce que le marché du porc est tombé de 40%.

LE CURÉ: Mais la production du boeuf n'a-t-elle pas augmenté?

LE DOCTEUR: Peut-être, monsieur le curé, mais pas assez pour compenser la baisse dans l'abattage du porc. Notre production de viande est réduite au point que, sans rationnement, nous ne suffirons pas à nos besoins et à ceux des Alliés.

LE NOTAIRE: Ce point est très important. La libération des pays d'Europe nous crée une obligation morale de nourrir les populations affamées.

LE CURÉ: C'est un devoir de charité chrétienne, et j'en ferai le sujet d'un prochain sermon.

LE NOTAIRE: Etant né en France, j'éprouve à l'endroit des Français, je dirai plus, je dirai même à l'endroit de plusieurs nations d'Europe, des sentiments de vive sympathie. J'estime que nous devons faire profiter ces pauvres pays ravagés par la guerre de l'abondance dont nous jouissons ici.

LE DOCTEUR: Bravo, notaire. Et ce devoir ne peut s'accomplir sans sacrifice. D'ailleurs nous ne pouvons maintenir nos exportations de viande sans disloquer un peu notre propre marché.

MARCHAND LACOUR: La Commission mixte des vivres n'a-t-elle pas déterminé un partage équitable des approvisionnements?

LE DOCTEUR: En effet, monsieur Lacour, et je suis certain que cette répartition ne fera souffrir personne ici par suite du rationnement. Quand les pays libérés reprendront leur production normale de viande, le Gouvernement discontinuera le rationnement.

LE NOTAIRE: Ma cousine de Nantes m'écrit que la ration actuelle des vivres en France est inférieure à ce qui serait indispensable même sous forme de secours urgents. Dans les pays libérés d'Europe, la ration officielle, quand les consommateurs peuvent l'obtenir, donne moins que la moitié des calories que nous avons ici. Cela dépend de la rareté de la viande, de la graisse et des produits laitiers.

LE MARCHAND: En Angleterre, la ration ne donne droit qu'à trois onces de jambon ou de bacon, et à environ 25 sous de viande avec les os, et de viandes en conserves. C'est bien moins qu'on a ici, et moins même qu'ils ont eu là-bas durant la guerre européenne. Si les choses ne s'améliorent pas, ils seront peut-être obligés prochainement de diminuer davantage leur ration.

LE DOCTEUR: Aux Etats-Unis, pays riche et bien nourri, le rationnement de la viande existe depuis longtemps, et la viande y est aujourd'hui virtuellement introuvable. Donnons-nous la main pour que le rationnement de la viande soit un succès ici. Je compte particulièrement sur Todore, notre officier spécial pour le rationnement.

TODORE: C'est ben correct de même, docteur.

SÉRAPHIN: J'vas faire ma part, moi itou, en rationnant ma "viande à chiens"!





L'INFLATION C'EST LA RUINE

LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE

Situation indépendante de notre volonté.

Il existe un remède à la rareté des alcools; c'est de permettre aux distilleries d'en fabriquer davantage.

Tant que le gouvernement fédéral ne lèvera pas toutes les restrictions sur la production, la suppression des restrictions sur les ventes est illusoire. Personne ne donne ce qu'il n'a pas.

Publiée par

LA COMMISSION DES LIQUEURS DE QUÉBEC

- NOUVELLES DE LA RÉGION -

ETAT-CIVIL

CATHEDRALE

Baptêmes

30 août.— Jos.-Yves-Gilles-Pierre, fils de Robert Martel et de Laure Chagnon. Par. et mar. Arthur Martel et Maria Ravenelle.

30. — M.-Louise-Ginette, fille de J.-Adrien Quintin et de Laurette Nichols. Par. et mar. Donat Beauregard et Béatrice Nichols.

2.—Jos.-Dominique-Denis, fils de René Cogné et de Denise Alix. Par. et mar. Dominique Cogné et Aurélia Beauvais.

2.—Mary-Esther-Louise, fille de Charles Emmerson et de Annette Houle. Par. et mar. Germain Latour et Lucienne Houle.

Mariages

30.—Cléophas St-Amand et M.-Ange Dansereau.

1.—André Dufresne et Alice Dupuis.

1.— Léopold Comtois et Thérèse Patenaude.

3.—Horace Bole et Germaine St-Onge.

3.—Donat St-Laurent et Marie-Rose Gauthier.

3.—Maurice Campbell et Lucienne Beaulieu.

NOTRE-DAME

Baptêmes

3.—M.-Yvette-Jeannine-Doris, fille d'Arthur Telmosse et de Jeanne Brodeur. Par. et mar. Armand Telmosse et Noëlla Laforme.

3.—François-Gilles, fils d'Armand Lapierre et de Marie d'Youville Perron. Par. et mar. François Laplante et Rose Lapierre.

5.—Jos.-Réjean-Michel, fils d'Emilien Chabot et de Simone Bouvier. Par. et mar. Raoul Chabot et Aurore Pion.

5. — Marie-Réjeanne-Micheline, fille d'Emilien Chabot et de Simone Bouvier. Par. et mar. Alfred Bouvier et Rosia Angers.

Mariage

3.—Gérald Morel et Liliane Deslandes.

Sépulture

3.—Isidore Tanguay, époux de Marie-Rose Champagne, décédé à l'âge de 62 ans.

CHRIST-ROI

Baptêmes

4. — Jos.-Léopold-Roger, fils de Wilfrid Beaunoyer et de Marie-Rose Lépine. Par. et mar. Léopold Gosselin et Georgiana Lépine.

5.—Marie-Micheline-Thérèse, fille de Doria Bienvenue et d'Antoinette Boissy. Par. et mar. Roland Bienvenue et Yvette Champagne.

Sépulture

6.—Rebecca Beaucage. épouse de Clément Pérusse, décédée à l'âge de 59 ans et 8 mois.

M. Is. Tanguay, de cette ville, meurt à 62 ans

M. Isidore Tanguay, de cette ville, est décédé le 31 août, à l'âge de 62 ans. Outre son épouse, née Marie-Rose Champagne, le défunt laisse six fils: MM. Lionel, Ottawa; Lucien, Montréal; Jean-Paul, Roland, Georges-Emile et Maurice, de cette ville; six filles: Mmes Hector Nantel (Antonia), et Claude Larivée (Alice), Montréal; Romuald Campbell (Hélène), Saint-Valérien; Mlles Georgette, Juliette et Lucile, de cette ville; un frère, M. Napoléon Tanguay, de cette ville.

Les funérailles eurent lieu le 3 septembre, à l'église du Christ-Roi, sous la direction de la maison Antoine Bienvenue Enrg. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Denis Saint-Onge, qui chanta aussi le service funèbre. Les porteurs étaient MM. J.-T. Blanchard, J. Bélanger, E. Scott, R. Lafrance, R. Tanguay et E. Daigneault.

Soirée organisée par le Jeune Commerce à M. Armand Bibeau

La Chambre de Commerce des Jeunes de Saint-Hyacinthe organise pour le samedi, 15 septembre, une soirée en l'honneur de son président sortant de charge, M. Armand Bibeau. La soirée aura lieu au Club Nautique, à La Providence, et commencera à 9 heures. Un orchestre renommé fera les frais de la musique. Il y aura également tirage au sort de prix. On peut se procurer ses billets, au prix de $2. le couple, en s'adressant à l'un des directeurs de la Chambre.

Bingo missionnaire le 15 septembre

Un grand bingo au profit des Missions dominicaines aura lieu le samedi soir, 15 septembre, à 8 heures précises, à la salle des bazars de l'Hôtel-Dieu. Les prix spéciaux consistent en un ameublement de ihambre à coulher (4 morceaux), un bicycle C.C.M., pour homme et jeune fille, un panier géant de provisions, etc. Il y aura en plus 10 beaux prix de présence et 30 autres prix exposés chez *A. Blondin Limitée*, 1300, des Cascades.

Les institutrices de cette année, à Saint-Charles

Saint-Charles, 4, D.N.C.

La Commission Scolaire de la paroisse a fixé l'ouverture des classes, à mardi, 4 septembre. Les institutrices qu'elle a choisies sont: Mles Annette Messier et Gisèle Borduas aûx écoles du Bord-de-l'eau; Jeannine Cordeau et Lucile Messier, au 3e rang; Thérèse Lusignan et Marie-Paule Benoît, au 4e rang.

Lettre d'Ottawa ...

(suite de la 3e page)

reprise des délibérations entre Ottawa et les provinces.

„Enfin *en* Colombie Anglaise, l'hon. M. Hart, chef d'un autre gouvernement de coalition, au lieu de convoquer une session annonce, au contraire, la tenue d'élections qui auront lieu le 25 octobre.

Il est à remarquer que MM. Garson et Hart sont deux libéraux et qu'ils dirigent, l'un et l'autre, des gouvernements de coalition des deux vieux partis. Tous deux feront appel au peuple et il faut s'attendre à ce que la question du partage des revenus nationaux entre le fédéral et les provinces soit la question primordiale de l'électorat sera invité à juger. Pour cette raison il faut attacher une grande importance à ces deux élections provinciales qui ne peuvent manquer d'avoir une grande signification

Il reste aussi au gouvernement de prendre toutes les mesures nécessaires pour prévenir une nouvelle crise de chômage qui serait assûrément désastreuse dans les circonstances difficiles que nous traversons.

Le ministre du Travail, l'hon. M. Mitchell, veut se montrer très optimiste. A l'"exemple de l'hon M. Howe, le ministre des Munitions, qui, peu avant la fin de la guerre, déclarait qu'il y aurait, cette année, du travail pour tout le monde, M. Mitchell dit qu'il prévoit qu'il y ait trop de travail pour la main d'oeuvre dont nous aurons à disposer.

C'est une opinion "officielle". Il faut l'accepter comme telle, et avec toutes les réserves qu'il convient. Nous voulons bien croire que M. Mitchell a raison mais il n'empêche que le chômage se manifeste déjà de façon fort inquiétante dans plusieurs grands centres industriels du pays. De Québec où il est déjà fort grave, il fait contagion à Montréal, à Windsor, à Fort William et à Winnipeg. Et avant longtemps les deux grandes villes du Pacifique, Victoria et Vancouver seront aussi atteintes.

Le ministre du Travail vient de déclarer que c'est l'intention bien arrêtée du gouvernement de libérer le travail et l'industrie de toutes les restrictions de guerre. C'est heureux qu'il en soit ainsi mais on doute fort que cela aide sensiblement à résoudre le problème de la main d'oeuvre. On maintiendra encore quelque temps la carte d'enrégistrement national qui pourrait devenir, a dit M Mitchell, une institution permanente.

Ce problème de la main d'oeuvre sera certainement l'un des plus importants que la prochaine session du parlement devra étudier.

Et, enfin, pour avoir une idée assez juste de la situation politique au moment où le pays entre pour de bon dans la période de l'après-guerre il est bon de rappeler que le gouvernement King entreprend cette tâche difficile avec 129 partisans dans une chambre de 245 députés. La députation du présent parlement se repartie comme suit entre les divers partis que le composent: 129 libéraux (officiels, indépendants et autres) qui tous siégeront à droite et appuieront solidement le gouvernement; 67 conservateurs dirigés par leur nouveau chef l'hon. M. John Bracken qui fera ses débuts dans le domaine fédéral; 28 C.C.F., dirigés par M. Coldwell, l'un des plus habiles parlementaires du moment; 13 députés du crédit social, dirigés par l'hon. Solomon Low, ancien ministre des Finances de l'Alberta; deux députés du bloc populaire; quatre indépendants; un progressiste-travailliste et enfin un C.C.F. populaire. Au Sénat le parti libéral dispose d'une majorité encore plus forte qu'en 1911, à la fin du régime Laurier. Les libéraux y occupent 66 sièges et les conservateurs 29. Il reste encore un siège vacant.

A tous les égards, nous avons un gouvernement solide et M. King n'a nullement à craindre l'Opposition. Il peut s'engager résolument dans la bataille parmentaire. Mais là n'est pas le grand obstacle. On se demande si la population canadienne sera en mesure de remplir toute les obligations que l'on a acceptées en son nom. Pour cette raison, on peut considérer la prochaine session comme l'un des plus importantes que le parlement aura tenues depuis de nombreuses années.

REMERCIEMENTS

La famille Emile Bouchard remercie sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de Mlle Bernadette Bouchard, soit par offrandes de messes ou de fleurs, bouquets spirituels, visites, assistance aux funérailles ou de toute autre façon que ce soit.

Délégation de S.-Hyacinthe à Nicolet

A l'occasion du congrès annuel des Ligues du Sacré-Coeur du Canada.—Le travail accompli par les Ligues et les projets caressés. — Le diocèse de Saint-Hyacinthe est bien organisé.

Une délégation du diocèse de S.-Hyacinthe se rendait dernièrement à Nicolet participer à la réunion générale de la Fédération générale des Ligues du Sacré-Coeur au Canada.

Cette délégation diocésaine comprenait Mgr Victor Quintal, vicaire général et directeur diocésain; le chanoine Léon Fortin, curé à la cathédrale et directeur délégué; l'abbé Rosario Morin, vicaire à la cathédrale et aumônier de la Ligue du Sacré-Coeur à la cathédrale; M. Pierre-Antoine Soucy, président diocésain; et Me Lionel Leblanc, secrétaire diocésain.

La Fédération générale marche de progrès en progrès. Elle compte environ 1000 Ligues du Sacré-Coeur et 400,000 membres et applaudit vivement au renouveau chrétien qui se manifeste non seulement dans la province de Québec, mais également au Nouveau-Brunswick, en Ontario, dans l'Ouest canadien et chez nos franco-américains.

Pour sa part, le diocèse de Saint-Hyacinthe organisé en fédération diocésaine depuis une couple d'années, compte actuellement 32 ligues affiliées avec un effectif dépassant 6000 membres actifs.

Tous les délégués ont compris le besoin immédiat d'un secrétariat général spécialement organisé au point de vue propagande et source de renseignements.

Les efforts des fédérations diocésaines convergeront principalement vers la réalisation la plus immédiate possible de cette nécessité grandissante de faire pénétrer dans nos foyers chrétiens et dans nos paroisses le Sacré-Coeur, son règne d'amour, sa doctrine de vie; et cela, par la radio, la presse, la revue, la bibliothèque, la Ligue paroissiale du Sacré-Coeur; et vers la poursuite des campagnes les plus urgentes: nos retours du front, la femme au foyer, l'établissement des jeunes, la retraite fermée, la diffusion du Messager Canadien et du Bulletin des Ligues, etc.

Le secrétariat général sera transporté, aménagé et réorganisé au Gesu, à Montréal, et il s'empressera d'aider les fédérations diocésaines dans leur travail d'apostolat en vue de faire régner le Sacré-Coeur dans l'individu, dans la famille et dans la société.

Les paroisses du diocèse de S.-Hyacinthe qui désirent réorganiser ou fonder une Ligue du Sacré-Coeur peuvent s'adresser sans tarder au secrétaire diocésain, Me Lionel Leblanc, au bureau du Revenu provincial, Palais de Justice, Saint-Hyacinthe.

Les institutrices désignées pour S.-Jean-Baptiste

Saint-Jean-Baptiste, 5, D.N.C.

L'ouverture des classes dans la paroisse eut lieu le 4 septembre. Voici les titulaires de chaque école: au village: les RR.SS. de la Présentation-de-Marie; école no 2, Mlle Béatrice Alix, de Rougemont; école no 3, Mlle Blanchard, de Saint-Grégoire d'Iberville; école no 4, Mlle Annette Robert; école no 5, Mlle Lecomte, de Sainte-Madeleine; école no 6, Mlle Benoit, de Sainte-Angèleâ école no 7, Mlle Georgette Roy. On remarque la présence de quatre institutrices de l'étranger, dans nos écoles rurales. Le traitement payé est de $600. par année.

Prochain terme de la Cour supérieure

L'hon juge Arthur Trahan, de Montréal, viendra présider le prochain terme de la cour supérieure qui se tiendra au palais de justice de notre ville, du 18 au 21 septembre. Voici la liste des causes apparaissant au rôle:

18

1461—Chicoine vs Lussier
5184—Corp. S.-Simon vs Plante
4784—Schaefer vs Parent
5093—Lefebvre vs Beausoleil.

19

5032—Bergeron vs Jourdain
5097—Coderre vs Johnson
4990—Brodeur vs S.-Angèle
5059—Séguin vs Lacaille.

20

5063—Martel vs Demers
5083—Martel vs Fortier
5080—Sorel vs Ostiguy.

21

4966—Cloutier vs Thibert
5056—Chartier vs Bouchard
5134—Gariépy vs Angers.

Les gagnants du "trophée" de tennis du Club Champêtre

M. et Mme François Girard, de La Providence, recevaient mardi, 4 septembre, en l'honneur des gagnants du magnifique trophée de tennis du 'Club Champêtre", donné par le Dr R. Rajotte. Les gagnants furent Mlle Rose Lambert et M. Georges Desnoyers. Les invités étaient le Dr et Mme Rajotte, M. et Mme Henri Hamel, Mlles Fabienne et Denise Lalonde, Louise et Hélène Poirier, Marguerite Daigneault. Madeleine Chagnon, Georgette Laplante, Madeleine Lord, Elizabeth et Béatrice Arsenault, Rachel Pincince, Clémence Lefebvre, Lucile Beaudet, MM. Gilles Rajotte, Georges, Maurice et Bernard Desnoyers, Marcel Campbell, Roger Lewis, Gilles et Yves Archambault, Georges-Etienne Barbeau, André Larose, Yves Borduas, Paul Rivard, Albert Paris, Paul Hébert, Albert Raymond, Robert Lalonde.

Une réception en l'honneur de M. et Mme J.-P. Lemonde

M. et Mme Charles-Auguste Leduc, de La Providence, recevaient au Club Nautique de La Providence, lundi, 3 septembre, à l'issue du mariage de leur fille, Madeleine, à M. Jean-Paul Lemonde. Les invités étaient: MM. et Mmes F.-E. Lemonde, J.-A. Tessier, J.-I. Pigeon, Valmore Grenier, Frédéric Dansereau, Mmes Hormisdas Lusignant, A. Guiol, Léo Lemonde, Etienne Desrosiers, Eugène Cousineau, Joséphine Vachon, Mlles Lucile et Réjeanne Leduc, Jeanne Lemonde, Stella Lusignant, Marcelle et Lucile Cousineau, Marie-Thérèse Demers, Pauline Lachapelle, Henriette Ostiguy, Ghislaine Leduc, MM. F.-Y. Gagnon, Joseph et Bernard Lemonde, Georges Leduc, Michael Folco, Louis Dansereau, A. Dufault, Arthur Cloutier, A. Messier, Mario Cousineau, Henri Benoit.

Mme H. Béland, de Saint-Jude, meurt à 63 ans

S.-Jude, 4, D.N.C.

Mme Hilaire Béland, née Parmélia Perron, de Saint-Jude, est décédée le 28 août, à l'âge de 63 ans. La défunte laisse six fils: MM. Hilaire, Armand, Xavier, Omer et Paul Béland, de Saint-Jude; André, en service actif outre-mer; cinq filles: Mmes Georges Messier (Rose-de-Lima), Aimé Lanctôt (Lucile), Léon Armstrong (Simone), Théodore Girouard (Reina), et Cyprien Béland (Antoinette), de Saint-Jude.

Les funérailles eurent lieu à l'église paroissiale de Saint-Jude, sous la direction de la maison Arthur Martin. La levée du corps fut faite par M. l'abbé A. Richard, curé, qui chanta aussi le service funèbre. Les porteurs étaient MM. Charles-Edouard Hébert, Théophile Martin, Philippe Gravelline, Alphonse Lemay, Ovila Labossière et Victor Mathieu.

Le fonds de pension de nos policiers

La dernière liste des souscripteurs au fonds de pension de l'Association Athlétique du Corps de Police de Saint-Hyacinthe.

On trouvera ci-après la dernière liste des souscripteurs au fonds de pension de l'Association Athlétique du Corps de Police de Saint-Hyacinthe:

S. E. Mgr Arthur Douville, M. Ernest-J. Chartier, M.P.P., M. Jos. Fontaine, M. P., J.A. et M. Côté, Duclos & Payan, Hump Hairpin Mfg. Co., Donahue Corporation, Consolidated Textiles Ltd., Needlecraft Mills Ltd., Panman's Ltd., Canadian Silk Textile Regd. Casavant Frères Ltée, M. Camille Mercure, Volcano Ltée, Yamaska Automobile, M. Théo. Phénix, M. Arthur Giard, L. Bélanger, teinturier, Imprimerie Yamaska, Le Courrier de Saint-Hyacinthe, M. Bernard St-Germain, Super Knittings Mills Co., Dr Paul Morin, Dr Jean Morin, La Machinerie Oméga Ltée, M. R. Champagne, E. T. Corset Co., M. A. Boyer, M. C.-O. Lussier, Jos. Souaid & Fils, Grand-Hôtel, Hôtel Union, Station Service Mondor, Yamaska Garments Ltd., M. J.-E. St-Onge, M. P. Philie, M. E. Rabouin, M. O. St-Amand, F. W. Woolworth Co. Ltd., C.-A. Cayouette Ltée, M. V. St-Amand, M. Georges Michon, Hôtel Richelieu, Dr Albert Tousignant, M. S. Bourgeois, M. J. Bartholino, M. Z. Roy, Massey-Harris, M. G. Poisson, Station de Service LaMadeleine, Station de Service Dessaules, M. Ubald Laime, M. Jean Jeannotte, Dussault & Lamoureux, Hôtel Ottawa, Ed. Bernier Enrg., M. L. Beaudry, M. R.-J. Mongeau, M. J. A. Laferté, Rita Shoe, Station White Rose, Guilmaine & Frère, Victoire Shoe, M. Gosselin, M. C.-J. Hubert, Goodyear Cotton Co., Dr E. Daigle, Dr J.-L.-H. Pagé, M. D. Vandal, M. A. Boucher, La Cie d'Eau Minerale, M. Léo Desrosiers, M. Jos. Beauregard, M. P.-E. Gaucher, La Buanderie Saint-Hyacinthe, M. Albert Viens, Pepsi Cola Co., Southern Canada Power, Gotham Hosiery, U. S. Knitting Co., Mlle Herminie Fontaine, Dr H. Gagnon, United 5c to $1.00 Stores, Abbé A. Girard, Succ. Jacques Turcot, M. Eug. Bourgeois, d'Ottawa.

Lettre de Québec...

(suite de la 3e page)

comme bien d'autres d'ailleurs.

La loi Duplessis porte, comme nom "Loi de la Commission hydro-électrique de Québec". Cette loi, selon qu'il appert au dernier numéro de la "Gazette Officielle de Québec", est entrée en vigueur, le premier septembre de la présente année, et ce, en vertu d'un arrêté ministériel. Ceci confirme la nouvelle récente de M. Duplessis à l'effet que cette affaire de l'Hydro-Québec serait prochainement réglée d'une façon juste, raisonnable, équitable et conforme aux meilleurs intérêts de la province.

M. Eug. Desrosiers, de Saint-Aimé, est décédé à 56 ans

Saint-Aimé, 4, (Spéciale)

M. Eugène Desrosiers, de Saint-Aimé-sur-Richelieu, est décédé récemment à l'âge de 56 ans. Outre son épouse, née Léona Forcier, il laisse trois fils et trois filles: MM. Eugène Desrosiers, de Saint-David d'Yamaska; Joseph et Ludger, S.-Aimé; Mmes Walter Salvas, (Mathilda), Saint-Robert; René Soulières (Dolorès), Saint-Joseph de Sorel, et Mlle Marie-Rose Desrosiers, Saint-Aimé; son frère, M. Omer Desrosiers, Saint-Aimé; six soeurs: Mme Herménégilde Nadeau (Georgiana), Saint-David; Mme Edouard Bonin (Delvina), Saint-Aimé; Mme Ludger Gravel (Délia), Saint-Eugène de Grantham; Mme Amédée Desrosiers (Rose-Délima), Saint-Rémi de Napierville; Mme Hector Paul, (Aldéa), Sorel; Mme Dorila Léveillée (Alphédia), Saint-Hyacinthe. Les funérailles eurent lieu à l'église paroissiale de Saint-Aimé.

Pèlerinage annuel de la Garde d'Honneur, dimanche, 9 septembre

La Garde d'Honneur de cette ville fera dimanche prochain, 9 septembre, son pèlerinage annuel à l'Oratoire Saint-Joseph. Tous les membres sont priés d'y prendre part. Le rassemblement aura lieu à 6 heures 30 du matin, aux quartiers-généraux de la Garde. Tenue militaire.

REMERCIEMENTS

L'Association Athlétique du Corps de police de Saint-Hyacinthe, dont le président est le chef J.-Adrien Malo, tient à exprimer ses meilleurs remerciements au public, de l'encouragement accordé à l'occasion du récent festival de la police. Elle veut dire un merci spécial aux autorités municipales, à la police fédérale, à la police provinciale, au président du C.-P.C., M. J.-P. Lazure, ainsi qu'à ses membres, aux *Frontier men* de Drummondville, à la Société Philharmonique, à la fanfare et orchestre de la Marine, à M. Amédée Lacroix, maître de cérémonies, bref à tous qui ont assuré le succès de la manifestation.

OUVRIÈRES DEMANDÉES
Ouvrage facile — Bonnes conditions de travail
Aucune expérience requise
S'ADRESSER AU BUREAU:
Gotham Hosiery Co. of Canada Limited
SAINT-HYACINTHE, QUE.

TERRAIN DU SACRÉ-COEUR
— BOURG-JOLI —
LOTS À VENDRE
À BONNES CONDITIONS
S'adresser à 2184 boulevard Laframboise Tél. 41

Il nous fait plaisir d'annonser que nous acceptons les commandes pour automobiles neuves, camions lourds et légers, de même que pour tracteurs et instruments aratoires.
Venez nous voir pour plus de détails.
YAMASKA AUTOMOBILE ENRG.
135 de la Concorde, Saint-Hyacinthe


SPECIAL
• chaussures d'enfants
• pantoufles
• bottines
• souliers
Cordonnerie A. MOREAU
466 SAINTE-ANNE, TÉL. 445-W
EN ARRIÈRE DE LA BANQUE DE MONTRÉAL ST-HYACINTHE


ÉCONOMISEZ
En vous retirant aux HÔTELS FORD
Modernes, à l'épreuve du feu, convenablement situés. Stationnement facile
aussi bas que $1.50
pas plus que $2.50 par personne
Pour carte ou dépliant, écrivez à FORD HOTELS CO. Montréal
$2.50 à $4.00 PAR PERSONNE PAS PLUS!
400 JOLIES CHAMBRES AVEC RADIOS!
Montréal Toronto et le LORD ELGIN à Ottawa

SALON DORIS
MODISTE
MLLE D. PINCINCE PROP.
Chapeaux faits à la main aussi
Chapeaux remodelés remis à neuf
Dernières nouveautés et de haute qualité
Satisfaction garantie
1230 DES CASCADES
2IÈME ÉTAGE
APPT. 4
Spécialité: chapeaux de fourrure, voile de mariées.

Une maman mettrait facilement un sourire sur ce visage

LA CAMPAGNE DU 10 SOUS
La solitude de ces petits doit cesser

1 au 10 septembre 1945
OBJECTIF : $100.000
Ce sont nos enfants
Ils ont besoin de nous
En deux ans, la Société d'adoption et de Protection de l'enfance a trouvé des parents à plus de 2,000 enfants puisés dans les crèches.
Envoyez vos mandats, chèques, etc., à l'ordre de:-
LA CAMPAGNE DU 10 SOUS, 874, est, rue Sherbrooke, Montréal.

CHOSES FÉMININES

Pour vous, mesdames

LES GRANDS

Faire antichambre, ça n'est pas toujours gai! Plus souvent qu'autrement, cela représente une espèce de petit supplice moral. Le coeur serré comme dans un étau, on presse nerveusement les mains l'une contre l'autre, on tente de lire une revue tête-bêche, sursautant chaque fois que le plus léger bruit se fait entendre, que l'horloge sonne, que le voisin échappe son livre. Quand quelqu'un est appelé, sentant le moment bienheureux ou fatal approcher, le coeur fait demi-tour, la respiration devient plus difficile. Dire que les poètes ont chanté l'attente avec des mots fervents. Comme si cette expectative, même prélude d'un grand bonheur, ne s'attachait pas à soi pour nous torturer avec acuité.

Que ce soit chez le dentiste ou le médecin alors qu'on écoute le bruit imperceptible des instruments que l'on déplace mystérieusement. Que ce soit à l'ombre du confessionnal où il faudra s'humilier, l'âme repentante. Ou bien dans une salle de cours où l'on apprendra sa note d'examen, dans l'antichambre d'un bureau où l'on espère travailler, chez un avocat qui représente le succès ou la faillite d'une affaire importante, faire antichambre, je le répète, ça n'est pas toujours gai!

Toutefois, faire antichambre chez les grands de la terre comporte un élément bien spécial. L'autre jour, un de mes amis devait voir un ministre. Croyez le ou non, il est demeuré là à attendre son tour de dix heures du matin à cinq heures du soir. Je suis allée l'aider à patienter, réclamant la faveur de demeurer là, assise bien sage, afin d'augmenter mon bagage d'expériences par une observation nouvelle. La pièce, silencieuse, presque capitonnée, était calme. Un secrétaire, combien digne de son emploi avec sa figure fermée et sa miraculeuse discrétion, travaillait dans ses paperasses, répondant sans cesse au téléphone, mais toujours par monosyllabes et sans qu'un muscle de son visage bougeât. Les occupants de la pièce, pour la plupart des gens importants, semblaient plongés dans un mystérieux dédale de pensées. Ils se croisaient et se recroisaient les jambes, soupiraient, s'observaient du coin de l'oeil. Parfois un d'eux se levait, les autres alors souriaient d'aise croyant sa patience lassée. Mais non, il n'allait que boire un verre d'eau, regarder à la fenêtre, ou s'il sortait de la pièce, revenait au bout de deux minutes reprendre bravement son poste. Quelques uns blaguaient, d'autres ne se déridaient pas. Soudain la lourde porte s'ouvrait tranquillement, un homme, une femme en sortait, on entrevoyait la figure souriante, bienveillante du ministre, une autre personne était appelée, alors que songeant à la veine de celle-ci, les autres se recroisaient mélancoliquement la jambe.

Et je songeais: La terre! Le monde! Les grands! Les humbles! Les heureux! Les malheureux! La course au bonheur qui nous fait prendre tant de mystérieux détours. Que voulaient-ils tous ces gens? Des faveurs personnelles ou pour les autres? Leur bien ou celui de leurs concitoyens? Et le pauvre ministre, lui, qui, j'en suis certaine, ne demanderait pas mieux que de renvoyer tout ce monde-là content, mais qui se voit harcelé, supplié, bousculé par tant de demandes contradictoires.

MARYSE

Carnet mondain

N.B.— Pour toute nouvelle relative au Carnet mondain, on est prié de s'adresser à la rédactrice avant midi mercredi. Tél. 125.

• • •

FIANÇAILLES

M. et Mme Aimé Perreault, de Saint-Hyacinthe, font part des fiançailles de leur fille Laurette, à M. Claude Brassard, fils de Me M.-E. Brassard, décédé, et de Mme Brassard, de Montréal.

• • •

PROCHAINS MARIAGES

ROUSSEAU-SIMARD

En la chapelle de Mgr Moreau de la cathédrale de Saint-Hyacinthe, aura lieu samedi, 8 septembre, le mariage de Mlle Phoébée Simard, fille du Dr P.-E. Simard, de Saint-Hyacinthe, et de Mme Simard, décédée, au lieutenant Jean-Paul Rousseau, M.M., fils de M. F.-X. Rousseau, décédé, et de Mme Rousseau, de Saint-Hyacinthe également. Après la cérémonie religieuse, une réception sera donnée chez le père de la mariée. Les nouveaux époux feront un voyage à Toronto, les Chutes Niagara, Windsor et Détroit. A leur retour, ils iront habiter Montréal.

• • •

CAYER-BEDARD

M. et Mme E. Bédard, de Québec, annoncent le mariage de leur fille Pauline, au Capitaine Jacques Cayer, m.d., fils de M. et Mme Georges Cayer, de Saint-Hyacinthe. La bénédiction nuptiale leur sera donnée à 10 heures à la chapelle Saint-Vincent-de-Paul, de Québec, samedi, 8 septembre, par M. l'abbé Rodolphe Mercure, curé de Saint-Jovite, oncle du marié. Après la cérémonie religieuse une réception aura lieu chez les parents de la mariée, puis ils iront en voyage à New-York. A leur retour ils habiteront Québec.

• • •

LAFLEUR-SOLIS

A la cathédrale de Saint-Hyacinthe, samedi, 8 septembre, aura lieu dans l'intimité le mariage de Mlle Gisèle Soly, fille de M. et Mme Omer Soly, décédés, autrefois de Saint-Hyacinthe, à M. Fernand Lafleur, fils de M. Télesphore Lafleur, de Saint-Hyacinthe, et de Mme Lafleur, décédée. Après la cérémonie religieuse le déjeuner sera servi chez M. et Mme Alexandre Leboeuf, grands-parents de la mariée. Les nouveaux époux partiront en voyage à Québec. A leur retour ils habiteront Saint-Hyacinthe.

• • •

MILOTTE-TRUDEAU

M. et Mme Joseph Trudeau, de Saint-Hyacinthe, annoncent le mariage de leur fille Marthe, à M. Guy Milotte, fils de M. et Mme Albert Milotte, de Saint-Hyacinthe également. La bénédiction nuptiale leur sera donnée à la cathédrale de Saint-Hyacinthe, samedi, 15 septembre, par le R. P. Gabriel Chaput, S.S., de Québec, cousin du marié. Après la cérémonie religieuse une réception aura lieu chez les parents de la mariée. Les nouveaux époux partiront ensuite pour un voyage à Ottawa. A leur retour, ils habiteront Saint-Hyacinthe.

• • •

RECEPTIONS

Mlles Jeannette Brodeur et Jeannine Fontaine, de Saint-Hyacinthe, recevaient au Club Maskoutain, dimanche, 2 septembre, à un shower de porcelaine en l'honneur de Mlle Juliette Richer à l'occasion de son mariage au Dr Thomas Giard. Les invitées étaient: Mme Alphonse Richer, Saint-Hyacinthe; Mme Alphonse Giard, Saint-Antoine-sur-Richelieu; Mmes Jean Solis, Albert Desjardins, Gilles Simard, Lucien Gaboury, Charles Bousquet, Saint-Hyacinthe; Mmes Guy Lemay, Plessisville; Laurent Duval, Trois-Rivières; Mlles Augustine Lamoureux, Marie-Paule Lamoureux, Montréal; Annette Giard, Cécile Giard, Saint-Antoine-sur-Richelieu; Gabrielle Pineault, Boucherville; Madeleine Leroux, Saint-Hilaire; Mariette Lambert, Saint-Basile-le-Grand; Donalda Boisvert, Drummondville; Josette Giroux, Outremont; Yolande Thibault, Danville; Agathe Payer, Rita Beauvais, Bedford; Alberte Pineault, Marguerite Richer, Manon Duguay, Jacqueline Blanchard, Jeanne-Claire Cadieux, Thérèse Lemay, Marie-Laure Ménard, de Saint-Hyacinthe.

• • •

Mme Clément Simard, Mlles Georgette Lavallée et Denyse Pépin recevaient à un shower d'ustensiles de cuisine dimanche, 2 septembre, chez M. et Mme Théodore Phénix, en l'honneur de Mlle Phoebée Simard, à l'occasion de son prochain mariage. Les invitées étaient Mmes A. Durault et Georges Durault, de Granby; F.-X. Rousseau, J.-E. Lavallée, Théodore Phénix, Benjamin Pépin, Gilles Simard, Georges Simard, J. Fulford, Mlles Jacqueline Chicoine, Ghislaine Bengle, Rita Rochette, Madeleine Rochon, de Montréal, Madeleine et Rachel Durault, de Granby, Jacqueline Trudeau, Sherbrooke, Jacqueline Haine, Drummondville, H. Bernard, M. Sasseville, Marielle et Françoise Pépin, Denise Poitras, Armande Rousseau, toutes de Saint-Hyacinthe.

• • •

DEPLACEMENTS

M. et Mme Ernest Tremblay, de Waterbury, Conn., étaient à Saint-Hyacinthe dernièrement, les invités de M. et Mme Euclide Brunette.

—Mlle Y. Daigle, de Saint-Hyacinthe, était de passage à Montréal ces jours derniers, chez M. et Mme H. Lavallée.

—Mlle Marcelle Dansereau a passé la fin de semaine à Montréal pour assister au ralliement des Guides.

—Le lieutenant et Mme C.D. Clarence, de Saint-Hyacinthe, sont partis vendredi dernier pour Vancouver, B.-B., où ils habiteront désormais.

— M. et Mme Yves Bousquet et leurs fillettes, de Granby, ont passé la fin de semaine à Saint-Hyacinthe.

—M. et Mme Germain Savole, Mme H. Fontaine, de Saint-Hugues, Mlles S. Fontaine, de Woonsocket, R.-I., M. A. Fontaine et M. G. Fontaine, de Saint-Hugues, étaient le passage à Saint-Hyacinthe dernièrement les invités du Dr Liboire Beauregard et M. C. Phaneuf.

—M. et Mme Alphonse Leclerc, de Saint-Hyacinthe, étaient en fin de semaine à Sainte-Anne de Beaupré et Québec, où ils visitèrent l'Exposition Provinciale.

—Mlle Colette Bengle, de Montréal, a passé la fin de semaine à La Providence, l'invitée de Mlle Maryse Bertrand.

—Mme A. Saint-Onge et M. Honoré Lachance, de Saint-Hyacinthe, sont revenus d'Ottawa et Hull, où ils visitèrent M. et Mme Oscar Bisson.

—Mmes G. Cormier, de Montréal, Garcia Allard, de Saint-Bruno, H. Trinque et J. Rémillard, de Saint-Liboire, étaient de passage à Saint-Hyacinthe ces jours derniers, les invitées de M. et Mme Georges-E. Allard.

—Mlle Bernadette Foisy et M. Paul Piou, de Saint-Hyacinthe, se rendaient à Montréal dimanche dernier, pour assister au Skating Vanities.

—Mlle Marthe Léveillé, de Montréal, était à Saint-Hyacinthe en fin de semaine l'invitée de Mlle Janyne Dupont.

—Mlle Josette Giroux et M. Cartier Giroux, d'Outremont, ont passé la fin de semaine à Saint-Hyacinthe, chez leur tante, Mme H. Chalifoux.

—M. et Mme C. Vermeersch, leurs neveu et nièce, Ghislaine et Robert Vermeersch, tous de Saint-Hyacinthe, passent la semaine à Blue River, N.-B., les invités de M. et Mme Guénette.

—Mlle Marianne Tanguay, de S.-Hyacinthe, accompagnée de M. et Mme Roland Tanguay, de Drummondville, ont passé la fin de semaine à Sainte-Anne de Beaupré, les Chutes Montmorency, Charlesbourg et Québec, où ils visitèrent l'exposition provinciale.

—Mlles Jeanne Pinsonneault, de Saint-Hyacinthe, accompagnée de Mlle Rose-Aimée Dudomaine, de Montréal, ont passé la fin de semaine à Québec, où elles visitèrent l'exposition.

— M. et Mme Edouard Dupont, de Saint-Hyacinthe, sont revenus d'un voyage d'une dizaine de jours en bateau, à Percé et l'Ile d'Anticosti.

—Mme A. Saint-Onge et son fils Paul-Emile, M. Honoré Lachance sont revenus d'un voyage à Saint-Charles de Bellechasse, Québec et Sainte-Anne-de-Beaupré.

—Mlle Denise Beauregard est retournée à Sherbrooke, après avoir passé quelque temps à Saint-Hyacinthe, l'invitée de M. et Mme Lorenzo Caron.

—Mme Joseph Charpentier est revenue d'un voyage à Waterbury, Conn., où elle fut l'invitée de son fils, Albert.

—M. et Mme Georges Champagne, de Saint-Hyacinthe, sont de retour d'une villégiature passée à la Rivière Blanche.

—Mmes Ralph Bowers, Mary Andrews et M. Reynold Burns, de Burlington, Vermont, étaient de passage à Saint-Hyacinthe dimanche dernier, les invités de Mlle Janyne Dupont.

—M. et Mme Georges Cayer, de Saint-Hyacinthe. sont partis pour Québec, où ils passeront une quinzaine de jours.

—M. Joseph Frégault, de Willimantic, Conn., son fils, le R. P. Roland A. Frégault, o.f.m., de New-York, M. Paul Frégault, de Jewell, Conn., étaient de passage à Saint-Hyacinthe, où ils visitèrent Mme Frégault-Bossé, de l'Hôtel-Dieu; ils se rendirent également à Saint-Liboire et Acton Vale.

—Mlle Lilliane Rousseau, de S.-Hyacinthe, a fait la croisière du Saguenay, la semaine dernière.

—MM. et Mmes Euclide Brunette, Christian Larocque, Jean-Paul Deslauriers, de Saint-Hyacinthe, accompagnés de M. et Mme Ernest Tremblay, de Waterbury, Conn., et M. Falconio Fontaine, de Chambly, se sont rendus à Acton Vale dernièrement, où ils visitèrent les familles Longpré et Robillard.

—M. Robert Ogilvie, de Washington, D.C., a passé quelques semaines à Saint-Hyacinthe, l'invité de Mlle Thérèse Lemieux.

— Mmes J.-C. Laflamme, de Campbell's Bay, Georges Dussault, du Lac Edouard, Mlles Pierrette et Anita Perrier, de Montréal, et M. Michel Hickson, de Campbell's Bay, étaient de passage à Bourg-Joli dernièrement, les invités de M. et Mme Octave Côté et H. Béland.

—M. et Mme Ovide Bertrand, leur fils Gilles, de La Providence, ont passé quelques jours à Québec, où ils visitèrent l'Exposition Provinciale.

— Mlles Marguerite Mongeau, Madeleine et Janyne Dupont ont fait lundi dernier le voyage en bateau Montréal-Sorel.

—Mlle Marie-Eveline Sawyer, de Saint-Hyacinthe, a passé la journée de lundi à Sainte-Hélène, chez Mme Antoine Dudevoir.

—Mlles Fernande et Gertrude Tanguay, de Saint-Hyacinthe, de passage à Montréal, en fin de semaine.

—Mlle Marie Cyr, de Saint-Hyacinthe, est partie pour la Gaspésie, où elle passera un mois.

—Mme Jean Locas, ses enfants, Danielle, Serge et Gérald, sont revenus du Lai Sarrazin, où ils passèrent la saison estivale.

—M. et Mme Lucien Beauchemin, de Saint-Hyacinthe, ont fait la croisière du Saguenay, à bord du Saint-Laurent, la semaine dernière.

—M. et Mme Lucien Saint-Pierre, M. Albert Saint-Pierre, de Saint-Hyacinthe, se sont rendus à Acton Vale, dimanche deriner, les invités des familles Longpré et Robillard.

—Le lieutenant C.J. Mair, r.c.n. v.r., d'Edmonton, Alberta, a passé la fin de semaine à Saint-Hyacinthe, l'invité de Mlle Mariette Lemieux.

—:-o-:—

Les livres nouveaux

LA VIE DE BEETHOVEN, par Edouard Herriot.

Voici le livre qui a consacré le talent littéraire de son pays d'Edouard Herriot, maire de Lyon et ancien président du Conseil.

Amateur du beau sous toutes ses formes, Herriot n'a jamais caché son admiration pour le maitre que fut et que reste Ludwig van Beethoven. Son ouvrage que présentent les Editions Variétés est plus qu'un hommage: c'est le complet récit de la vie du maitre et l'étude la plus pénétrante de son oeuvre géniale.

Sous quelle influence le jeune organiste de Bonn a-t-il composé ses premières pièces? Que doit-il à Philipp Emmanuel Bach ou à Clémentie? Quels changements a-t-il introduits dans l'art musical? Et pourquoi cette supplication tendre et douloureuse de la **Neuvième Symphonie** nous émeut-elle si profondément?

Voilà des mystères percés à jour par Herriot. Il propose au lecteur de chercher à connaitre et à comprendre Beethoven pour mieux l'aimer, pour mieux recevoir ses leçons. Et comme la musique de Beethoven, spécialement lyrique, vaut surtout par la personnalité de son créateur, il nous promène aux beaux jours de l'Autriche qui a vu vivre un tel homme.

Beethoven appartient à l'histoire générale de l'humanité et Herriot recrée avec éclat le cadre de son temps et redonne la vie intérieure au maitre.

Un volume de 320 pages publié par les Editions Variétés. Prix: $1.50, par la poste $1.60. En vente dans toutes les bonnes librairies et aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal, Canada.

MON CURE CHEZ LES RICHES, par Clément Vautel.

Clément Vautel fut l'un des journalistes les plus lus entre les deux guerres. Son gros bon sens produisait des vérités de sens commun le Français moyen se reconnaissait. Et il avait le don de faire accepter à ses lecteurs, avec le sourire, de saines idées qui auraient évité de grands malheurs si elles avaient toujours été pratiquées.

Vautel est l'auteur de quelques volumes de la même philosophie dont "Mon Curé chez les Riches" est l'un des plus brillants des plus amusants et aussi des plus émouvants. Qui n'a pas entendu parler, une fois dans sa vie de l'abbé Pellegrin, ce bon curé jovial et sans cérémonie d'un petit village de France? Dans ce bouquin l'auteur ne perd pas l'occasion de donner plusiers leçons aux nouveaux riches et aux snobs.

La librairie J.-A. Pony de Montréal, a qui l'on doit plusieurs rééditions de volumes à succès, vient de réimprimer ce livre afin que tous puissent avoir la chance de lire ce chef-d'oeuvre d'humour, de perspicacité et de franchise.

DIX ET UN, par Noël Chantepie.

Les jeunes dévoreront ce tract avec grand intérêt. C'est une histoire de guerre, de la guerre qui vient à peine de se terminer en Europe.

Sous la menace des bombes allemandes, l'épouse du général de Saulnes a dû quitter Strasbourg en direction de Dunkerque avec trois de ses enfants. Le general est appelé au poste de surveillant de la ligne Maginot. Quatre enfants sont restés à Strasbourg et réussissent, au prix de mille difficultés, à arracher des mains d'un traître, leur tout jeune frère dont le prix de la rançon exigeait la trahison du père. Le père et le fils sont sauvés, mais l'ennemi s'avouera-t-il vaincu..?

Récit très captivant d'un intérêt soutenu grâce aux nouvelles péripéties toutes plus tragiques les unes que les autres que l'auteur sait créer au besoin.

LES COMPAGNONS DE LA PIERRE-QUI-SONNE, par Joëlle.

La jeunesse aime l'aventure, les prouesses. les journaux, durant la guerre, lui ont fourni de ces récits exaltants où le héros français triomphe du puissant mais trop orgueilleux allemand. Voici une autre histoire du genre où les jeunes, cette fois, sont à l'honneur.

Dans une brochure de trente-deux pages, l'auteur veut rappeler que le Français n'attend pas l'âge pour afficher son patriotisme et faire montre de son habileté. Des jeunes de moins de quinze ans font énergiquement face à la triste situation que leur impose l'occupation allemande au lendemain de l'armistice. C'est la résistance qui commence pour eux comme pour tous les Français dignes de ce nom, résistance qui se traduit par des actes de bravoure.

Ce récit enthousiasmera les jeunes et grandira à leurs yeux la nation française si attachée à son sol et si généreuse à le défendre.

Tract de trente-deux pages illustré en deux couleurs, en vente partout au prix de dix sous l'unité. Pour un dollar, on s'abonne à la collection entière chez **FIDES**, 25 est, rue Saint-Jacques, Montréal-1, Qué.



DEPUIS que la maman a découvert que son pain était meilleur quand elle le faisait avec de la FARINE REGAL, elle a du mal à en rassasier toute sa famille! Tout le monde lui dit que c'est merveilleux d'avoir du pain de ménage si blanc, si tendre et si délicieux! Et elle a découvert qu'il était avantageux d'employer la FARINE REGAL, car, non seulement la FARINE REGAL donne un pain parfait, uniforme, appétissant, facile à couper en tranches et à servir, mais la FARINE REGAL est également bonne pour les gâteaux et la pâtisserie feuilletée — et elle est économique!



DÉLICIEUX PAIN À L'ORANGE

1 grosse orange
½ tasse de sucre
¼ tasse de beurre ou shortening
1¼ cuil. à thé de sel
1 pain de levure fraîche
1 oeuf battu
3 tasses de FARINE REGAL tamisée

Coupez finement l'orange, avec l'écorce. Mélangez-la avec le sucre, le beurre et le sel, et amenez à ébullition. Laissez tiédir, puis ajoutez la levure émiettée et battez. Ajoutez l'oeuf battu et suffisamment de Farine Regal pour faire une pâte ferme. Utiliez le reste de farine pour la planche à pâtisserie. Pétrissez environ 5 minutes. Couvrez avec une serviette propre et laissez lever dans un endroit chaud jusqu'à ce que la pâte ait doublé de volume. Pétrissez 1 minute de plus. Mettez la pâte dans un moule à pain graissé, couvrez et laissez lever de nouveau jusqu'à ce que ça double de volume. Faites cuire environ 50 minutes à four modéré (375 degrés F.). Recette pour 1 pain.

FIEZ-VOUS TOUJOURS À LA
FARINE REGAL

La Farine Regal se vend un sac de 98, 49 et 24 livres et en sac pratique de 7 livres avec poignée

F113Y

LA FARINE REGAL EST MOULUE PAR LA ST. LAWRENCE FLOUR MILLS COMPANY, LIMITED, MONTREAL

Saveur Délicieuse
THÉ ET CAFÉ "SALADA"

Un peu de sucre
beaucoup de saveur



Gâteau aux Pommes 'MAGIC'



2 tasses farine
½ c. à thé sel
4 c. à thé Poudre à Pâte 'Magic'
4 c. à soupe beurre
1 oeuf
4 c. à soupe sucre
6 c. à soupe lait
2 pommes

Tamisez ensemble ingrédients secs; incorporez beurre avec deux couteaux; ajoutez le lait glacé. Façonnez la pâte sur planche enfarinée; déposez sur tôle graissée. Pelez et coupez les pommes en huit; pressez dans la pâte parallèlement. Saupoudrez de sucre et cannelle (2 c. à soupe sucre pour ½ c. à thé cannelle) parsemez de beurre. Cuisez 20 minutes à 400°F.

FABRICATION CANADIENNE

Suivez la foule vers Pepsi!

PEPSI-COLA

PEPSI-COLA

PEPSI-COLA
MARQUE ENREGISTRÉE

N'Y A PAS DE MEILLEUR BREUVAGE GAZEUX

Voici le Moyen LOGIQUE
de soulager les
DOULEURS PÉRIODIQUES



avec nerfs tendus, fatigués; faiblesse, humeur noire...

La femme nerveuse, déprimée, triste et irritable lors de ses époques ne devrait pas tarder, pour soulager ces symptômes, à essayer le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. Voici POURQUOI:

1. Le Composé Pinkham est un remède *liquide* et l'un des plus efficaces qu'on puisse offrir aux femmes et jeunes filles, pour ces symptômes particuliers.
2. Cette préparation est ce qu'on appelle un *sédatif utérin* parce qu'elle exerce un effet calmant sur l'un des principaux organes féminins.
3. Le Composé Pinkham est extrait d'herbes et racines salutaires (avec vitamine B_1).
4. Le Composé Pinkham AIDE la nature! Achetez-en une bouteille aujourd'hui. Toutes pharmacies. Suivez les instructions sur l'étiquette.

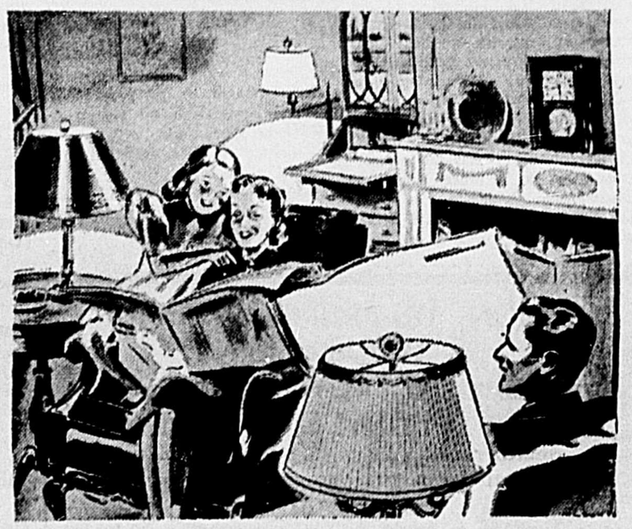
COMPOSÉ VÉGÉTAL *Lydia E. Pinkham's*

REDDY KILOWATT DIT:
"PAS CECI



MAIS CELA"





3 MOYENS SIMPLES D'OBTENIR LE PLUS DE LUMIÈRE DES LAMPES

1. **Tenir les lampes et ampoules sans poussière...**
Les nettoyer fréquemment avec un chiffon humide; ôter les ampoules et les réflecteurs avant de les laver et nettoyer.

2. **Employer des abat-jour clairs...**
Les abat-jour sombres, ou ceux qui ont jauni à l'intérieur, vous privent d'un précieux éclairage, qui peut être d'autant que 50%. Brosser les abat-jour chaque semaine, pour en ôter la poussière.

3. **Placer les lampes où elles seront le plus utiles...**
Il n'y a pas besoin d'une lampe pour chaque personne, mais il faut placer chaque lampe de façon que chacun en bénéficie également. Eviter l'éclat ou les coins sombres qui créent des contrastes frappants.

Trop de gens fatiguent leur vue en lisant dans des chambres faiblement éclairées . . . et avant de s'en rendre compte, il leur faut porter des verres. Alors, il faut s'occuper de son éclairage et protéger sa vue quand on sent la fatigue et la tension visuelles. Il est à remarquer que les nerfs se détendent quand le luminaire suffit pour bien éclairer toute la chambre.



La campagne de $50.000., pour les R. fermées

On recueille plus de $3,000., dans treize paroisses récemment visitées. — Dons spéciaux se totalisant à $510.— L'objectif serait facilement atteint.

La campagne de $50,000 en faveur de la construction d'une maison de Retraites fermées à Saint-Hyacinthe, se continue avec un succès grandissant. Partout, elle reçoit un accueil favorable. Il y a une sorte de rivalité d'ardeur qui se communique d'une paroisse à l'autre.

Le plan d'organisation est fort simple. Chacune des paroisses du diocèse est visitée l'une après l'autre. Dans la plupart, la quête se fait à domicile, soit par les Pères Dominicains eux-mêmes, soit par de bienveillants solliciteurs.

Messieurs les Curés ont donné jusqu'à présent un très précieux appui à l'oeuvre, et ils ont été ravis des succès obtenus dans leur paroisses respectives.

Tout porte à croire que l'objectif de $50,000 dollars sera dépassé largement.

Voici les résultats dans les dernières paroisses visitées:

Adamsville,	163	familles	$115.
Brigham	88	"	78.
Clarenceville	122	"	128.
Dunham	191	"	237.50
Frelighsburg	155	"	90.
Henryville	197	"	260.40
Iberville	1,053	"	1125.05
Knowlton	111	"	207.
Mont S.-Grégoire	261	"	352.
Sabrevois	117	"	189.
S.-Alexandre	271	"	237.42
Saint-Ignace	110	"	150.
S.-Sébastien	174	"	412.55
Dons spéciaux			
La Cie des Produits Jito, Montréal			500.
Un ami			10.
			$4,091.82

—:-o-:—

M. R. Lamoureux, de Saint-Barnabé, meurt à 26 ans

S.-Barnabé, 4, D.N.C.

M. Raymond Lamoureux, de S.-Barnabé-sud, est décédé la semaine dernière, à l'âge de 26 ans. Outre ses père et mère, M. et Mme Aldéric Lamoureux, le défunt laisse quatre frères: Raoul, Robert, Jean-Denis et Léonard; quatre soeurs: Mme Léopold Languérand (Cécile), Mlles Rita, Ruth et Georgette. Les funérailles eurent lieu le 31 août, à l'église paroissiale de Saint-Barnabé, sous la direction de la maison Antoine Bienvenue Enrg., de Saint-Hyacinthe. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Louis Forest, curé, qui chanta aussi le service funèbre. Les porteurs étaient MM. Elphège et Ulderic Larivière, Marc et Marcel Gaudette, Robert Larivière et Donat Gaudette.

—:-o-:—

Nouveau syndicat professionnel formé à Saint-Hyacinthe

La ville de Saint-Hyacinthe compte un nouveau syndicat professionnel. Il s'agit du **Syndicat National Catholique des Employés du Meuble de Saint-Hyacinthe,** dont la formation a été autorisée par le Secrétaire de la province, le 17 août dernier, selon avis qui en est donné dans la dernière livraison de la **Gazette Officielle.** Le siège social du syndicat sera situé à S.-Hyacinthe.

ÉMISSION DE REMBOURSEMENT

$325.000.00

HOTEL-DIEU DE L'ASSOMPTION [Moncton]

SOEURS DE LA CHARITÉ DE LA PROVIDENCE

OBLIGATIONS 3 ET 3 EN UN QUART P. C.

ÉCHÉANCES DISPONIBLES 1957-1960

L'Hôtel-Dieu de l'Assomption est la propriété des Soeurs de la Charité de la Providence. Cette communauté a été fondée en 1943, à Montréal, où se trouve encore sa Maison-mère. Elle s'est répandue dans presque toutes les provinces du Canada et même dans un grand nombre de diocèses des Etats-Unis.

En plus d'être garanti par une première hypothèque et par le gage et nantissement de tous les biens meubles et immeubles de l'Hôtel-Dieu de l'Assomption, cet emprunt engage le crédit moral de toute la communauté des Soeurs de la Charité de la Providence et en a été approuvé et autorisé par la Maison Mère à Montréal.

PRIX: 100. Rendement 3 et 3¼%

CONSULTEZ-NOUS AVANT DE PLACER

Desjardins, Couture Inc.

COURTIERS EN VALEURS DE PLACEMENTS

ÉDIFICE BANQUE D'ÉPARGNE
266 ouest, rue St-Jacques
MONTRÉAL
TEL: PL. 7977-78

ÉDIFICE BANQUE PROVINCIALE
491, ave. Saint-François
SAINT-HYACINTHE
TEL: 623

Une épluchette de blé d'Inde au Club de Golf

Le Club de Golf de Saint-Hyacinthe organisait samedi dernier une épluchette de blé d'Inde, sur son terrain. L'orchestre était sous la direction du jeune Hugues Parenteau, de Saint-Hyacinthe. Les personnes présentes étaient: MM. et Mmes Roméo Chartier, D. Seely, Jean Richard, Guy Morin, J.-W. Jamieson, R. E. Corke, Gérard Beaudet, B.X.C. Baily, Emile Gaudreau, Emile Girard, P. Smith, F.-X. Demers, Paul Laframboise, C. Desbiens, Major et Mme J. Myers, lieutenants et Mmes G.F. Mosher, J.B. Wadsworth, Mme Philip Payan, Mlles Lemaire, J. Plamondon, M. Desnoyers, F. Loiselle, Jacqueline Choquette, Thérèse Bernier, Pauline Robert, Monique Chartier, Denise Graveline, E. Allaire, Andrée David, Sheila Jamieson, F. Chalifoux, Marguerite Marin, Thérèse Bernier, le commandant G. Affleck-Graves, MM. Henri Morin, Jean Ravenelle, Jacques Nichols, George English, Jacques David, Léo Dion, Gilles Chartier, Bernard Saint-Germain, Gérald Perrault, Guy Saint-Pierre, René David, Gilles Gaudet, Jean-C. Labossière, P.-M. Désautels, Pierre Gendreau, Emile Chagnon, Marcel Nichols, Gilles Dion, André Augustin, Jean Brunelle, Marcel Morin, Gérald Dupont, Jacques Beaudoin, René David, P.-E. Lacasse, Me Gérald Deslandes, les lieutenants William, B. Willett, D.L. Smith, C.L. Wilson, J.X. Collyer, Edwin Anderson, E. L. Stuart, le capitaine Bajarny.

Des mesures ont...

(suite de la 1ère page)

En vertu de la loi fédérale des allocations familiales, les montants payés à l'égard des enfants diminuent à partir du cinquième enfant. La loi fédérale décrète qu'à l'égard du 5e enfant l'allocation sera réduite d'une piastre par mois, qu'à l'égard du 6e et du 7e enfants, elle sera réduite de $2 par mois dans chaque cas, et qu'à partir du 8e enfant, cette allocation sera réduite de $3 par mois pour chaque enfant, à partir du huitième.

Nous avons considéré et nous considérons encore que cette diminution des allocations familiales est préjudiciable aux familles nombreuses. C'est pourquoi nous, conformément au projet soumis par mon dévoué collègue, le ministre du Travail, M. Barrette, il a été décidé que la province, à partir du 1er septembre, non seulement augmenterait de $10 par mois l'allocation payable pour la mère et un enfant, mais que, de plus, le gouvernement de la province paierait lui-même un montant suffisant pour suppléer aux taux décroissants décrétés par la loi fédérale des allocations familiales.

En résumé le gouvernement vient de décider, à la suggestion du ministre du Travail, d'augmenter de $10 par mois les allocations payables à une mère nécessiteuse et à son enfant, et de payer de plus, dans le cas des allocations familiales, les montants retranchés par la loi fédérale à partir du cinquième enfant.

En d'autres termes, la somme de $1 par mois enlevée par la loi fédérale pour le cinquième enfant, l'Union nationale la paiera. La somme de $2 par mois enlevée au sixième et au septième enfants, par la loi fédérale pour chaque enfant, l'Union nationale la paiera pour chaque enfant.

La somme de $3 par mois retranchée par la loi fédérale, quant aux huitième, neuvième, dixième, onzième ou tout autre enfant, le gouvernement de l'Union nationale paiera cette somme de $3 par mois pour chaque enfant à partir du huitième.

Nous veillons à la sauvegarde intégrale des droits et prérogatives constitutionnels de la province et nous réalisons en même temps des initiatives patriotiques et fécondes dont celle-ci est un magnifique et éloquent exemple.

Qu'on remarque bien qu'il y a à peine un an que l'Union nationale est au pouvoir."

Une semaine d'Action catholique dans notre ville, du 9 au 16 sept.

En vue de la préparation du double congrès de la J.O.C. et de la L.O.C.— Le programme.— Messe pontificale, chantée par S. E. Mgr Douville.

Comme annoncé déjà, la J.OC. et la L.O.C. du diocèse de Saint-Hyacinthe célèbreront cette année les dixième et cinquième anniversaires de leurs fondations respectives. A cette occasion, une grande Semaine d'Action Catholique se tiendra dans notre ville, du 9 au 16 septembre, qui se terminera dimanche, 16 septembre par un magnifique congrès.

Ci-après le programme de la semaine:

Dimanche, 9 septembre: **Heure Sainte,** dans chaque paroisse de la ville à laquelle tous sont invités.

Lundi, 10: **Réunion jociste,** à la salle du Patronage des Jeunes Filles, tous invités, excepté les enfants.

Mardi, 11: ***Concert*** par la *fanfare,* dédié à la J.O.C. et à la L.O.C. au kiosque du parc Dessaules.

Mercredi, 12: **Forum populaire,** présidé par le R.P. Sanschagrin, o.m.i., au Patronage des Jeunes Filles: sujet: **Les jeunes d'aujourd'hui sont-ils pires que ceux d'autrefois.**

Jeudi, 13: **Conférence-concert** au Séminaire: orateur Mgr P.-E. Léger, P.D., V.G., Valleyfield.

Samedi, les 8-15: **Séances récréatives** pour tous les étudiants de la ville, au Patronage des Jeunes Filles à 2 heures p.m.

Dimanche du Congrès, 16 septembre

10 heures 30: **Messe pontificale** par S.E. Mgr Douville, sur la terrasse de l'Evêché.

Midi: Banquet, à la maison-mère des RR.SS. Saint-Joseph.

3 heures: Pour la J.O.C., L.O.C., *et leurs invités, réunion* au Patronage des Jeunes Filles, où l'on présentera le film du Congrès Eucharistique.

7 heures: Parade avec fanfare et drapeaux. Du Patronage des Jeunes Filles au Stade, par la rue Sainte-Anne.

8 heures 30: Magnifique jeu scénique: plus de 200 figurants, fanfare, chants, au Stade. Tous invités entrée gratuite. Enfants non admis.

On compte sur la collaboration de tous pour faire de ces fêtes un véritable triomphe à l'Action Catholique et la Classe ouvrière.

Ceux qui désirent des billets pour le banquet sont priés de les acheter d'ici le 5 septembre au Centre Catholique, 1895, rue Girouard, Saint-Hyacinthe au prix de $1.00.

Le club de baseball S.-Hyacinthe recevra le T.-R., dimanche

Le Saint-Hyacinthe, de MM. Morin et Jodoin, recevra la visite du Trois-Rivières, de la Ligue provinciale, dimanche, 9 septembre. La joute commencera à 1 heure 30, et l'on attend une assistance record, car la rencontre promet d'être captivante au possible.

M. A. Beaudry épouse Mlle Réjeanne Bernard

Saint-Dominique, 5, (Spéciale)

A l'église de Saint-Dominique, le 3 septembre, avait lieu le mariage de Mlle Réjane Bernard, fille de M. et Mme Albany Bernard, de Saint-Dominique, autrefois de S.-Hyacinthe, à M. Albert Beaudry, fils de M. et Mme Arthur Beaudry, de Saint-Dominique également. La bénédiction nuptiale fut donnée par le R. P. Jean-Dominique Beaudry, o.p., frère du marié. L'orgue était touché par Mlle Ernestine Bernard, et le chant exécuté par Mlles B.-A. Bernard, Marie-Rose et Marie-Claire Gaudrault, et Madeleine Baron. Après la cérémonie religieuse, une réception eut lieu au chalet "Reine des Cèdres". Les invités étaient: MM. et Mmes Albany Bernard, Charles-Emile Bernard, Euclide Brunette, Joseph Baillargeon, Lucien Marchesseault, tous de Saint-Hyacinthe; Christian Larocque, Sorel; Eugène Chaguon, Arthur Beaudry, Saint-Dominique; Roger et Joseph Beaudry, Granby; Emile Casavant, Amédée Casavant, Léon Casavant, Saint-Hycinthe; Paul Sinteault et Bernard Goyette, Montréal; Armand Beaudry, Roland Dubreuil, Léo Casavant, Raymond Desmarais, S.-Dominique; Mlles et Mmes Ernest Tremblay, Waterbury, Conn; Hervé Baron, Edouard Dubreuil, J. Demers, Newport, Vermont; Gilbert Ménard, Saint-Dominique; Mlles Berthe-Alice, Gisèle et Ernestine Bernard, Pierrette Gingras, Marie-Claire et Marie-Rose Gaudreault, Madeleine Baron, Lucile Goyette, Germaine Dubreuil Madeleine Brodeur, Sarah-Virginie Casavant, Gisèle Dubreuil, Pauline, Rita et Pierrette Casavant, toutes de Sain-Dominique; Pauline Brunette, Céline Goyette, Montréal; Cécile, Louisa et Florestine Després, Madeleine et Irène Casavant, Denise Beaudry, toutes de Saint-Hyacinthe; MM. Jean-Paul Brodeur, Paul-Emile Bernard, Gaston et Roméo Bergeron, Lucien Dubreuil, Grégoire Gaucher, Oliva Bernard, Jean-Paul Beaudry, Lucien Ménard, Réal Casavant, Jean-Pierre Desmarais, tous de Saint-Dominique; Léo Bernard, Montréal; Gérard et André Bergeron, Eusèbe Després, Paul Beaudry, S.-Hyacinthe.

M. et Mme Beaudry partirent ensuite pour les Trois-Rivières, Cap-de-la-Madeleine, Shawinigan et Québec. A leur retour, ils habiteront Saint-Dominique.

—:-o-:—

Gagnants du tirage des Syndicats cath.

Les gagnants du tirage organisé par le Conseil central des Syndicats catholiques nationaux de S.-Hyacinthe sont les suivants:

1er prix, $50., no 2430, M. Félix Brunelle, 730, de la Bruère, Ville;

2e prix, $25., no 8015, Mme Marcel Bélanger, 2085, Morison, Ville;

3e prix, $10., no 00239, Mlle Fernande Patenaude, rue Sainte-Anne, La Providence;

4e prix, $10., no 6100, M. Désiré Paris, 1920, Morison, Ville;

5e prix, $5., no 9771, M. Marcel Laroche, 203, Saint-Pierre, La Providence.

Les personnes n'ayant pas encore réclamé leurs prix pourront le faire en se présentant au Centre syndical, 1695, rue Marguerite-Bourgeoys.

M. J.-E. Laporte à sa retraite avec pension

M. A.-J. Lomas, surintendant général du *Canadien National* pour le district de Montréal, annonce que M. Joseph-E. Laporte, surintendant de la *Montreal and Southern Counties Railway,* compagnie subsidiaire du *Canadien National,* prend sa retraite avec pension, après 40 ans de service avec la Compagnie. M. Robert Cannon, chef de bureau de la M. and S. C. R., succède à M. Laporte. Ces changements ont reçu l'approbation de M. J.-E. Pringle, vice-président et gérant général de la région Centrale du Canadien National.

M. Laporte est né à Saint-Constant, P.Q., et débuta dans la carrière ferroviaire en 1905, comme opérateur de nuit à Lacadie. Après avoir occupé divers postes dans la division est du Canadien National il fut promu ordonnancier à Montréal, en 1907. En 1915 il devint chef ordonnancier intérimaire et deux ans plus tard, ordonnancier en chef de nuit. De 1918 à 1932, il fut successivement ordonnancier en chef à Belleville, inspecteur du trafic à Toronto, surintendant de division à Richmond, surintendant du service des marchandises à Montréal et surintendant adjoint à Stratford. En 1932, il fut promu surintendant de la Montreal and Southern Counties Railways.

—:-o-:—

Une réception pour M. et Mme Raymond Banville

Une réception eut lieu au Club Nautique de La Providence, samedi, 1er septembre, à l'issue du mariage de Mlle Auréa Martin à M. Raymond Banville. Les invités étaient: MM. et Mmes Arthur Martin, Philippe Philie, Emilien Bousquet, Saint-Hyacinthe; Lorenzo Martin, Montréal; Florimont Bouvier, Philippe Martin, P. Létourneau, Miles Alice, Blanche et Blandine Martin, MM. Omer Banville, Germain Martin, André Létourneau et Jean-Claude Lajoie.

A VENDRE

1 pompe à vapeur, 1 réservoir, 1 valve automatique pour fournir 1 chaudière à vapeur jusqu'à 100 forces. S'adresser à Empire Clothing, 1695, rue Laframboise, Saint-Hyacinthe.

Une réception en l'honneur de M. et Mme M. Noiseux

Un réception eut lieu au Club de la Providence, le 4 septembre, à l'issue du mariage de Mlle Lucienne Labosièsre de Saint-Pie à M. Marcel Noiseux, de Saint-Hilaire. Les invités étaient MM. et Mmes Lionel Noiseux, Albert Labossière, Napoléon Tanguay, Donat Deslauriers, Georges Gauthier, Roland Côté, Roland et Léopold Noiseux, Uldéric Benoit, L.-H. Noiseux, Mmes Edouard Roy, Edouard Labossière, Guillaume Roy, Emile Robert, Mlles Angélina Roy, R. Messier, Laure Côté, Eva Labossière, Jeannie Noiseux, Jacqueline Labossière, Rosalie Ménard, MM. Henri Benoit, Florimont Autier, Albert Noiseux, Jean Malouin.

—:-o-:—

Récent congrès de Guides au Bout de l'Ile

258 guides catholiques, dont celles de Saint-Hyacinthe, de la province s'y réunissent samedi dernier.— L'éducation des jeannettes et des guides.

Sous la direction de Mme Rodolphe Philie, de Saint-Hyacinthe, commissaire provinciale de la Fédération, et du R.P. M.-Alcantara Dion, o.f.m., aumônier général adjoint, 258 guides catholiques de la province se sont réunies en journées d'études, au Bout de l'Ile, sur le terrain du Bien-Etre de la Jeunesse, dimanche dernier. Des commissaires, cheftaines, assistantes et guides ainées des principales villes de la province y assistaient.

Les sujets d'études au programme portaient sur les étapes de formation de la personnalité guideainée. Le Jeannettisme prend l'enfant égocentriste et lui apprend à vivre en société, en corrigeant ses tendances soit à la domination, soit à la subordination. Déjà sa devise **De notre mieux** lui rappelle qu'elle fait partie d'une société; elle n'existe plus que pour elle, puisque chaque effort est une mise en commun. Les étapes de sa formation l'acheminent vers une joie nouvelle et de plus en plus profonde: la joie qu'ele trouve, la joie qu'elle possède et celle qu'elle donne. La Jeannette promet de faire chaque jour un plaisir à quelqu'un. Voilà ce qui l'oriente vers le Guidisme cadet en faisant d'elle un être sociable.

A l'âge de la guide cadette, l'enfant prend conscience d'elle-même, de son intelligence, de sa volonté, de sa capacité d'aimer. De la petite Jeannette le guidisme formera une fillette capable de responsabilités, d'initiatives, d'esprit d'équipe. Désormais, la guide fait partie de telle équipe bien déterminée, pour laquelle elle doit travailler. Sa part de responsabilités, la guide s'en acquittera avec joie, dans le but d'aider son équipe à vivre et à progresser. Si sa charge est bien définie, les moyens pour la réaliser n'en sont pas moins laissés à son entière initiative. La guide cadette, comme la Jeannette, ne vit pas pour elle, on l'entraîne à servir et sauver son prochain. Aussi s'engage-t-elle à servir de son mieux Dieu, l'Eglise, le Canada et son roi, à aider son prochain en toutes circonstances. Sa bonne action (B.A.) quotidienne lui est une occasion merveilleuse de manifester son grand désir de servir le bien commun.

La cadette qui a bien réalisé sa mission est maintenant admise à franchir une nouvelle étape; celle du Guidisme ainée. Ici, il n'est plus question que de discipline personnelle et de don total de soi. Contrairement à la Jeannette qui vient chercher, la Guide ainée vient donner; donner ses services, ses idées, son temps, sa personne et pour ce faire elle doit développer toutes ses aptitudes, augmenter ses connaissances, si elle veut réellement servir en toutes circonstances. Elle n'est pas faite pour un milieu particulier, mais bien pour tous les milieux. De là l'importance d'un programme de vie et la nécessité de maintenir la hiérarchie dans les valeurs. La Guide ainée en face d'elle-même et de sa mission prend conscience de la valeur de son mouvement et de sa valeur personnelle. Aussi la verrez-vous afficher une fierté belle et joyeuse, humble et ferme tout à la fois.

ENCAN

LUNDI, 10 SEPTEMBRE, chez M. BERTRAND PATENAUDE

à Milton, voisin du cimetière, à 10 heures a.m.

TOUT SERA VENDU:—4 chevaux, taures de trois ans, 15 vaches, 6 veaux du printemps, 15 cochons, 50 poules, 1 moulin à faucher neuf, 1 râteau 1 chargeur neuf, 1 lieuse en bon ordre, 1 voiture double neuve sur pneus, 1 express, 1 voiture à roches, 1 charrue neuve, 2 herses à ressorts, 1 semoir, 1 sarcleur neuf, 1 paire d'attelages doubles neuves, 1 harnais simple, 1 grande fourche, câbles et poulies, bois de sciage sec, 1 sleigh double, sleigh simple, voiture fine, 1 séparateur neuf Vibring et autres menus articles.—**Le dîner sera servi.**

VALMORE GINGRAS

ENCANTEUR LICENCIE

95, rue Paré — Granby — Tél.: 527

Beaux succès de...

(suite de la 1ère page)

et son fils Roger remportent tous les premiers prix.

VOLAILLES

Raoul Poitras et Gérard Lapierre se partagent les premiers prix dans les races Plymouth Rock barrée, Rhode Island, Sussex, Leghorn, Wyandotte et New-Hampshire.

ARTS DOMESTIQUES

Parmi les exposantes signalons les succès de Mmes Georges Côté, Antonio Benoit, Camille Rivard, Domina Bernard, Louis Marquette et Mlle Valérie Chevrette.

Les exhibits de toile de Mme Georges Côté ont particulièrement attiré l'attention des visiteurs.

Dans la classe des fruits et légumes, il convient de mentionner les succès de Mme Camille Lemonde.

—:-o-:—

Ventes immobilières

Emplacement appartenant à Lucien Jutras, vil. S.-Jude, vendu à Raymond Girouard, pour la somme de $1175.

—Terrain appartenant à Jean-Paul Pion, vil. S.-Damase, vendu à Léo Godin, pour la somme de $90.

—Emplacement appartenant à Théodore Ménard, par. N.-Dame, vendu à Léopold Cordeau, pour la somme de $8,000.

—Terrain appartenant à Laurent Sylvestre et al, par. S.-Damase, vendu à Ephrem Beaudry, pour la somme de $400.

—Terrain appartenant à François Dupont, vil. S.-Damase, vendu à Léo Godin, pour la somme de $1750.

Nominations du gouvernement, dans la région

Le Dr J.-O. Bellemare, médecin, de Saint-Jean-Baptiste, vient d'être nommé par le gouvernement provincial, juge de paix avec juridiction pour le district judiciaire de Saint-Hyacinthe.

M. Trefflé Saint-Martin, de S.-Simon, a également été nommé juge de paix avec juridiction dans le district judiciaire de S.-Hyacinthe.

Le Dr G.-A. Blanchard, médecin de Saint-Antoine-sur-Richelieu, a été nommé coroner-adjoint pour le district de Richelieu, avec juridiction dans le comté de Verchères.

A VENDRE

Terre, avec bâtisses, maison et tous les bâtiments; située au 3e rang de Saint-Hugues, à 3 arpents de la route du village, à 18 arpents de l'école, à 1 mille du moulin à scie et à farine; toute clôturée en cèdre, 6 divisions pour pacage, 3 puits artésiens, l'eau à la pompe, à la maison et aux bâtiments; 1 moulin à vent dans le champ, bon grand silo dans le bâtiment; grandeur: 3 arpents de largeur sur 30 de longueur; les chemins sont gravelés. A vendre cause vieillesse. S'adresser à M. Stanislas Chartier, village de Saint-Hugues, Co Bagot.

A VENDRE

Bicyclette pour homme, **C.C.M. Spécial,** modèle d'avant-guerre. Pratiquement neuve. Pneus **Dunlop fort.** Le tout en parfait état. S'adresser au no 1515, rue Saint-Antoine, appartement 14, Saint-Hyacinthe.

J'ai toujours en main des moteurs électriques de ¼ à 3 forces pour usage général.

Le moteur "LELAND" est excellent pour l'usage de la ferme pour pomper l'eau, pour banc de scie, laveuse électrique etc.

Adressez-vous au nouveau

MAGASIN BELANGER

En face de la Station de police.

1220, rue des Cascades Tél. 21
Saint-Hyacinthe

POUR CHAPEAUX DE DAMES

faits à la main,
créations originales
pour chapeaux remodelés et remis à neuf
s'adresser le soir seulement à
91, rue Saint-Pierre
Tél. 1345-W
La Providence
Travail garanti, de haute qualité.

juo

640, rue Saint-Denis Tél. 6
DR JULES MORIN
Examen de la vue — lunettes
Yeux — Oreilles — Nez
Gorge (amygdales).
Bureau ouvert tous les jours

Belle réception en l'honneur de M. et Mme Rosaire Masse

Une réception avait lieu samedi, 1er septembre, à la Salle Philharmonique de Saint-Hyacinthe, à l'issue du mariage de Mlle Gaétane Guay, à M. Rosaire Masse. Les invités étaient MM. Aristide Masse, Joseph Berthiaume, Isidore Prévost, Rosaire Brodeur, André Labossière, Georges Masse, Osias Labossière, Henri Trinque, tous de Saint-Hyacinthe; Raoul Masse, Chambly Canton; Mmes Ovide Lamoureux, S.-Hyacinthe; Napoléon Brunelle, Upton; Amédée Landry, Saint-Eugène de Grantham; Roland Masse, Saint-Pie; Mlles Yvonne Roy, Bernadette Prévost, Dolorès Letendre, Saint-Hyacinthe; Thérèse Masse, Saint-Pie; Jacqueline Masse, Chambly; MM. Pierre, Guay, Québec; Armand Masse, S.-Hyacinthe; Hervé Brodeur, Marcel Brodeur, Fernand Dion, René Hérard, Robert Labossière, tous de Saint-Hyacinthe; Lionel Fontaine, Osa Trinque, S.-Hugues.

—:-o-:—

Le Dr Breton

Le Dr Hyacinthe Breton, chirurgien-dentiste, de cette ville, sera de retour à ses bureaux le 10 septembre. Ses clients voudront bien en prendre note.

- **Assurance-Vie**
- **Contrats de Rentes**
- **Assurance-Accidents et Maladie**

Gabriel Lafontaine

1230 CASCADE, TÉL. 1367

SAINT-HYACINTHE

Représentant

GREAT-WEST LIFE ASSURANCE COMPANY

CHARPENTIER Service Shop

Réparations de laveuses de toutes sortes, moteurs électriques ou à essence. Pièces de rechange. Transport gratuit. Ouvrage garanti.

1838, RUE des CASCADES
derrière l'établissement
Ph. Philie
Tél. 920

VOTRE LESSIVEUSE

EST-ELLE DEFECTUEUSE? SI OUI, VOYEZ

LUCIEN Laliberté

spécialiste en réparation de lessiveuses de toutes marques, électriques ou à essence. A peu de frais, il remettra votre appareil complètement à neuf.

1885, DES CASCADES
Tél. 1390
SAINT-HYACINTHE

DR LUCIEN PELOQUIN
médecin

Bureau ouvert de
2 à 5 heures p.m.
7 à 9 heures p.m.
Tél. 1471
1030, rue de l'Hôtel-de-ville
Saint-Hyacinthe

AUX HOMMES ET FEMMES ENTENDANT DUR

Voici un essai simple et sans risque pour entendre. Si vous êtes assourdis temporairement, ennuyés par des bruits de cloche dans la tête causés par la cire (cerumen) durcie ou coagulée, faites l'expérience de la méthode *Aurine* qui est reconnue pour avoir aidé tant d'autres à entendre. Vous entendrez sûrement mieux après avoir fait cet expérience simple, ou l'on vous remboursera votre argent sans délai. Demandez aujourd'hui même le Baume à oreille *Aurine.* Vendu chez tous les pharmaciens et recommandé par

La Pharmacie Paul Lanctôt

La recette du jus de citron enraie promptement la douleur arthritique

Si vous souffrez de douleur arthritique, rhumatismale ou névrotique, essayez cette recette de maison, simple et peu coûteuse. Achetez un paquet de la prescription *RU-EX* chez votre pharmacien. Faites dissoudre dans une pinte d'eau additionnée jus de 4 citrons. C'est facile et agréable. Ne prenez que 2 cuillérées à soupe deux fois par jour. Souvent dans l'espace de 48 heures, parfois durant la nuit, des résultats épatants sont obtenus. Si les douleurs ne disparaissent pas promptement et si vous ne sentez pas d'amélioration, il ne vous en coûtera rien pour avoir essayé la prescription *RU-EX.* Votre argent vous sera remboursé si vous n'avez pas obtenu de résultat. La prescription *RU-EX* est en vente à toutes les pharmacies, et recommandée par

La Pharmacie Paul Lanctôt

Tél. 824 **Résidence, 11**



A.-M. VIGNEAU

Vente et réparation de machines à coudre usagées.

Le seul endroit où vous pouvez vous procurer les parties pour toutes les marques.

Point d'ourlet — Hemstiching promptement et satisfaction assurée

1823, rue des Cascades
Saint-Hyacinthe

BANDES HERNIAIRES
Supports abdominaux, etc
Salon d'essayage privé.
PHARMACIE P. LANCTOT
Saint-Hyacinthe
juo

Adelstan Bouchard
Avocat et Procureur

490, rue Sainte-Anne
Edifice Banque de Montréal
Saint-Hyacinthe
Tél. 476

SPIRELLA
Corsetière Spirella
Mlle ODINA GIROUARD
133, rue S.-Simon Tél. 1377
Saint-Hyacinthe juo

BICYCLES! BICYCLES!
Neufs et usagés.
Tous genres, toutes couleurs
Pour hommes et femmes.
G. FONTAINE
Rougemont

A VENDRE

Une des plus belles propriétés de Saint-Guillaume d'Upton située au centre du village. Maison et les autres dépendances très bien finies et peinturées, système de chauffage de cave, toilette, chambre de bain, électricité et téléphone. 3 garages, écurie et 2 autres emplacements en arrière allant d'une rue à l'autre Très bon site pour homme de profession ou de commerce.

Adressez-vous à Philippe Parent, S.-Guillaume d'Upton ou à 1220 rue Cascades, Saint-Hyacinthe. juo

Réparations de radios de TOUTES MARQUES
A. LETOURNEAU
Technicien diplômé du C. S. O. E.
1345, RUE DES CASCADES
SAINT-HYACINTHE

MArquette 1339
LUCIEN VIAU, C.G.A., C.P.A.
Comptable public licencié
Spécialité: IMPOT SUR LE REVENU
Edifice des Tramways
159, ouest, RUE CRAIG MONTREAL
"La comptabilité est la boussole des affaires"

Comptoir de Musique VICTOR MARTIN
TEL. 845-M
1140 DES CASCADES
ST-HYACINTHE
Musique en feuilles
Disques de toutes sortes
Instruments de musiques
Choix de pianos neufs et usagés